

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES AGRICULTEURS AU SEIN DU PAYSAGE CULTUREL: ENTRE  
PROFESSION, PATRIMOINE ET TOURISME. LA CAS DES CAUSSES ET  
CÉVENNES, PAYSAGE CULTUREL DE L'AGROPASTORALISME  
MÉDITERRANÉEN.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

A LA MAITRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR

LOUISE RABIER

JUIN 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, le professeur Martin Drouin, qui m'a accompagné depuis le premier trimestre de ma maîtrise en développement du tourisme. Je le remercie d'avoir lu (et relu) mes différents chapitres, de m'avoir conseillé plusieurs lectures et d'avoir fait preuve de patience dans toutes les étapes de la construction de ce mémoire.

Je remercie également tout le corps professoral et l'équipe pédagogique du département des études urbaines et touristiques de l'UQAM pour leurs enseignements qui sont d'une grande richesse. Je souhaite particulièrement remercier le professeur Mohammed Réda Khomsi qui m'a offert un grand soutien et m'a ouvert à différents projets de recherche ainsi que le professeur Boualem Kadri qui était en charge du cours *Projet de mémoire* et qui m'a donc aidé à développer mon projet de recherche au travers plusieurs discussions.

Je remercie également tous mes collègues de classe avec qui parler de mon projet de recherche m'a toujours aidé à développer mes idées. J'ai une pensée particulière pour Lyla Fernandez-Aubin sans qui ce mémoire aurait été très différent.

Puis, pour finir, je remercie bien évidemment ma famille, mes parents, mon frère et ma sœur, pour leur soutien tout au long de cette aventure de rédaction de mémoire.

## DÉDICACE

A ma sœur Natacha et à son soutien sans  
faillle,

A mon frère Raphaël que j'admire et qui me  
montre le chemin à suivre,

A mes parents qui dédient leur vie à leurs  
enfants.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RÉSUMÉ .....	x
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I Le paysage culturel, un territoire entre patrimoine et tourisme .....	5
1.1 Le tourisme et le patrimoine, deux concepts liés.....	6
1.1.1 Le tourisme.....	6
1.1.2 Le tourisme culturel et patrimonial .....	8
1.1.3 Le patrimoine .....	11
1.1.4 Le patrimoine mondial .....	15
1.2 Agriculture, patrimoine et tourisme.....	20
1.2.1 Agriculture et patrimoine .....	21
1.2.2 Agriculture et tourisme .....	23
1.3 Territoire et développement local .....	27
1.4 Tourisme et conservation du patrimoine .....	33
1.5 La proposition de recherche.....	37
1.6 La pertinence sociale et scientifique.....	38
1.7 En conclusion.....	39
CHAPITRE II Le cadre conceptuel de l'étude .....	40
2.1 Le concept d'acteur.....	41
2.2 Le concept de paysage culturel.....	47
2.3 Le concept de mise en tourisme.....	52

2.4	Les liens entre les concepts mobilisés .....	56
2.5	En conclusion.....	58
CHAPITRE III Le cadre méthodologique de la recherche .....		60
3.1	Les postures de la recherche .....	60
3.1.1	La posture ontologique.....	61
3.1.2	La posture épistémologique .....	61
3.1.3	La posture méthodologique.....	62
3.2	L'étude de cas .....	63
3.3	La participation à la recherche.....	65
3.3.1	La population cible.....	65
3.3.2	L'échantillonnage.....	66
3.4	La collecte de données.....	67
3.4.1	Les outils mobilisés.....	67
3.4.2	Le déroulement de la collecte .....	69
3.5	Le traitement des données récoltées .....	70
3.6	Le cadre éthique.....	71
3.7	Les limites liées à la recherche .....	72
3.8	En conclusion.....	73
CHAPITRE IV Le paysage culturel des Causses et Cévennes, une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO .....		75
4.1	Le paysage culturel des Causses et Cévennes, une histoire d'adaptation.....	75
4.1.1	L'inhospitalité du territoire .....	76
4.1.2	Une adaptation par le développement d'une technique agricole spécifique 79	
4.2	La reconnaissance du paysage culturel comme patrimoine mondial par l'UNESCO .....	84
4.2.1	Le bien inscrit : entre labellisation et valorisation d'une pratique agricole 85	
4.2.2	La justification de l'inscription .....	88
4.2.3	La gestion du bien patrimonial.....	91
4.2.4	L'intégration des agriculteurs dans la gestion du bien Causses et Cévennes 94	
4.3	En conclusion.....	96

CHAPITRE V Analyse des résultats et discussions .....	98
5.1 La profession agricole, le patrimoine et le tourisme au sein du paysage culturel : une vision par les agriculteurs et les acteurs touristiques .....	98
5.1.1 La profession d'agriculteur en Causses et Cévennes : un synonyme d'adaptabilité.....	99
5.1.2 Une compréhension partielle du paysage culturel et de sa labellisation	106
5.1.3 Une perception du tourisme des Causses et Cévennes et des exploitations agricoles .....	112
5.2 La mise en tourisme du paysage culturel.....	117
5.2.1 A l'échelle interdépartementale : une stratégie fédératrice.....	118
5.2.2 Une mise en tourisme des Causses et Cévennes à l'échelle départementale 124	
5.2.3 Une organisation au sein des exploitations agropastorales.....	131
5.3 Conciliation entre préservation et mise en tourisme d'une pratique professionnelle patrimonialisée.....	136
5.4 En conclusion.....	140
CONCLUSION.....	142
ANNEXE A Guide d'entrevue à destination des agriculteurs .....	148
ANNEXE B Guide d'entrevue à destination des acteurs touristiques .....	152
ANNEXE C Certificat d'accomplissement EPTC 2 : FER .....	156
ANNEXE D Certificat d'approbation éthique .....	157
ANNEXE E Avis final de conformité.....	158
Bibliographie.....	159

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.2.2 <i>Overview of definitions used in the literature for agritourism and related labels</i> .....	26
2.1 La décomposition du concept d'acteur .....	43
2.3 La triade infrastructure d'accueil – touriste – instance de pouvoir illustrant l'approche sous-jacente aux définitions modèles du concept de mise en tourisme .....	54
2.4 Les concepts de la recherche .....	56
4.1.1 Carte du paysage culturel des Causses et Cévennes .....	78
4.2.1 Les communes constituant le bien.....	86
4.2.4 Répartition des exploitations ayant plus de 2 Unités Grand Bétail .....	94
5.1.3a Activités de nature.....	113
5.1.3b Aux alentours des caves à fromage.....	115
5.2.1 Activités été 2020 .....	123
5.2.2a Présentation du bien Causses et Cévennes en Hérault .....	126
5.2.2b Présentation du bien Causses et Cévennes en Aveyron.....	127
5.2.2c Mise en valeur du produit agricole.....	128

5.2.2d Description patrimoine bâti du Mont Lozère .....	129
5.2.2e Présentation d'un hébergement au sein d'une ferme en Cévennes .....	130

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Le concept d'acteur et ses composantes .....	46
2.2 Le concept de paysage culturel et ses composantes .....	51
2.3 Le concept de mise en tourisme et ses composantes .....	55
3.4.1 Les données documentaires mobilisées pour l'analyse .....	69
4.2.2 Les différents critères à valeur universelle exceptionnelle.....	89
5.2.1 Actions d'accompagnement au développement d'un tourisme Causses et Cévennes par l'Entente interdépartementale .....	119

## RÉSUMÉ

En 1992, l'UNESCO fait apparaître sur la liste du patrimoine mondial une nouvelle section consacrée aux paysages culturels. Ces derniers, alliant des éléments patrimoniaux naturels et culturels, valorisent de fortes relations entre des Humains et la Nature au sein de territoires spécifiques. C'est dans cette logique qu'apparaît sur cette liste en 2011 un paysage culturel français dépendant d'une pratique agricole spécifique, l'agropastoralisme méditerranéen, qui a façonné le territoire des Causses et Cévennes depuis plusieurs siècles.

L'organisme international met en avant deux objectifs principaux qui sont la conservation d'éléments patrimoniaux présentant une ou plusieurs valeurs universelles exceptionnelles ainsi que leur valorisation. De ce fait, l'étude du phénomène de mise en tourisme du paysage culturel par les acteurs pratiquant l'agropastoralisme apparaît comme incontournable pour faire suite à cette inscription du territoire à la liste du patrimoine mondial.

La question principale à laquelle ce mémoire veut répondre est donc associée à la participation des agriculteurs des Causses et Cévennes à la mise en tourisme du paysage culturel. Pour répondre y une méthodologie de recherche qualitative et s'inscrivant dans une démarche constructiviste a été mise en place. Celle-ci comprend la réalisation d'entrevues semi-dirigées ainsi qu'une recherche documentaire aidant ainsi à l'appréhension des représentations et des actions de mise en tourisme présentes au sein du territoire des Causses et Cévennes de la part des agriculteurs ainsi que des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux.

L'analyse des données récoltées est structurée par trois sous-questions. La première s'intéresse donc aux représentations des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux et des agriculteurs vis-à-vis du tourisme, du patrimoine et de la profession agricole au sein des Causses et Cévennes. Une hétérogénéité des visions face à ces différents sujets est apparue. Les résultats montrent une difficulté à appréhender les Causses et Cévennes comme un ensemble et surtout à considérer les éléments patrimoniaux constituant le paysage culturel comme une ressource touristique. La deuxième sous-question s'intéresse aux actions de mises en tourisme des différents acteurs étudiés à l'échelle départementale, interdépartementale ainsi qu'au sein des exploitations agricoles. Ces actions sont influencées par les représentations qu'ont les acteurs vis-à-vis de la profession agricole, du tourisme et du patrimoine. Puis, pour finir, le troisième sujet traité porte sur la conciliation d'une pratique professionnelle patrimonialisée avec son ouverture au tourisme. Il apparaît ici que, dans le cas des Causses et Cévennes, le tourisme peut servir d'outil pour fédérer les différents acteurs dans leurs actions de préservation et de valorisation du bien patrimonialisé.

Les agriculteurs participent principalement à la mise en tourisme du paysage culturel des Causses et Cévennes par leurs actions de valorisation de leur profession à des visiteurs. Plusieurs changements au sein de leurs exploitations s'opèrent pour leur permettre de valoriser cette profession qui est ici associée à une pratique qui transforme un territoire. Néanmoins, ces transformations n'apparaissent pas dans cette étude comme une possible menace pour le maintien de l'agropastoralisme. L'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial n'est donc pas menacée par son ouverture au tourisme.

**Mots-clefs** : paysage culturel ; patrimoine mondial ; agriculteurs ; mise en tourisme

## INTRODUCTION

Le tourisme et le patrimoine entretiennent des liens étroits. En effet, le patrimoine est souvent considéré comme un outil privilégié pour développer le tourisme (Lazzarotti, 2003; Timothy et Boyd, 2006; Timothy, 2011; Prentice, 1993). Il peut ainsi devenir une ressource d'exception pour singulariser les territoires. Inversement, le tourisme permet de trouver une nouvelle fonction à des sites obsolètes ou a donné une plus-value symbolique à des pratiques traditionnelles. Les deux concepts s'alimentent constamment. Notons que le tourisme patrimonial est la forme de tourisme la plus répandue dans le monde (Timothy et Boyd, 2006 : 1 ; Origet du Cluzeau, 1998). Néanmoins, la relation entre ces deux concepts est souvent considérée comme complexe puisqu'une ouverture au tourisme d'un bien patrimonial peut influencer sa conservation (Boyer, 2002). De ce fait, l'étude des liens unissant les deux concepts a fait l'objet d'un nombre important de recherches au fil des ans.

L'importance d'appréhender le patrimoine comme un objet touristique est notamment mis en lumière par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Effectivement, les deux principaux objectifs de cet organisme international sont de participer à la protection et à la valorisation de biens considérés comme patrimoine de l'Humanité. Cette notion de patrimoine mondial implique que les biens patrimoniaux, reconnus comme tels, répondent à une ou plusieurs valeurs universelles exceptionnelles.

À partir de 1992, l'UNESCO intègre dans la liste de biens éligibles pour être reconnus comme patrimoine mondial une section « paysages culturels ». Ces derniers mettent en lumière les relations que l'Homme entretient avec la nature au sein d'un territoire donné. Ainsi, les paysages culturels allient des éléments patrimoniaux culturels et naturels.

Au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes, situé dans le sud-est de la France, c'est grâce à une relation millénaire entre l'Homme et la nature, aujourd'hui perpétué par le corps professionnel agricole, que le territoire a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2011. En effet, ce paysage culturel dépend d'une pratique agricole spécifique qui a modifié les éléments naturels constituant le territoire, permettant ainsi de construire un paysage qualifié de culturel et répondant à des valeurs universelles exceptionnelles.

L'objectif principal de ce mémoire est de comprendre la participation des agriculteurs à la mise en tourisme d'un paysage culturel en prenant le cas spécifique du paysage culturel des Causses et Cévennes. C'est au travers des représentations de ces derniers vis-à-vis de leur profession, du patrimoine et du tourisme au sein de ce paysage culturel que cette étude répondra à cet objectif. Il sera également question de s'intéresser aux représentations des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux vis-à-vis des mêmes sujets pour mieux appréhender le phénomène touristique étudié. Pour répondre à cet objectif de recherche, ce mémoire se divise en cinq chapitres différents.

Le premier chapitre présente le contexte de l'étude et contribue à construction de la problématique de recherche. Pour cela, il s'agit de s'intéresser aux études des différents concepts mobilisés. Ainsi, nous nous concentrons, dans ce chapitre, sur les concepts de tourisme et de patrimoine, et plus particulièrement sur le concept de patrimoine mondial avec un intérêt particulier pour les paysages culturels. Les liens entre le tourisme et l'agriculture sont aussi mis en avant dans ce chapitre. De plus, les concepts

de territoire et de développement local, mis en lien avec les concepts précédents participeront à la construction de la problématique de recherche. Et, pour finir, ce chapitre présentera l'intérêt de recherche en mettant en lumière la question de recherche principale ainsi que les sous-questions qui nous aideront à répondre à la problématique construite.

Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel associé à cette recherche. Les trois principaux concepts seront définis et interreliés pour encadrer l'analyse qui sera faite par la suite dans un objectif de répondre à la question de recherche. Ainsi, il est question de définir les concepts d'acteur, de paysage culturel et de mise en tourisme.

Le troisième chapitre met en lumière le cadre méthodologique de la recherche. Celui-ci présente les postures ontologiques, épistémologiques et méthodologiques dans lesquelles l'étude s'inscrit. De plus, ce chapitre porte un intérêt à l'étude de cas choisie et aux outils de collecte de données mobilisés qui permettront une analyse dans une démarche de répondre à la problématique de recherche.

Le quatrième chapitre a pour objectif de comprendre les raisons de l'inscription du paysage culturel des Causses et Cévennes à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Un intérêt particulier sera porté au rôle des agriculteurs dans la construction et la pérennisation du bien patrimonialisé. De plus, nous mettrons en avant les mesures de gestion mises en place pour faire suite à cette inscription et à l'intégration des agriculteurs dans ces dernières.

Pour finir, le cinquième chapitre est dédié à l'analyse des données récoltées et aux discussions qu'elles entraînent. Ce chapitre a pour objectif de répondre à la question de recherche. Pour cela, il est encadré par les cadres conceptuels et méthodologiques et répond aux sous-questions posées. Ainsi, il est question de s'intéresser aux représentations des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et

interdépartementaux vis-à-vis de la profession agricole, du patrimoine et du tourisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes. À la suite de cela, un intérêt est porté à la mise en tourisme du patrimoine de ce paysage culturel. Puis, nous nous intéressons à la question de la conciliation de la conservation d'une pratique professionnelle patrimonialisée avec sa mise en tourisme au sein des Causses et Cévennes.

## CHAPITRE I

### LE PAYSAGE CULTUREL, UN TERRITOIRE ENTRE PATRIMOINE ET TOURISME

Ce chapitre a pour but de présenter le contexte de l'étude et de construire la problématique de recherche. L'objectif est ici d'aborder le tourisme et le patrimoine, plus particulièrement le patrimoine mondial, dans un contexte où ces deux concepts seront rattachés aux notions de territoire et de développement local au sein d'un paysage culturel reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO.

Ce chapitre introduira le concept de tourisme dans un contexte français en abordant notamment ses enjeux et ses défis et mettra aussi en avant le tourisme culturel et patrimonial. Ensuite, un intérêt sera porté au concept de patrimoine et, plus particulièrement de patrimoine mondial en le mettant en lien avec la notion de paysage culturel. De plus, nous nous intéresserons à l'agriculture en France et à sa relation avec le patrimoine ainsi qu'avec le tourisme. Dans un quatrième temps, les notions de territoire et de développement local aideront à construire la problématique de recherche en les mettant en lien avec le patrimoine et le tourisme. Cela permettra de s'intéresser à la dualité entre la mise en tourisme et la conservation d'un bien patrimonialisé. Enfin, pour finir, la proposition de recherche sera exposée, incluant la question de recherche et les sous-questions. Ce sera également l'occasion de mettre en lumière la pertinence sociale et scientifique de cette étude.

## 1.1 Le tourisme et le patrimoine, deux concepts liés

Deux concepts sont au cœur de notre démarche : le patrimoine et le tourisme. Il apparaît essentiel de présenter les principales recherches de ces deux champs d'études en lien avec notre thématique de recherche.

### 1.1.1 Le tourisme

Le tourisme est communément défini comme « *a social, cultural and economic phenomenon which entails the movement of people to countries or places outside their usual environment for personal or business/professional purposes* » (UNWTO, 2008). Néanmoins, comme le met en avant Panosso Netto « *tourism is the most difficult to define and researchers have not yet come to a consensus about it* » (2009 : 43). Ainsi, la définition mise en avant par l'Organisation mondiale du tourisme est souvent jugée trop imprécise et imparfaite pour deux raisons principales. D'une part, la notion de déplacement hors du quotidien est trop exclusive puisqu'elle n'inclut, par exemple, pas les déplacements répétitifs. D'autre part, les différentes formes de tourisme ne sont pas présentes dans cette définition. Ce constat est appuyé par Boyer qui explique que « les autorités [...] se contentent d'avoir fixé la durée du séjour minimum et d'avoir écarté certains déplacements ; alors elles peuvent compter les touristes à partir d'une simple définition opératoire » (1999 : 20). Cependant, cette définition du tourisme montre bien que ce concept ne peut pas être réduit à une industrie ou encore à une pratique, mais doit être abordé comme un phénomène complexe qui peut être étudié à plusieurs échelles (Panosso Netto, 2009 ; Kadri, 2008b ; Boyer, 1999). Cette complexité du phénomène touristique contribue à la difficulté de construire un cadre définitionnel précis du concept de tourisme du fait de la diversité d'intervenants et de sa diversité de disciplines engagées dans la compréhension (Kadri, 2008b). Notons que la multiplication des recherches en tourisme participe à alimenter le cadre conceptuel du tourisme et de nombreuses études ont ainsi tenté au fil des ans de mieux le délimiter.

Dans ce contexte, ce mémoire de recherche s'inscrit dans cette démarche d'alimenter les connaissances quant à ce phénomène qualifié de complexe.

Malgré les difficultés à mettre en place une définition précise du tourisme, ce dernier est tout de même considéré comme un des moteurs économiques les plus importants dans le monde. Comme l'expliquent Dogru et Bulut « *economic growth of a country and its tourism development is interdependent and a growth in overall economy stimulates growth in tourism development and vice versa* » (2018 : 430). Ainsi, en France, le tourisme est désigné comme « un secteur d'importance dans l'économie nationale » (Chevillon et Timbeau, 2006 : 168) puisque la France est le pays accueillant le plus grand nombre de touristes par an (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020). En effet, le Ministère déclare que la France est la « première destination touristique mondiale depuis des années. 2019 a été une année record avec 90 millions de touristes internationaux accueillis, Outre-Mer inclus » (2020). Le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères explique qu'« il représente près de 8% du PIB, 56,2-milliards d'euros de recettes, et deux millions d'emplois directs et indirects » (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020).

En dépit de sa capacité à encourager un développement économique au niveau local et mondial, le tourisme présente aujourd'hui un certain nombre de défis et d'enjeux sociaux et environnementaux notamment parce que c'est un phénomène évoluant et se transformant en permanence (Decroly *et al.*, 2006 : 8). Comme l'explique Haulot, la massification graduelle du phénomène touristique depuis le XX<sup>e</sup> siècle, soit l'augmentation du nombre de touristes se déplaçant vers une même destination au même moment, est « le trait essentiel qui témoigne du tourisme moderne, et le reproche majeur qui lui est adressé » (2006 : 19). Effectivement, cette massification, qui « s'inscrit dans une mutation en profondeur de la demande et de l'offre touristique, elle-même liée aux transformations globales de nos sociétés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle » (Decroly *et al.*, 2006 : 16), engendre à elle seule des défis sociaux et environnementaux

au sein des espaces où elle prend forme. En effet, au-delà de l'augmentation du nombre de touristes faisant référence à la massification, apparaît la notion de surtourisme, ou *overtourism* en anglais, qui met en avant un excès au sein d'un espace donné. Comme l'expliquent Peters *et al.* « *overtourism describes the situation in which the impact of tourism, at certain times and in certain locations, exceeds physical, ecological, social, economic, psychological, and/or political capacity thresholds* » (2018 : 24). Ainsi, il faut comprendre que chaque destination touristique connaît ses propres défis puisque le phénomène touristique se développe différemment et inégalement au sein de chacune d'entre-elles.

La complexité du phénomène touristique, sa capacité à encourager le développement économique de certains territoires, son caractère à se développer différemment et inégalement ainsi que ses multiples enjeux et défis montrent l'importance de s'intéresser à ce sujet et de multiplier les recherches le concernant. De plus, s'intéresser au tourisme, c'est aussi s'intéresser à « *one of the major players in international commerce* » (UNWTO, 2019) puisqu'il est reconnu comme « un élément important de l'économie des services et un outil stratégique d'appui au développement » (Kadri, 2008a). Cette recherche s'inscrit donc dans une démarche afin de contribuer à la compréhension d'« un fait social majeur de notre temps » (Picard et Michaud, 2001 : 5).

### 1.1.2 Le tourisme culturel et patrimonial

Le phénomène touristique étant très large, un grand nombre de formes de tourisme existent aujourd'hui (tourisme de nature, tourisme balnéaire, tourisme sportif, etc...). Notons que ce qui est appelé « forme de tourisme » apparaît comme puisant son cadre définitionnel dans les motivations, soit « *a set of needs that cause a person to participate in a tourist activity* » (Luo et Deng, 2008), des individus à se déplacer et à voyager. De plus, les cadres définitionnels des formes de tourisme paraissent provenir

de l'expérience touristique proposée et vécue (Lapompe-Paironne, 2015) au sein d'un territoire donné.

C'est dans cette logique qu'Origet du Cluzeau définit le tourisme culturel comme « une pratique culturelle qui nécessite un déplacement ou que le déplacement va favoriser » (1998 : 7). Cependant, cette approche est parfois mise en cause puisque comme le met en avant Cousin, « la question de savoir si un site, une pratique ou une motivation touristique relève ou non du tourisme culturel est une impasse intellectuelle : elle implique un jugement de valeur *a priori* sur ce qui relève, ou non, de la culture ou du culturel » (2008 : 42). Au même titre que le tourisme, le tourisme culturel ne présente aucun consensus quant à son cadre définitionnel (Cousin, 2006 : 153).

Malgré cette difficulté à définir cette forme de tourisme et à la délimiter, elle est considérée comme la forme de tourisme la plus courante et « parler de tourisme culturel a longtemps été un pléonasme : jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le tourisme était culturel par nature » (Origet du Cluzeau, 1998 : 7).

Le tourisme patrimonial est souvent mis en lien avec le tourisme culturel puisque, comme l'aborde Origet de Cluzeau, le patrimoine est un « objet du tourisme culturel » (1998 : 7). Le tourisme patrimonial peut ainsi être considéré comme une forme de tourisme sous-jacente au tourisme culturel ou même comme un synonyme. Effectivement, Timothy met en avant que les deux termes peuvent être utilisés pour désigner la même forme de tourisme puisque « *while some authors prefer to draw distinctions between cultural tourism and heritage tourism based on people's desires or the currency of resources, the differences, if they exist at all, are rather subtle* » (2011 : 6).

Les liens entre le patrimoine et le tourisme sont exposés dans plusieurs études. Il en ressort que le patrimoine peut devenir une ressource pour développer le tourisme au

sein d'un territoire et être exploité en tant que tel (Lazzarotti, 2003; Timothy et Boyd, 2006; Prentice, 1993 ; Salin, 2007 ; Timothy, 2011). De plus, il apparaît que le tourisme patrimonial est « *one of the most notable and widespread types of tourism and is among the very oldest forms of travel* » (Timothy et Boyd, 2006 : 1).

En France, le patrimoine est un outil privilégié pour le développement du tourisme. Comme l'explique Origet du Cluzeau, « en zones rurales, la mise en valeur du patrimoine à des fins économiques peut être un axe privilégié de développement et surtout de reconstitution d'un tissu économique » (1998 : 53). Ceci est appuyé par ce que montre le dossier de presse du 4<sup>e</sup> conseil interministériel du Tourisme tenu en 2019 qui projette un investissement d'un million d'euros pour « soutenir la reconversion et la mise en exploitation touristique de lieux patrimoniaux locaux » (Service de presse de Matignon, 2019: 3).

Cet aspect du tourisme patrimonial contribuant au développement et à la diversification économique de milieux parfois enclavés montre l'importance de porter un intérêt à cette forme de tourisme. L'importance d'étudier le tourisme patrimonial est aussi expliquée par le fait que : « *cultural heritage of humankind is one of the most important resources upon which travel is based* » (Timothy, 2011 : 2). En somme, le tourisme patrimonial est une forme de tourisme majeure.

Cette forme de tourisme est donc un intérêt de recherche pour plusieurs disciplines mais est souvent liée à une image négative perturbant un équilibre social. C'est ce que Boyer met en avant en décrivant que « beaucoup de sociologues et d'anthropologues prennent pour objet d'étude des populations 'traditionnelles' que le tourisme vient perturber ; le choix du territoire n'est pas innocent ; il s'agit de pouvoir, in fine, montrer le rôle négatif du tourisme » (2002 : 393). Au contraire, Demanget et Dumoulin Kervran mettent en avant une démarche expliquant que « de plus en plus de travaux portant sur le processus social du tourisme s'attachent moins à son impact corrupteur

qu'au rôle actif des sociétés réceptrices, brisant ainsi les amalgames entre un tourisme univoque et uniformisant dit "de masse" et la multiplicité des phénomènes touristiques » (2010 : 19).

De ce fait, cette étude participera à l'appréhension du tourisme patrimonial sous l'angle particulier de sa représentation par des acteurs locaux impliqués dans la mise en tourisme d'un bien agricole patrimonialisé.

### 1.1.3 Le patrimoine

Le patrimoine est un concept majoritairement étudié en sciences humaines et sociales et plus particulièrement en anthropologie et en histoire de l'art (Poulot, 2006 : 3). Néanmoins, celui-ci est aussi souvent abordé dans le spectre des études touristiques puisque, comme nous l'avons vu plus tôt, le tourisme motivé par la découverte d'un bien patrimonial est une forme de tourisme ancienne et encore aujourd'hui très répandu (Timothy et Boyd, 2006 : 1).

Ainsi, Timothy explique : « *hundreds of millions of people travel every year in search of cultural experiences. Many travel specifically to visit cultural areas and heritage sites, while other simply stumble upon them while traveling for other purposes* » (2011 : 41). Le patrimoine est en conséquence exploré comme une ressource touristique pouvant être la motivation principale à un déplacement ou être un élément secondaire faisant partie de l'expérience touristique d'un individu. C'est pourquoi les recherches en tourisme s'intéressent majoritairement à l'angle particulier de l'expérience du patrimoine par les touristes ou à la construction de cette expérience par les gestionnaires (Decroly, 2015).

Pour appréhender le concept complexe du patrimoine, il semble important de noter que le patrimoine « implique [d'une part] l'idée de quelque chose qui nous a été transmis par ceux qui nous ont précédés » (Davallon, 2002). Il implique aussi un devoir de

transmission aux générations futures. Dans les études anglophones traitant du patrimoine, la notion de *heritage* est très souvent liée au mot *inheritance* qui implique « *something transferred from one generation to another* » (Nuryanti, 1996). Le patrimoine est donc pensé comme un héritage du passé qui devra perdurer dans le futur. C'est pourquoi les héritiers détiennent un devoir de préservation et de protection pour les générations suivantes. Aussi, Héritier et Guichard-Anguis (2008) lient le patrimoine à « ce qui a disparu » et à « ce qui doit survivre », ce qui peut rejoindre la vision « non-statique » du patrimoine que défend Park en disant que « *heritage is constantly reconstructed and reinterpreted in an attempt to meet the specific demands of tourists and reflect the socio-cultural changes of the contemporary world* » (2014 : 1). Ce que Héritier et Guichard-Anguis (2008) mettent en avant peut également être relié au fait que le patrimoine est un regard du présent sur le passé. Ce regard change selon les acteurs impliqués et les époques concernées.

Le patrimoine a également connu une formidable expansion depuis l'invention du monument historique au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, au-delà de cette dimension de transmission entre plusieurs générations, Di Méo (2007) évoque, en s'appuyant notamment sur l'ouvrage de Choay (1992) *L'allégorie du patrimoine*, un « élargissement du sens » du concept de patrimoine au XX<sup>e</sup> siècle.

Premièrement, Di Méo met en avant le « passage du privé au public » (2007 : 3) du patrimoine. Celui-ci n'est en effet plus seulement privé, c'est-à-dire un héritage qui se transmet au sein d'une même famille, mais s'étend à des collectivités de taille plus ou moins importante. Pour appuyer cet élargissement, Poulot explique que :

Les politiques éducatives et culturelles de l'État-providence, comme ses politiques sociales et urbaines, ont fait passer, de l'après-seconde guerre mondiale aux dernières décennies, le culte de l'héritage de la préoccupation d'une mince élite à un engagement collectif, ne serait-ce que par délégation (2006 : 155).

L'État devient ici un propriétaire et un gestionnaire de biens dont la conservation incombe à sa responsabilité. En effet, « les différentes nations ont, depuis deux siècles, élaboré et mis en œuvre des politiques de préservation et de conservation des patrimoines sur leurs territoires respectifs » (Poulot, 2006 : 156). Il apparaît ainsi que l'État a fait émerger la notion de patrimoine que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire en dehors du cercle familial.

Deuxièmement, il faut souligner que la notion ne se cantonne plus seulement qu'à des objets dits « souverains », c'est-à-dire à des objets découlant d'un passé prestigieux associé par exemple à la noblesse d'un pays, mais aussi à des objets « plus ordinaires, banals et quotidiens » (Di Méo, 2007 : 3). Effectivement, comme l'explique Choay, « le concept et donc le corpus des monuments historiques, constitué à l'origine par la seule catégorie des édifices prestigieux [...] antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, ont englobé de nouveaux territoires chronologiques et typologiques » (2009 : 205). Cet intérêt pour la conservation du passé moins prestigieux est aussi mis en avant par Heinich qui aborde « l'essor du nouveau patrimoine [qui] a été porté par la pénétration de l'histoire du folklore dans l'archéologie et l'histoire de l'art, après la création des premiers musées consacrés à la culture paysanne dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle » (2014 : 19).

Ici, l'exemple du paysage culturel, résultat d'une pratique régulière et quotidienne d'un groupe d'humains sur un paysage naturel, peut illustrer cet élargissement du sens du patrimoine. Les paysages culturels peuvent être compris comme des espaces qui ont été façonnés au fil des ans par une pratique spécifique s'inscrivant dans une démarche « d'utilisation durable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis, ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature » (UNESCO, 2020e). En fait, les paysages culturels représentent des « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » (UNESCO, 2020e). Dans le cas du paysage culturel des Causses et Cévennes, les agriculteurs agropastoraux sont les acteurs de cette pratique. La vision du patrimoine comme outil

de conservation d'un objet prestigieux est donc dépassée pour mettre ici en lumière une pratique agricole.

Troisièmement, le patrimoine ne se limite plus qu'à des objets matériels. L'émergence d'une reconnaissance d'un patrimoine immatériel à partir des années 1980 s'intéresse désormais à des pratiques, des croyances, des événements, etc... Autrement dit, le patrimoine touche désormais des biens intangibles. L'UNESCO explique que

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel (2011).

Pour finir, Di Méo (2007 : 4) observe « une extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille réduite », soit une « extension topographique » (Heinich, 2009 : 18). Effectivement, la patrimonialisation prend dorénavant en compte la notion de territoire et peut s'appliquer à des objets étendus dans l'espace, le patrimoine naturel et les paysages culturels en sont de bons exemples. Heinich explique :

compte tenu des effets de la modernisation [...] et de l'expansion du tourisme, le monument a vu sa valeur s'étendre au-delà de ses propriétés intrinsèques, relevant de l'histoire de l'art, pour englober la qualité de son environnement, le charme de ses abords, l'authenticité du paysage qui l'entoure (2009 : 18).

Puis, au-delà de l'environnement d'un monument, le patrimoine est associé à la nature elle-même, devenant ainsi un patrimoine naturel, ou encore à un environnement ou un territoire sur lequel s'est développée une pratique humaine, comme le paysage culturel.

Face à ces différents élargissements du sens de la notion, les chercheurs se sont intéressés au processus et aux mécanismes de fabrication du patrimoine. Ils ont forgé la notion de « patrimonialisation ». Cette dernière peut être définie comme « le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre » (Davallon, 2014 : 2). Amougou qui a consacré un ouvrage à la patrimonialisation tente aussi de poser un cadre définitionnel de ce concept :

La *patrimonialisation* pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythes, etc.), un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'*institutionnalisation*, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique (Amougou, 2004 : 25-26).

Di Méo ajoute que « pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus [...] de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé, frappé d'une certaine intemporalité [...], soigneusement sélectionné » (2007 : 2).

#### 1.1.4 Le patrimoine mondial

S'ajoutant aux extensions du sens du concept du patrimoine mises en lumière par Di Méo (2007), le patrimoine mondial représente une autre forme d'expansion de la notion de patrimoine. Notons que celle-ci connaît un succès notable dans la sphère du tourisme. Le patrimoine mondial peut donc être compris comme une forme de patrimoine dépendante de « constructions politiques et sociales » (Gravari-Barbas, 2004) et

répondante à des « valeurs universelles exceptionnelles » (Gravari-Barbas *et al.*, 2012 : 3).

Pour mieux comprendre la valeur universelle exceptionnelle, il peut être consulté les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, adopté par le Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Le paragraphe 49 de ce document précise :

La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. À ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale tout entière. (2012 : 15)

On le voit bien ici. Le caractère exceptionnel d'un bien pousse la communauté internationale à dépasser les cadres des frontières nationales afin de fédérer l'ensemble des populations.

Un organisme international a, dans cette logique, pour mission d'établir cette liste de biens reconnus à l'échelle mondiale, qu'ils soient culturels, naturels ou mixtes, ainsi que de définir les indicateurs évaluant la valeur exceptionnelle du Bien patrimonial. Il s'agit de l'UNESCO, soit l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Un des objectifs principaux de cette entité est d'inciter à la protection, à la sauvegarde et à la préservation des biens patrimoniaux (UNESCO, 1972) considérés comme étant représentatifs de l'Humanité. Dans un contexte où l'UNESCO devient un collectif agent de patrimonialisation d'un bien, il devient une ressource pour appuyer et guider la gestion mise en place par les États qui sont responsables de sa pérennisation.

Pour comprendre comment s'est constituée la notion de patrimoine mondial et comment la liste de Biens considérés comme patrimoine mondial grâce à leur valeur universelle s'est développée, il faut souligner que:

*The success of the 1960s' campaign to raise the temples of Ramses II at Abu Simbel in Egypt as part of the construction project for the Aswan dam, in which UNESCO played a pivotal role, convinced member states of the need for a coherent strategy to address major threats and coordinate campaigns to safeguard cultural sites and natural zones of particular interest. (Rodwell, 2012 : 65).*

Ainsi, en 1972, se tient, en France, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (*World Heritage Convention*) qui va faire apparaître « *the notion of a permanent list of cultural and natural properties of 'outstanding universal value', which it is the duty of the international community to protect, took root and remains with us* » (Rodwell, 2012 : 67). Nous retrouvons ici l'idée que le patrimoine peut dépasser les frontières nationales. Toutefois, son « importance ne doit pas être relevée seulement en termes de construction nationale, mais en insistant sur des perspectives beaucoup plus larges » (Ribeiro, 2013). Les biens doivent répondre aux « valeurs universelles exceptionnelles ».

La convention de 1972 marque, dans ce contexte, le début de la mise en lumière de l'importance de réunir « dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels. La convention reconnaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux » (UNESCO, 2020b). Cependant, cette convention divisait en deux le patrimoine, il était soit culturel, soit naturel et « cette pensée reflétait une certaine époque et commençait à devenir anachronique » (Fowler, 2003 dans Ribeiro, 2013).

Ainsi, vingt ans plus tard, en 1992, dans cette démarche de lier l'action de l'humain à la nature, le concept de paysage culturel est adopté par le Comité du patrimoine

mondial (Salin, 2007). Ce terme est ainsi représentatif d'un « milieu naturel [qui] a été influencé et affecté par les évolutions des forces sociales, économiques et culturelles successives des sociétés en présence » (Ribeiro, 2013).

Notons qu'à partir de la convention de 1972, l'UNESCO se positionne véritablement en tant que soutien en encourageant et en appuyant les États dans leurs démarches de conservation et de promotion de leurs biens patrimoniaux. Comme le présente Fowler (2003), « *the purpose of the Convention is to ensure the identification, protection, conservation, presentation and transmission to future generations of the cultural and natural heritage of 'outstanding universal value'* ». Effectivement, pour Brumann, « l'inscription au patrimoine mondial contribue souvent à développer le tourisme, la fierté nationale et le développement local ; elle peut favoriser des projets de conservation et mobiliser des soutiens politiques et financiers considérables » (2013 : 25). La conservation et la promotion du patrimoine apparaissent ainsi comme les deux éléments incontournables liés à la patrimonialisation par l'UNESCO. De plus, comme le met en avant Cousin :

Lors de sa création, le concept de « patrimoine mondial » est utilisé pour 'sauver' des sites situés dans des pays dits en voie de développement, sans qu'il y ait une nécessaire demande des pouvoirs locaux. Il s'agit même parfois de les sauver en s'opposant à des projets nationaux. Aujourd'hui, l'inscription des sites correspond plutôt à l'aboutissement d'initiatives politiques locales, étudiées par l'Icomos qui gère les dossiers pour l'Unesco (2008).

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial ne se fait donc plus en réponse à une initiative essentiellement occidentale mais elle avantage dorénavant les initiatives locales avec une implication accrue des populations concernées. Ainsi, le processus d'inscription semble présenter plus de chances d'être un succès quant à la pérennisation du bien.

La labellisation par l'UNESCO devient un agent de promotion pour le Bien patrimonialisé mais, comme le souligne Gravari-Barbas (2012 : 6), la valeur affective universelle n'est pas de la même ampleur pour chaque site inscrit sur la liste du patrimoine mondial. En effet, pour illustrer cette observation l'auteure compare le cas du Havre (France) avec le cas de Venise (Italie) et en conclut que « le rapport — réel et imaginaire — qu'elles [les deux villes] entretiennent avec le tourisme n'est pas le même » (Gravari-Barbas, 2012 : 4). Cette observation est importante puisqu'elle montre que l'inscription à la liste du patrimoine mondial n'est pas nécessairement facteur d'enjeux de surtourisme ou tout simplement de tourisme de masse. Notons aussi que, de ce fait, chaque site est sujet à un phénomène touristique différent.

Ainsi, nous avons vu que certains biens patrimonialisés sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO. Cette entité, qui veut soutenir les États et les destinations dans la conservation de leur patrimoine répondant à des valeurs universelles exceptionnelles, devient aussi un agent promotionnel. Il apparaît pourtant que tous les biens reconnus comme patrimoine mondial ne bénéficient pas de la même notoriété et ne font ainsi pas face aux mêmes problématiques. En effet, les liens entre tourisms et patrimoine sont exacerbés par cette labellisation même si tous les sites ne deviennent pas des destinations mondiales.

Il a aussi été vu que le patrimoine peut devenir un objet touristique, en particulier en milieu rural, considéré comme une ressource économique non négligeable et permettre une revitalisation des destinations plus ou moins enclavées. Dans le contexte où l'étude s'intéresse à un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à une pratique agricole, il est maintenant question de comprendre les liens unissant l'agriculture au patrimoine et au tourisme.

## 1.2 Agriculture, patrimoine et tourisme

En France, nous pouvons compter environ un million de personnes qui participent aux activités des 514 800 exploitations agricoles françaises (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2012). Cependant, notons que le nombre d'exploitations françaises est en diminution, comme le met en avant le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui montre que « leur nombre a diminué de 26 % » (2012) entre 2000 et 2010 alors que les exploitations restantes s'agrandissent. De plus, la France est le « premier pays producteur agricole de l'Union européenne » (Chambres d'agriculture France, 2020), ce qui fait de l'agriculture un secteur économique majeur pour le pays. De ce fait, un ministère français y est essentiellement dédié.

L'étude de l'agriculture en tant que technique est associée à ce que l'on nomme agronomie. Plusieurs établissements d'enseignement français allant du secondaire aux études supérieures sont ainsi dédiés à l'apprentissage et à la recherche concernant les phénomènes agricoles. De plus, l'agriculture représente un intérêt de recherche pour un large panel de disciplines annexes notamment associées aux sciences sociales, aux sciences politiques, à l'ingénierie, aux sciences de l'environnement, à la géographie, mais aussi aux études touristiques.

Effectivement, étudier le phénomène agricole sous l'angle des études touristiques est important puisque de nombreux agriculteurs diversifient leurs sources de revenus (Béteille, 1997: 141) et beaucoup d'entre eux se tournent vers une ouverture des exploitations à des visiteurs. Ainsi, il apparaît un phénomène touristique associé à la pratique agricole qui représente un important intérêt de recherche, et cela est aussi vrai au-delà des frontières françaises.

De surcroît, dans un contexte où l'étude porte un intérêt au tourisme associé à une pratique agricole patrimonialisée, il semble aussi important d'étudier les liens entre

l'agriculture et le patrimoine. Comme Veschambre l'explique, « le patrimoine rural occupe une place importante [...], compte tenu du nombre de Français d'origine paysanne » (2007 : 1).

Il sera donc ici question de mettre en avant les relations entre l'agriculture et le patrimoine ainsi que les liens entre l'agriculture et le tourisme.

### 1.2.1 Agriculture et patrimoine

L'agriculture et le patrimoine sont deux concepts essentiellement unis par ce qui est appelé le patrimoine rural. La notion de rural est définie comme tout ce « qui concerne la campagne, les paysans, l'agriculture » (Larousse, 2020d). Ainsi, nous pouvons comprendre le patrimoine rural comme un patrimoine associé à des biens découlant de pratiques agricoles, que ce soient des biens matériels ou immatériels. Cette reconnaissance de biens découlant de pratiques agricoles s'inscrit dans l'extension du concept de patrimoine qu'aborde Di Méo (2007). Effectivement, le patrimoine rural correspond à une reconnaissance de biens n'étant pas toujours associés à un passé considéré comme prestigieux.

Notons aussi que dans un colloque qui a pris place dans la région française Rhône-Alpes en 1997, le terme de patrimoine « agricole » est apparu (Landel *et al.*, 2008). Ce dernier correspond à « l'ensemble des valeurs, des connaissances, des représentations et des biens issus des actions de l'homme sur son environnement, sur ses modes de production, végétale et/ou animale » (Giacopelli, 2003 dans Landel *et al.*, 2008). De plus, Guicheney ajoute que :

On différencie trois catégories d'éléments patrimoniaux dits 'agricoles' : des biens matériels concrets (mobiliers, immobiliers ou fongibles), des pratiques et représentations liées au milieu rural et des éléments relatifs à l'espace comme les paysages en particulier (2001 : 26)

Ce concept a donc pour vocation d'allier l'agriculture à la culture puisque ces deux notions ne sont que rarement liées dans les études qui leur sont dédiées.

Dans une volonté d'expliquer la reconnaissance de biens ruraux comme étant patrimoniaux, Chevallier énonce que « la désaffectation de pans entiers du territoire rural par l'agriculture s'accompagnait d'un vaste mouvement de désignation, d'authentification et d'appropriation d'éléments constitutifs du patrimoine rural et que l'on appelle 'patrimonialisation' » (2003 : 279). Ainsi, c'est dans un contexte de flux allant des milieux ruraux vers le milieu urbain et dans un contexte de diminution du nombre d'exploitations agricoles que l'augmentation de la patrimonialisation de biens ruraux semble prendre place. Néanmoins, la patrimonialisation n'est pas toujours associée à des objets devenus seuls témoins du passé puisqu'elle peut concerner des biens issus de pratiques agricoles toujours existantes.

Chevallier ajoute que : « un tel mouvement se traduit dans les années 1990 par la multiplication des marques et des labels qui attestent des relations entre des objets (bâtiments, paysages...) ou des produits (agroalimentaires, artisanaux...) et les sociétés qui les gèrent et les produisent » (2003 : 281). Ainsi, la labellisation atteste de caractères exceptionnels découlant de pratiques agricoles dans un espace donné. En effet, en prenant l'exemple du label « paysages de reconquêtes », Chevallier explique que « l'opération se traduit par la labellisation d'une centaine de sites qui, chaque fois, associent un paysage remarquable à un produit » (2003 : 281). Une labellisation peut ainsi attester ou symboliser une patrimonialisation d'un objet issu de l'agriculture tout en prenant en compte l'espace qui est dédié à sa création. De plus, la labellisation de produits agricoles veut attester de la qualité de production de biens agricoles (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2020) mais aussi mettre en lumière des savoir-faire associés à des territoires particuliers. Pour illustrer ceci, Guicheney explique que « en France, [...] l'appellation d'origine contrôlée (AOC), [...] protège la

dénomination des produits ayant un lien avec le terroir, ou le label rouge garantit la qualité supérieure d'un produit » (2001 : 29).

En France, les liens entre le patrimoine et l'agriculture apparaissent aussi dans la mise en place des parcs naturels régionaux (PNR) correspondant à « un dispositif régional de protection et de gestion du patrimoine remarquable des espaces ruraux habités » (Darly, 2010 : 103). En effet, Darly explique :

En 2009, les 46 PNR labellisés couvraient environ 13 % du territoire national. L'agriculture y tient généralement une place importante : en moyenne, elle occupe 40 % de la superficie totale (37 % pour la forêt) et un tiers des entreprises des parcs sont des exploitations agricoles. Ces parcs sont répartis sur l'ensemble du territoire national et sont localisés aussi bien dans des secteurs ruraux périphériques menacés par la déprise agricole que dans des zones sous forte influence urbaine, où les espaces naturels sont soumis à de fortes pressions environnementales et foncières (2010 : 104)

Nous avons vu que l'agriculture et le patrimoine présentent de liens qui sont aujourd'hui reconnus par des labels. Plusieurs labels et la mise en place de parcs régionaux et nationaux agissent ainsi sur la conservation de biens ruraux issus de pratiques agricoles mais aussi sur la pérennisation des territoires agricoles qui sont dédiés à la production de ces derniers. La relation entre ces deux concepts peut aussi être objet de reconnaissance d'un bien issu de l'agriculture comme patrimoine mondial, comme en atteste le paysage culturel des Causses et Cévennes.

Dans un contexte où l'agriculture et le patrimoine peuvent apparaître comme des ressources touristiques, il est maintenant question de comprendre la relation entre le concept d'agriculture et le tourisme.

### 1.2.2 Agriculture et tourisme

Les liens entre le tourisme et l'agriculture n'ont pas toujours été une évidence. Aujourd'hui, dans un contexte de diversification économique de la part des agriculteurs

(Béteille, 1997 : 141), le tourisme et l'agriculture peuvent être mis en relation. En effet, comme Muller le montre, il existe une « agriculture de service » (1991) dans laquelle s'inscrit une volonté d'ouvrir les pratiques agricoles à des visiteurs. Ce dernier différencie cinq formes de ce qu'il nomme un « service fermier » :

- 1) Les services correspondant à une extension des activités de l'exploitation sur la base des compétences agricoles [...]
- 2) Les services liés aux activités touristiques, dans lesquels l'agriculteur utilise l'exploitation comme support pour la mise en place d'activités d'accueil ou d'activités récréatives liées à l'environnement naturel de l'exploitation [...]
- 3) Les services liés à l'exercice d'une compétence artisanale ou technique complémentaire de la compétence agricole : traiteur à la ferme, artisanat du bois, plomberie et travaux d'entretien, informatique...
- 4) Les services de proximité : épicerie, bar, gardiennage de résidences secondaires, taxi...
- 5) Les services non marchands, dans lesquels l'agriculteur exerce une mission de service public [...] (Muller, 1991 : 68).

Ainsi, les activités touristiques peuvent s'inscrire dans un environnement agricole.

Au-delà de cette vision économique, notons que les deux termes de tourisme et d'agriculture sont souvent fusionnés pour qualifier leur relation. En effet, beaucoup d'études s'intéressant aux deux concepts abordent l'agritourisme, ou *agritourism* en anglais. Cependant d'autres termes sont aussi présents tels que l'agrotourisme, le tourisme de ferme, ou bien encore le tourisme à la ferme ou *farm tourism* en anglais. Marcotte *et al.* expliquent que ces « différences lexicales [...] ajoutent de la confusion à la conceptualisation de cette activité » (2006). Ainsi, il n'existe pas de consensus quant à ce à quoi correspond le phénomène liant le tourisme à l'agriculture. Notons que le concept d'agritourisme, étant le terme le plus répandu pour parler de ce phénomène, connaît un déficit dans son cadre définitionnel (Durrande-Moreau *et al.*, 2017). Ainsi, comme l'énoncent Dubois et Schmitz, « l'agritourisme n'obtient pas une définition

unanime, ce qui peut amener certaines difficultés d'analyse, notamment une évaluation précise du phénomène » (2011).

Marcilhac (2016), qui s'intéresse au tourisme de la truffe dans le Vaucluse, met en avant que l'agritourisme représente un ensemble d'activités destinées aux touristes qui sont proposées par les producteurs et qui prennent place au sein d'une exploitation agricole. Cette définition s'inscrit dans la vision dominante du concept de l'agritourisme (Durrande-Moreau *et al.*, 2017) qui consiste à apporter un « moyen pour le fermier de gagner un revenu complémentaire » (Durrande-Moreau *et al.*, 2017). Dans le texte de Marcilhac, l'agritourisme serait en fait considéré comme ce que Durrande-Moreau *et al.* (2017) nomment le « tourisme à la ferme ». En effet, Durrande-Moreau *et al.* (2017), ayant travaillé sur cette forme de tourisme liée à l'agriculture, ont voulu dépasser cette vision limitée à l'enceinte de l'exploitation agricole en incluant une liste plus élargie d'activités touristiques qui pourraient être proposées par des acteurs différents des agriculteurs (Durrande-Moreau *et al.*, 2017). Ainsi, l'agritourisme serait un concept ne se cantonnant pas à l'enceinte d'une ferme mais qui s'inscrit dans un environnement plus large.

Pour essayer de montrer les différences entre les nombreuses nominations utilisées pour lier le tourisme et l'agriculture, Phillip *et al.* (2010) mettent en avant une différenciation des termes observés dans plusieurs études :

Term used	Definition	Reference
Agritourism	"any practice developed on a working farm with the purpose of attracting visitors"	Barbieri and Mshenga (2008: 168)
	"a specific type of rural tourism in which the hosting house must be integrated into an agricultural estate, inhabited by the proprietor, allowing visitors to take part in agricultural or complementary activities on the property"	Marques (2006: 151)
	"rural enterprises which incorporate both a working farm environment and a commercial tourism component"	McGehee (2007: 111) and McGehee, Kim, and Jennings (2007: 280)
	"tourism products which are directly connected with the agrarian environment, agrarian products or agrarian stays"	Sharpley and Sharpley (1997: 9)
Agrotourism	"activities of hospitality performed by agricultural entrepreneurs and their family members that must remain connected and complementary to farming activities"	Sonnino (2004: 286)
	"tourism activities which are undertaken in non-urban regions by individuals whose main employment is in the primary or secondary sector of the economy"	Iakovidou (1997: 44)
	"tourist activities of small-scale, family or co-operative in origin, being developed in rural areas by people employed in agriculture"	Kizos and Iosifides (2007: 63)
Farm Tourism	"provision of touristic opportunities on working farms"	Wall (2000: 14)
	"rural tourism conducted on working farms where the working environment forms part of the product from the perspective of the consumer"	Clarke (1999: 27)
	"tourist activity is closely intertwined with farm activities and often with the viability of the household economy"	Gladstone and Morris (2000: 93)
	"to take tourists in and put them up on farms, involving them actively in farming life and production activities"	Iakovidou (1997: 44)
	"commercial tourism enterprises on working farms... This excludes bed and breakfast establishments, nature-based tourism and staged entertainment"	Ollenburg and Buckley (2007: 445)
	"activities and services offered to commercial clients in a working farm environment for participation, observation or education"	Ollenburg (2006: 52)
Farm-based tourism	"a part of rural tourism, the location of the accommodation on a part-time or full-time farm being the distinguishing criterion."	Oppermann (1996: 88)
	"increasingly used to describe a range of activities... [which] may have little in common with the farm other than the farmer manages the land on which they take place"	Roberts and Hall (2001: 150)
	"phenomenon of attracting people onto agricultural holdings"	Evans and Ilbery (1989: 257)
Vacation Farms	"an alternative farm enterprise"	Ilbery, Bowler, Clark, Crockett, and Shaw (1998: 355)
	"incorporate both a working farm environment and a commercial tourism component"	Weaver and Fennell (1997: 357)

Figure 1.2.2: *Overview of definitions used in the literature for agritourism and related labels, issu de Phillip et al. (2010)*

Cependant cette figure ne comprend pas le terme de tourisme rural qui est souvent mis en relation avec les concepts d'agriculture et de tourisme. En effet, Marcotte *et al.* incluent les liens entre l'agriculture et le tourisme comme une forme de tourisme étant comprise dans le concept de tourisme rural. Dans une volonté d'expliquer ce à quoi est rattaché ce concept, les auteurs énoncent que : « afin de distinguer le tourisme rural du tourisme réalisé dans un territoire non urbain, certains auteurs ont défini le tourisme rural comme un tourisme pratiqué sur un territoire caractérisé par les activités humaines, particulièrement par l'agriculture » (Marcotte *et al.*, 2006). Ainsi, certaines pratiques peuvent être exclues si elles « se rapprochent plus du mode de vie urbain que du mode de vie rural » (Marcotte *et al.*, 2006). De ce fait, les différents termes utilisés pour qualifier le tourisme lié à l'agriculture seraient une sous-catégorie du tourisme rural.

Pour conclure, nous avons vu que les liens entre l'agriculture et le patrimoine sont de plus en plus valorisés, notamment avec un développement de labels et une augmentation de biens issus de pratiques agricoles reconnus comme patrimoniaux. De

plus, l'agriculture devient une ressource touristique que les agriculteurs peuvent mobiliser, ainsi que d'autres acteurs touristiques présents en milieu rural.

Dans ce contexte, il semble maintenant intéressant de comprendre les dynamiques entre tourisme, patrimoine et développement local au sein d'un territoire donné.

### 1.3 Territoire et développement local

Le développement local apparaît comme la résultante d'« actions [qui] impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité » (Sommet de Montréal, 2002 : 1). De plus, Guicheney explique :

Plus qu'un modèle d'action, le développement local peut être considéré comme une manière de réfléchir et d'agir dans le domaine du développement social, humain et économique. On peut le considérer comme un processus dynamique qui vise à mobiliser les forces endogènes d'un territoire afin que ses acteurs puissent assurer leur propre développement et gérer ensemble leur destinée (2001 : 19).

Dans ce contexte, Clergeau et Etcheverria affirment que :

la mise en tourisme des territoires à partir de leurs activités économiques interroge les chercheurs sur la transformation de ces atmosphères locales en atouts et attraits touristiques, c'est-à-dire sur l'aptitude des acteurs des territoires à partager avec des habitants temporaires ces savoirs, ces normes et ces valeurs, et à inscrire leur culture et leur identité dans un projet touristique (2013 : 52).

Par conséquent, la relation entre le tourisme, le territoire et son développement dépend d'un équilibre créé par les acteurs économiques et touristiques locaux. Il est donc important de comprendre la nature de cette relation et les interactions entre les

différents acteurs au sein du territoire pour mieux appréhender son ouverture au tourisme.

Face aux extensions du sens du concept de patrimoine et dans un contexte où l'étude s'intéresse à un paysage culturel patrimonialisé, il semble intéressant de comprendre les liens entre territoire et patrimoine. Di Méo (2007), qui s'est également intéressé à ce sujet, met en avant que les deux notions ont, toutes deux, une double nature matérielle et idéale (Di Méo, 2007). Effectivement, comme l'expliquent Orbaslı et Woodward « *tangible assets (both built and natural) also have intangible qualities of meaning and association that past and present communities have linked to places, and that enrich our understanding and appreciation of the physical remains* » (2009 : 314). Territoire et patrimoine présentent ainsi « une fonction mnémonique et symbolique profondément fédératrice et identitaire pour les corps sociaux et les individus qui les constituent » (Di Méo, 2007) au travers de leurs éléments tangibles et de leurs qualités intangibles.

Il est aussi important de noter que Bouisset *et al.* élargissent ces fonctions fédératrices et identitaires qui agissent au sein d'un territoire en mettant en avant que « la patrimonialisation est, aujourd'hui, un des éléments majeurs de médiation territoriale entre [les] décideurs et leurs administrés, tout autant qu'entre le territoire et l'extérieur » (2010). Le patrimoine d'un territoire a ainsi une influence sur la perception et les représentations de ce dernier par les populations locales mais s'étend aussi aux populations extérieures au territoire.

C'est dans ce même sens que Di Méo explique que les deux concepts « inscrivent ensemble les groupes sociaux dans une continuité historique soigneusement séquencée et découpée qui contribue à les singulariser » (2007). Cette notion de singularisation rejoint ce que Landel et Senil (2009) maintiennent puisque, pour eux, le patrimoine permet aux territoires d'asseoir leur légitimité, notamment grâce au caractère

spécifique des objets patrimoniaux présents au sein d'un territoire. Aussi, Landel et Senil (2009) ainsi que François *et al.* (2006), dans des travaux de recherche mettant en lien patrimoine, territoire et économie, définissent le patrimoine comme une « ressource territoriale ». Ici, notons que cette ressource est comprise comme une ressource économique pour un territoire qui va utiliser le patrimoine, objet de singularisation du territoire, comme un outil d'attrait touristique.

Le patrimoine en tant que ressource touristique d'un territoire rejoint le désir de l'UNESCO de « faire connaître » (UNESCO, 2012) à l'aide de la reconnaissance du territoire en tant que patrimoine mondial. Effectivement, le patrimoine d'un territoire est ici pris comme un élément qui le différencie des autres territoires. Il est ainsi mis en avant qu'un sentiment d'appartenance et d'identité se forme par le patrimoine d'un territoire et sa patrimonialisation témoigne du caractère unique de ce dernier (Bouisset *et al.*, 2010).

Cependant, il est important de noter que le patrimoine n'est pas toujours l'élément fédérateur et facteur d'identification d'un groupe au sein d'un territoire. En effet, Gravari-Barbas (1995) différencie deux cas de figure concernant les liens entre territoire, habitants et patrimoine. De ce fait, cette dernière nuance ce qui a été abordé par Bouisset *et al.*, (2010).

D'abord, l'auteure aborde, ce qu'elle nomme le patrimoine « sang » qui correspond au fait que le groupe se considère « héritier » du groupe créateur du bien patrimonial. Au sein d'un territoire, « le processus d'identification au patrimoine est donc essentiel, puisqu'il permet non seulement la survie du bien patrimonial mais aussi l'identification d'un groupe, fédéré autour de l'élément patrimonial » (Gravari-Barbas, 1995). Une corrélation existe donc entre un territoire et le patrimoine de ce dernier grâce à un sentiment d'identification au patrimoine. Effectivement, Timothy met en avant que

*« governments often use heritage places, historic buildings and monuments to build patriotism and ensure their citizenry's loyalty » (2011 : 33).*

Au contraire, le cas du patrimoine « sol », en opposition au premier terme, correspond au « patrimoine [qui] est transmis par le territoire lui-même à un groupe qui ne se reconnaît pas dans l'héritage du groupe créateur » (Gravari-Barbas, 1995). Les biens patrimoniaux présents ne sont pas des éléments fédérateurs pour les habitants. Dans ce cas-ci, comme Gravari-Barbas explique : « si l'identification au territoire ne s'opère pas à travers un ensemble de biens patrimoniaux (non reconnus), elle en est assurée à travers d'autres » (1995). Par conséquent, même si un territoire accueille un ou plusieurs biens patrimoniaux, ils ne sont pas toujours les éléments fédérateurs des habitants d'un territoire.

De plus, l'inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO implique que le territoire n'est plus la seule possession d'un État mais appartient à « tous » symboliquement, puisqu'il est patrimoine de l'Humanité. Cet aspect de la labellisation, qui implique une ouverture au monde entier et un possible accroissement du nombre de visiteurs, peut engendrer des conséquences autant écologiques que sociales. En effet, selon Salin (2007), le label octroyé par l'UNESCO peut susciter « la fierté ou au contraire le sentiment de dépossession et le rejet » (Salin, 2007) de la part des populations locales. Le sentiment d'identité et de fédération découlant du patrimoine du territoire évoqué par Bouisset *et al.* (2010) ainsi que par Gravari-Barbas (1995) est donc compromis par cette exposition à l'extérieur. Ce sentiment d'« invasion » ressenti par les habitants d'un paysage culturel se rapproche ainsi de la notion de « complexification de la relation tissée entre les habitants et les lieux qu'ils habitent » (Bigando, 2012) qui fait suite à une labellisation patrimoniale.

Bigando (2012), qui veut mettre en lumière l'appropriation par les habitants de la valeur patrimoniale « exceptionnelle » de leur paysage en prenant l'exemple de Saint-Émilion

en France, met en avant que les habitants présentent deux facettes face à leur paysage patrimonialisé : le « paysage vitrine » et le « paysage intime » (Bigando, 2012). Le premier correspond à une pratique occasionnelle qui « survient toujours dans un contexte particulier d'expérimentation et de démonstration de l'exceptionnalité paysagère face au regard de l'Autre » (Bigando, 2012). Le second correspond aux « lieux que les habitants excluent de toute logique patrimoniale et qu'ils souhaitent, de cette manière, réserver à un vécu paysager plus ordinaire et quotidien » (Bigando, 2012). L'auteure met ainsi en lumière une forme de « renoncement personnel et d'abandon à l'Autre » (Bigando, 2012) face à la visite plus ou moins intense de touristes au sein d'un territoire patrimonialisé. Les habitants se résigneraient donc à céder leur territoire patrimonialisé aux visiteurs et se créent leur propre « paysage intime » puisqu'ils sont dépossédés du paysage devenu vitrine par l'affluence de visiteurs.

Cette différence de l'expérience du territoire et du paysage, entre ceux qui y habitent et les touristes, soulignée par Bigando (2012), rejoint ce que Dormaels soutient en disant que « l'espace de l'habitant est différent de l'espace du touriste, même s'il s'agit du même lieu, du même endroit, et particulièrement dans un environnement patrimonial » (2012 : 23).

En outre, Stock et Lucas mettent en avant que dans un espace touristique, « notamment par la mise en place de signes spécifiques et d'un agencement spatial spécifiquement destiné aux touristes, un nouvel agencement spatial émerge » (2012). Cette modification de l'espace et de son expérience peut être rattachée à la notion du « habiter touristique » (Stock et Lucas, 2012) abordé par les auteurs dans un contexte urbain. Cette dernière étant fondée sur « une présence temporaire *in situ* où se joue déplacement, distanciation, re-création » (Stock et Lucas, 2012) implique l'idée « de considérer que les résidents — longtemps confondus avec l'habitant — ne sont pas les seuls à habiter la ville » (Stock, 2007). Ainsi, dans un contexte d'espace touristique,

cet « habiter » représente « une autre manière de faire avec de l'espace, que celle du quotidien » (Stock et Lucas, 2012).

Selon Zamant (2017) et Salin (2007), les sentiments de dépossession et d'invasion ressentis par les habitants d'un paysage culturel pourraient être dépassés grâce à une dynamique d'implication des populations locales à la gestion du paysage culturel. L'article de Salin (2007), qui prend comme cas d'étude la Quebrada de Humahuaca en Argentine, montre qu'il existe au sein de ce territoire une implication de ses habitants dans sa gestion. Ceci conduit l'auteure à le qualifier de « modèle de bonne gouvernance » (Salin, 2007). Effectivement, les populations locales ont été impliquées dans la gouvernance, autrement dit aux prises de décisions, dès la première phase du processus de classement au patrimoine mondial, c'est-à-dire que le groupe dont dépend le paysage est impliqué dans le processus de patrimonialisation de celui-ci. Cela a amené l'UNESCO à reconnaître la Quebrada comme « un modèle de référence en matière de démarche participative dans les processus de consultation pour la protection des patrimoines lors de l'étude de pré-classement » (Salin, 2007).

L'implication et la participation au processus de classement au patrimoine mondial et à la gestion du territoire du groupe à l'origine du paysage culturel serait donc essentielle pour sa pérennisation. Salin (2007) insiste sur le fait que « l'implication des habitants est alors un moyen de légitimer une action “venue d'en haut”, initiée au départ par des personnalités politiques aux ambitions nationales » (Salin, 2007). La Quebrada a ainsi mis en place des ateliers éducatifs « lié[s] à la connaissance des patrimoines et de l'histoire locale » (Salin, 2007) pour éviter la perte du sentiment d'appartenance et du sentiment identitaire lié au territoire par les populations locales face à l'affluence de touristes à la suite de la labellisation et de la patrimonialisation par l'UNESCO.

Comme l'ont abordé Salin (2007), Zamant (2017) et Bigando (2012), la reconnaissance d'un territoire par l'UNESCO comme patrimoine mondial peut engendrer une

modification des liens entre les résidents et le territoire. Salin (2007) insiste donc sur l'importance de s'intéresser au groupe culturel, c'est-à-dire le groupe duquel dépend un paysage culturel, pour que la pérennité du territoire soit assurée. Cette idée est appuyée par Marcotte et Bourdeau qui énoncent que « si la communauté locale n'est pas impliquée, elle risque de mal comprendre les implications de cette nomination, et même craindre de perdre son autonomie dans la gestion du territoire » (2010). Notons cependant que ce phénomène n'est pas singulier au patrimoine mondial mais qu'il peut possiblement être amplifié par son caractère d'ouverture sur le reste de l'humanité.

#### 1.4 Tourisme et conservation du patrimoine

Plusieurs études jugent la relation entre le patrimoine et le tourisme comme « néfaste » (Gravari-Barbas *et al.*, 2012 : 9). En effet, le tourisme est ici vu comme un élément extérieur potentiellement destructeur pour un bien patrimonial. Néanmoins, une autre vision de cette relation patrimoine-tourisme existe. Gravari-Barbas *et al.*, défendent le fait que le tourisme peut être « un moyen pour que le site soit encouragé à mettre en place des plans de gestion, de sauvegarde et de mise en valeur qui contribuent à la conservation des biens » (Gravari-Barbas *et al.*, 2012 : 9).

Salin (2007) met en relation la patrimonialisation d'un territoire et le tourisme. Effectivement, selon l'auteure, « la relation entre tourisme et patrimoine est quasi systématique même si elle naît d'une contradiction intrinsèque entre préservation et valorisation » (Salin, 2007). Cette affirmation rejoint ce que Zamant (2017) exprime en disant que le paysage culturel oscille entre préservation et développement économique. Ici, le développement économique est associé à l'ouverture au tourisme du territoire. Les deux auteures s'accordent donc pour dire que les concepts de patrimoine et de tourisme vont de pair dans le cadre de la patrimonialisation d'un paysage culturel. Ce développement touristique d'un site patrimonialisé peut être expliqué par sa capacité à motiver un déplacement pour sa découverte.

La corrélation observée par Salin (2007) et Zamant (2017) entre les concepts de patrimoine et de tourisme rejoint la vision de Lazzarotti qui met en avant que « le tourisme et le patrimoine [comme] deux phénomènes aujourd'hui conjoints » (2003). De plus, Davallon (2002), lorsqu'il présente selon lui les différentes étapes de la patrimonialisation, met en avant l'étape de « la célébration de la "trouvaille" de l'objet par son exposition ». La mise en exposition et l'ouverture aux visiteurs du bien semblent donc bien liées à la patrimonialisation de ce dernier.

Au contraire, Gravari-Barbas *et al.* expliquent que « rares sont les études et les statistiques qui donnent des garanties méthodologiques suffisantes pour apprécier sérieusement l'impact de l'inscription [sur la liste du patrimoine mondial] sur la fréquentation » (2012 : 6). Les auteurs font référence au patrimoine mondial mais cette affirmation reste vraie pour les biens patrimonialisés non-inscrits sur la liste réalisée par l'UNESCO. En effet, il est difficile d'affirmer que l'évolution positive de la fréquentation d'un site existe grâce à sa patrimonialisation ou si elle est sujette à l'expansion générale du nombre de touristes (Gravari-Barbas *et al.*, 2012 : 6). De plus, il faut noter que chaque site patrimonialisé ne présente pas la même force d'attraction puisque l'imaginaire autour des biens patrimoniaux n'a pas la même intensité (Gravari-Barbas, 2004). De ce fait, la relation patrimoine-tourisme apparaît une nouvelle fois comme complexe et ceci montre l'importance de l'étudier au sein de plusieurs sites patrimonialisés pour pouvoir mieux l'appréhender.

Malgré la nuance quant à l'intensité de la relation entre tourisme et patrimoine au sein d'un site patrimonialisé, Salin (2007) et Zamant (2017) voient les concepts de préservation ou de conservation comme difficiles à concilier et ayant des objectifs distincts de la valorisation touristique et de la mise en tourisme du patrimoine. Ces deux objectifs, la conservation et la valorisation touristique, seraient donc en contradiction.

Cependant, Lazzarotti (2003), qui s'accorde avec Salin (2007) et Zamant (2017) pour dire que certains éléments opposent patrimoine et tourisme, met en avant que ces deux concepts peuvent aussi « s'alimenter réciproquement » (Lazzarotti, 2003). Ce dernier met ainsi en avant différents types de relations entre patrimoine et tourisme.

D'abord, le chercheur parle de « tourisme par le patrimoine » (Lazzarotti, 2003). Ici, le tourisme se crée par la patrimonialisation d'un objet, le phénomène touristique fait dans ce cas-ci partie intégrante du projet de patrimonialisation. Le tourisme va engendrer des gains, économiques notamment, permettant ainsi la conservation du patrimoine. Ceci peut donc rejoindre la vision plus économique du sujet qui voit le patrimoine comme une « ressource territoriale » (Landel et Senil, 2009 et François *et al.*, 2006) permettant un développement économique d'un espace touristique. Le patrimoine est ici conçu dans un objectif de développement touristique.

Ensuite, il aborde le « patrimoine par le tourisme » (Lazzarotti, 2003) où le tourisme « stimule » le patrimoine, et peut, dans certains cas, permettre l'émergence du processus de patrimonialisation. Cette vision rejoint ce que Davallon (2002) présente dans ces différentes étapes de la patrimonialisation d'un bien, où la mise en exposition est une étape à elle-même de la patrimonialisation d'un bien. Le tourisme va être ici une dynamique engendrant la mise en patrimoine d'un bien.

Puis, pour finir, Lazzarotti (2003) parle d'une possible « synergie » entre le tourisme et le patrimoine. Dans ce cas-ci, patrimoine et tourisme émergent et s'activent au même moment. La conciliation simultanée de ces deux phénomènes serait donc un instrument servant à l' « aménagement de l'espace et [la] promotion du lieu » (Lazzarotti, 2003).

Par conséquent, certains enjeux de conciliations entre l'ouverture au tourisme d'un bien et sa conservation existent mais ils sont spécifiques à chacun puisqu'il existe de multiples processus de mise en patrimoine et de mise en tourisme.

Dans un contexte où l'on s'intéresse à la relation entre le tourisme et la conservation d'un patrimoine au sein d'un territoire inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, il peut être intéressant de noter que « *the fundamental conditions for the qualification of cultural sites to the World Heritage List include the requirement to satisfy the notions of authenticity and integrity* » (Jokilehto, 2006 : 2). Effectivement, il paraît important ici de s'arrêter sur la notion d'authenticité qui semble être un élément déterminant pour obtenir le label de « patrimoine mondial » par l'UNESCO puisque le tourisme peut altérer à cette notion d'authenticité d'un bien patrimonial.

En effet, cette notion peut être présentée comme paradoxale dans le contexte où elle s'applique ici à des sites devenus attractions touristiques puisqu'« un site authentique peut être défini comme un site original, non dénaturé et situé hors de la sphère marchande » (Camus et Sahut, 2012 : 39). Cependant, Camus et Sahut montrent dans leur recherche qu'« il est possible de favoriser la perception d'authenticité d'un site touristique tout en respectant les règles strictes du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO » (2012 : 50), notamment en mettant en place des stratégies de gestion pour « pouvoir faire vivre les expériences du patrimoine originel aux visiteurs sans que ce patrimoine ne soit dénaturé » (Camus et Sahut, 2012 : 50) et ainsi continuer de le préserver et de l'exposer.

En conclusion, il a été vu que plusieurs facteurs influencent la relation entre l'ouverture au tourisme d'un bien patrimonial et sa conservation. Cette relation peut être qualifiée de complexe et difficile à appréhender puisqu'elle ne se développe pas de la même manière au sein de chaque site patrimonialisé, qu'ils soient reconnus comme patrimoine mondial ou non. De ce fait, il est aujourd'hui important de s'intéresser à la relation tourisme-conservation patrimoniale au travers de recherches pour mieux encadrer les interactions entre les touristes et le bien patrimonialisé.

## 1.5 La proposition de recherche

Dans le contexte où l'étude s'intéresse à un paysage culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le bien patrimonialisé peut, comme il a été présenté, être sujet à diverses problématiques quant à sa mise en tourisme et à sa conservation. De plus, la présente recherche s'intéresse à un territoire dépendant d'une pratique agricole exercée par un corps de métier spécifique dont l'ouverture au tourisme n'est pas toujours une évidence. Ainsi, la problématique principale de cette recherche repose sur la conciliation d'une profession, d'une pratique patrimoniale et de leur mise en tourisme au sein d'un paysage culturel qui répond à des « valeurs universelles exceptionnelles ».

C'est donc dans ce contexte et face à ces problématiques que la présente recherche veut comprendre comment les agriculteurs peuvent participer à la mise en tourisme d'un paysage culturel.

Pour bien appréhender cette question, l'étude souhaite répondre, plus précisément, aux interrogations suivantes :

- Comment les agriculteurs et les acteurs touristiques se représentent-ils la profession d'agriculteur, le patrimoine ainsi que le tourisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes ?
- Comment le patrimoine agropastoral du paysage culturel est-il mis en tourisme ?
- Comment concilier la conservation d'une pratique professionnelle patrimonialisée avec sa mise en tourisme au sein des Causses et Cévennes ?

C'est au travers de l'analyse des représentations des agriculteurs, acteurs et groupe culturel d'un paysage culturel ainsi que des représentations des acteurs touristiques du

territoire, que l'étude a pour vocation de répondre à la question de recherche. En effet, pour comprendre la participation des agriculteurs à la mise en tourisme d'un paysage culturel, il est fondamental de comprendre leurs représentations du métier d'agriculteurs et celles des acteurs du tourisme.

### 1.6 La pertinence sociale et scientifique

L'étude s'intéresse au point de vue des agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes pour permettre une compréhension de leur vision de leur profession, de leur patrimoine et de l'ouverture au tourisme du site. De plus, ce projet de recherche met en avant les relations entre agriculteurs et acteurs touristiques, plus particulièrement, il s'agit de comprendre comment les deux parties se représentent le patrimoine ainsi que la profession agricole et leur mise en tourisme au sein du territoire. Ainsi, l'étude des représentations du groupe culturel et des acteurs touristiques pourra être une clef de réponse en faveur d'une mise en tourisme du paysage culturel efficace et correspondant à la volonté des agriculteurs. Effectivement, cette étude pourra permettre de comprendre les convergences mais aussi les divergences dans les représentations des différentes parties étudiées. De plus, grâce à l'analyse des représentations, les différentes parties auront une aide pour baliser un plan d'action et de développement dans une démarche de mise en tourisme correspondant aux visions du groupe culturel duquel dépend le paysage culturel.

La pertinence scientifique de cette étude se trouve d'abord dans le fait que peu d'études s'intéressent au point de vue d'un groupe culturel au sein d'un paysage culturel. Effectivement, Salin (2007) a montré l'importance d'impliquer le groupe culturel aux prises de décisions concernant la gestion du paysage culturel. Pour cela, il est important de comprendre leur point de vue et la représentation qu'ils se font de leur patrimoine et de l'ouverture aux touristes de ce dernier puisqu'il dépend directement d'eux. De plus, cette recherche étudie, au travers des représentations, la conciliation d'une

profession, d'un patrimoine immatériel et de leur mise en tourisme. Il est effectivement rare qu'un paysage culturel dépende d'une profession ayant pour objet une pratique patrimonialisée et qu'elle soit une ressource touristique pour un territoire.

Le fait que le paysage culturel dépende d'une pratique correspondant à une profession attise les pertinences sociales et scientifiques de cette recherche. En effet, ce cas est intéressant pour le corps scientifique du fait du caractère rare de cette situation. De plus, il est intéressant socialement parlant puisque comprendre le point de vue du groupe culturel permettra par la suite d'influencer le plan d'action lié à ce territoire.

### 1.7 En conclusion

En raison de la complexité du phénomène touristique, cette étude s'inscrit dans une démarche en vue d'alimenter le champ de connaissances de ce domaine et plus particulièrement par le biais du spectre du tourisme patrimonial.

La recherche portera un intérêt particulier aux acteurs impliqués dans la mise en tourisme du patrimoine agricole des Causses et Cévennes, et plus particulièrement au groupe culturel qui agit sur le paysage culturel, pour permettre une meilleure compréhension du phénomène existant. De plus, cet intérêt porté aux acteurs permettra une meilleure appréhension de leur implication dans la mise en tourisme et dans la conservation du bien reconnu comme patrimoine mondial. En effet, la principale problématique liée à cette étude repose sur la conciliation délicate d'une pratique professionnelle qui pérennise un bien patrimonialisé avec son ouverture au tourisme.

Cette recherche s'inscrit donc dans un objectif d'utiliser les représentations des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux ainsi que celles des agriculteurs agropastoraux pour comprendre la participation de ces derniers à la mise en tourisme du paysage culturel des Causses et Cévennes.

## CHAPITRE II

### LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

Ce chapitre sera l'occasion de présenter le cadre conceptuel de l'étude. La réalisation de ce dernier permet de construire des « concepts en se référant aux connaissances acquises lors de l'exploration, en se basant sur la théorie choisie, modifiée ou construite » (Dépelteau, 2000 : 178). La construction de ce cadre est un exercice important pour la recherche puisqu'il guidera notre réflexion et notre appréhension du phénomène étudié ainsi que notre compréhension des mécanismes engagés.

Seront donc décrits, dans ce chapitre, les différents concepts mobilisés afin de permettre l'analyse des résultats dans un objectif de répondre à la question de recherche exposée plus tôt. Cette dernière s'interroge sur la participation des agriculteurs à la mise en tourisme du paysage culturel. Ainsi, il sera abordé les concepts d'acteur, de paysage culturel ainsi que de mise en tourisme.

Comprenons ici que définir un concept est relié au fait d'« énoncer les principales dimensions qui le caractérisent et qui le distinguent des autres phénomènes » (Dépelteau, 2000 : 184). Ces dimensions vont cadrer et délimiter les portions de la réalité que nous voulons observer pour notre recherche.

## 2.1 Le concept d'acteur

Un acteur est communément défini comme une « personne qui participe activement à une entreprise, qui joue un rôle effectif dans une affaire, dans un événement » (Larousse, 2020a). Notons que l'acteur est, dans le cadre de cette recherche, un concept important puisqu'il agit sur les deux autres concepts mobilisés pour la recherche. En effet, il influence directement le maintien du paysage culturel et est aussi un élément clef pour la mise en tourisme du patrimoine du territoire.

Dans les études sociologiques, le concept d'acteur est souvent utilisé. Il apparaît ainsi dans l'ouvrage *Les 100 mots de la sociologie* (2010). Dans ce dernier, le concept est compris comme suit :

Qu'il soit individuel ou collectif, l'acteur désigne en général le support des conduites sociales. Ce terme récurrent du vocabulaire sociologique est toutefois utilisé de façons distinctes selon les conceptions de l'action sociale. Parfois, d'autres dénominations lui sont d'ailleurs préférées. Quand une conception structurelle ou déterministe prévaut, l'action sociale est envisagée comme la manifestation de structures ou d'interactions. Les sociologues peuvent parler d'acteur (Merton, Parsons, Goffman) ou de sujet (Foucault), au fond, c'est la notion d'agent (Bourdieu) qui s'impose : l'individu agit moins qu'il n'est agi ou bien par les moments et situations ou bien par des logiques extérieures qu'il a intériorisées par la socialisation ou tout effet de domination. Cette incorporation des exigences normatives ou situationnelles dote les individus de dispositions qui régissent les conduites tout en leur donnant l'illusion de se comporter de façon libre et autonome. À l'extrême, il y a une correspondance étroite entre la subjectivité des conduites et l'objectivité des positions (Paugam, 2010 : 44).

Les acteurs impliqués dans la conservation du patrimoine et de sa mise en tourisme peuvent ici être compris comme « les sujets ou les instances qui sont responsables de l'action. Ils agissent sur l'objet 1 pour produire l'objet 2 » (Kadri *et al.*, 2019). Cette définition est utilisée dans le cadre d'une explication du concept de mise en tourisme (Kadri *et al.*, 2019) mais elle peut être adaptée au cadre d'une seule explication du

terme d'acteur. Effectivement, selon cette définition, le concept d'acteur implique qu'une entité agit sur un objet et le modifie afin de créer un autre objet. De plus, en s'appuyant sur la compréhension sociologique du concept présenté précédemment, nous pouvons associer à ces actions transformantes les « exigences normatives ou situationnelles » (Paugam, 2010 : 44) qui influencent plus ou moins consciemment ces actions.

C'est par cette explication impliquant une action modifiante sur un objet donné que la recherche s'intéresse au concept d'acteur. Ici, les acteurs sont rattachés à deux parties. D'abord, un intérêt est porté aux agriculteurs agropastoraux puisqu'ils sont impliqués dans la transformation du paysage par leur pratique agricole, ils constituent ainsi le groupe culturel duquel dépend le paysage culturel, mais aussi par leur mise en tourisme de cette pratique. De plus, l'étude s'intéresse aux acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux au sein du territoire puisqu'ils sont responsables de l'organisation du tourisme des Causses et Cévennes et ils sont aussi les représentants de l'État qui est responsable du bien patrimonialisé. Notons que les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux représentent des acteurs touristiques du territoire parmi d'autres, de ce fait lorsque le terme acteur touristique est employé, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de tous les acteurs touristique mais de ceux qui sont gestionnaire du tourisme aux échelle départementales et interdépartementales.

De ce fait, les acteurs agissent sur le paysage culturel, que l'on peut voir comme un objet composé de deux biens : un bien agricole et un bien touristique. En effet, le paysage culturel présente une ressource agricole permettant l'agropastoralisme méditerranéen et comprend une ressource touristique, c'est-à-dire que c'est un espace pouvant être expérimenté par les touristes.

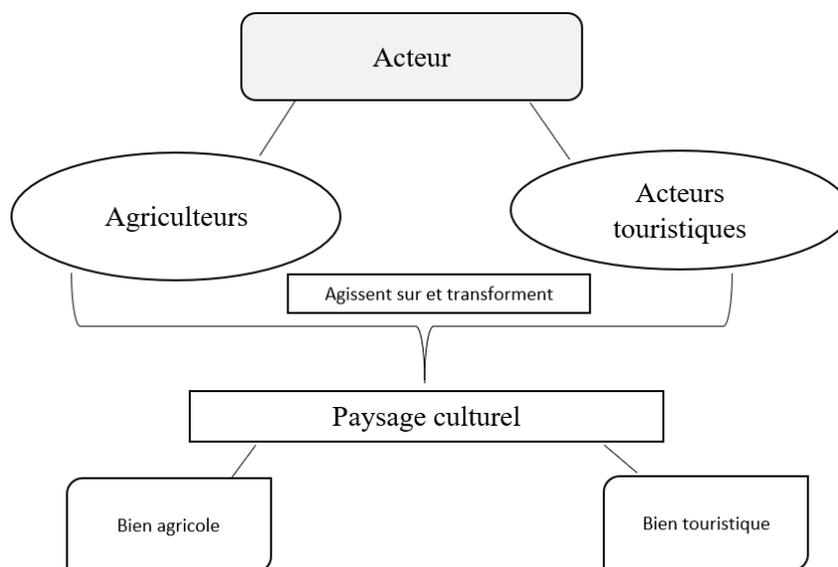


Figure 2.1 : « La décomposition du concept d'acteur », réalisation de l'auteure

La figure 2.1 a pour objectif de montrer ce à quoi correspond le concept d'acteur dans le cadre de cette recherche. Elle met en lumière que, comme expliqué plus tôt, le concept d'acteur implique une action transformante sur un objet. Cependant, dans le cadre de cette étude, l'objet en question, soit le paysage culturel, peut être vu comme un objet conjuguant une ressource agricole ainsi qu'une ressource touristique. Ces dernières peuvent être utilisées par les acteurs pour créer un objet transformé. Les acteurs vont donc influencer le bien agricole et le bien touristique.

Trois dimensions principales peuvent être attribuées au concept d'acteur dans le cadre de cette étude. D'abord, dans le cas des agriculteurs, ils constituent le groupe à l'origine du paysage culturel et assurent sa pérennisation, c'est ce qui est appelé ici le groupe culturel. Et, dans le cas de ce qui est ici appelé acteur touristique du territoire, ils agissent en parallèle des agriculteurs dans les actions agricoles et touristiques présentes au sein du paysage culturel, soutenant ainsi le groupe culturel. Ensuite, nous attribuons une deuxième dimension au concept d'acteur qui est associée aux représentations que

ces derniers ont vis-à-vis de l'agropastoralisme. Puis, nous nous intéressons à leur implication au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes.

Premièrement, les agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme constituent le groupe duquel dépend le paysage culturel. Effectivement, selon l'UNESCO (2020b) un paysage culturel est la résultante d'une action produite par un groupe d'humains sur un environnement naturel. Cette action a un impact direct sur le paysage et sur la biodiversité de ce territoire. Dans le cas du paysage culturel des Causses et Cévennes, cette action transformante est produite par les agriculteurs utilisant une pratique agricole spécifique qui est l'agropastoralisme méditerranéen. De ce fait, l'implication de cet acteur sur le paysage culturel est indispensable pour la conservation du bien patrimonialisé puisque cette pratique a une influence directe sur le paysage naturel des Causses et Cévennes. Cette modification du paysage est la résultante de cette pratique spécifique qui rend ce bien patrimonial unique.

De plus, les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux représentent l'État français qui est engagé dans la patrimonialisation et comme il s'agit d'un agent de la patrimonialisation du bien, celui-ci en devient héritier avec un devoir de pérennisation comme l'expliquait plus tôt Davallon (2014 : 2). De ce fait, ce groupe d'acteur a une action modifiante sur le territoire en participant à sa conservation et à sa valorisation même si ce groupe d'acteurs ne pratique pas l'agropastoralisme lui-même.

Deuxièmement, c'est au travers des représentations des agriculteurs et des acteurs départementaux et interdépartementaux face à l'agropastoralisme méditerranéen que l'étude veut comprendre les relations entre les acteurs et la pratique ayant une action transformante sur le bien patrimonialisé. Notons qu'une représentation peut être comprise comme « un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné » (Abric, 2005). De plus, Moliner et Guimelli (2015) expliquent que « aux yeux de ceux qui les partagent, [les représentations sociales] ne

sont jamais perçues comme des constructions intellectuelles élaborées à propos de la réalité. Elles ne sont pas perçues comme des “univers d’opinions” ou des points de vue particuliers. Elles apparaissent comme les reflets objectifs d’une réalité évidente et indiscutable » (2015 : 7-8). Les représentations sont donc fortement ancrées et leur évolution se fait de manière relativement progressive (Moliner et Guimelli, 2015 : 85). Jodelet ajoute à cette définition des représentations le fait qu’elles constituent « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la constitution d’une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989). Ajoutons que « l’étude des représentations sociales permet [...] d’identifier des croyances ou des opinions qui sous-tendent des logiques d’action » (Moliner et Guimelli, 2015 : 78). Les actions sont donc intimement liées aux représentations. Dans le cadre de ce mémoire, l’objet étudié est une pratique agricole mais aussi une profession, un bien patrimonial et une ressource touristique. L’analyse et la compréhension des représentations permettra de comprendre la « réalité » de la pratique agropastorale au travers de la vision des agriculteurs et des acteurs touristiques des Causses et Cévennes. Comprendre la vision de ces derniers par leur représentation sera une clef de connaissance vis-à-vis de leur positionnement face à la pratique agropastorale et permettra de mieux comprendre les actions entreprises. En ayant accès aux représentations, l’étude pourra analyser l’intérêt ou le non-intérêt des agriculteurs et des acteurs touristiques à proposer une découverte des exploitations et sur les lieux de transhumance et comprendre s’ils se représentent la pratique patrimonialisée comme une ressource touristique.

Troisièmement, le concept d’acteur prend aussi en compte une dimension d’implication. Selon Salin (2007), pour qu’un paysage culturel soit durable, l’implication du groupe spécifique dans la gestion du bien patrimonial est essentielle. Effectivement, le groupe pratiquant la pratique spécifique maintient le paysage culturel mais leur collaboration et leur implication dans sa gestion paraissent indispensables. Ce n’est pas un individu seul qui permet la pérennisation de la pratique patrimoniale mais bien le fait que ce soit

un groupe qui utilise cette technique spécifique qui a une action transformante sur l'objet patrimonial. De plus, les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux, représentants de l'État, ont un devoir d'implication puisqu'ils sont héritiers du bien patrimonialisé. De ce fait, leur implication et la collaboration avec les acteurs pratiquant l'agropastoralisme ont une grande importance pour la conservation du patrimoine.

Dimension	Composantes	Indicateurs
Groupe culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profession</li> <li>- Technique spécifique</li> <li>- Soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme, formation, source de revenus, détention d'une exploitation agricole</li> <li>- Type d'élevage, pratique sédentaire ou mobile, depuis quand ils pratiquent cette technique</li> <li>- Programmes de formation</li> <li>- Ateliers</li> <li>- Mise en relation des différents agriculteurs</li> </ul>
Représentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agropastoralisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mots évoqués (profession, patrimoine, ressource touristique, héritage familial...)</li> <li>- Classement par ordre d'importance des mots évoqués</li> </ul>
Implication et participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération</li> <li>- Intérêt à accueillir des visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre d'un syndicat, d'un groupe politique, d'une association, d'un comité...</li> <li>- Regroupement avec d'autres agriculteurs</li> <li>- Fréquence des rencontres</li> <li>- Contenu des rencontres</li> <li>- Participation à des prises de décisions concernant la gestion du paysage culturel</li> <li>- Implication dans la gestion du bien patrimonial</li> <li>- Raisons de l'accueil ou du non-accueil</li> <li>- Représentation de la pratique comme ressource touristique</li> </ul>

Tableau 2.1 : « le concept d'acteur et ses composantes », réalisation de l'auteure inspirée de Quivy et Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, p.125

## 2.2 Le concept de paysage culturel

Un paysage culturel est défini comme une « œuvre mêlant la nature et l’empreinte qu’y a laissée l’être humain » (UNESCO, 2020e). Rössler explique que :

*Cultural landscapes are at the interface between nature and culture, tangible and intangible heritage, biological and cultural diversity - they represent a closely woven net of relationships, the essence of culture and people’s identity. Cultural landscapes are a focus of protected areas in a larger ecosystem context, and they are a symbol of the growing recognition of the fundamental links between local communities and their heritage, humankind, and its natural environment (2006 : 334).*

Il faut noter que plusieurs catégories de paysages culturels ont été délimitées par l’UNESCO depuis l’apparition de cette catégorie sur la liste du patrimoine mondial en 1992. L’organisme a ainsi permis de mettre en lumière le caractère unique de chacun au travers de la relation de l’homme avec son paysage naturel. Dans le cadre de cette étude, il est question d’un paysage qualifié d’essentiellement évolutif, c’est-à-dire qu’il est la résultante d’« une exigence à l’origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel » (Mitchell *et al.*, 2011 : 20). Il est aussi considéré et est inscrit en tant que paysage vivant puisqu’il « conserve un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue » (Mitchell *et al.*, 2011 : 20).

À partir de ces informations, trois dimensions différentes peuvent être attribuées aux paysages culturels : la dimension de paysage, la dimension de patrimoine et la dimension de conservation du bien patrimonialisé.

Premièrement, la dimension de « paysage » du concept de paysage culturel est incontournable. Gamache *et al.* expliquent que « la notion de paysage intègre, d’une

part, les données sur les conditions physiques des milieux et, d'autre part, les données culturelles des sociétés et les processus sociaux qui l'encadrent » (2004 : 74). Un paysage est donc une association de composantes matérielles et immatérielles dépendantes du milieu naturel et de l'action humaine. Ce concept est donc associé à des composantes culturelles. De ce fait, Claval met en lumière qu'il faut comprendre la culture comme l'« ensemble des représentations sur lesquelles repose la transmission des sensibilités, des idées et des normes d'une génération à une autre, ou entre partenaires du même âge » (1992 : 5).

Ceci rejoint ce que Gamache *et al.* (2004) mettent en avant en montrant que trois approches permettent l'étude des paysages : l'approche paysage-objet, l'approche paysage-sujet et la combinaison des deux. Dans cette étude, seront liés le paysage-sujet et le paysage-objet puisque nous nous intéressons à la vision alliant les composantes matérielles et immatérielles créant le paysage. En effet, le but est de s'intéresser à la relation entre l'homme et son espace naturel puisque « la culture s'affiche par le paysage et celui-ci informe sur les valeurs et le genre de vie » (Gamache *et al.*, 2004). Cette vision s'inscrit dans une démarche qui montre que « l'espace et l'environnement interviennent dans les processus de transmission, et constituent une donnée essentielle de ce qui passe des uns aux autres » (Claval, 1992 : 5).

À travers cette approche, un intérêt sera porté aux représentations des acteurs du paysage culturel qui permettront de valoriser et de comprendre leur relation avec leur milieu naturel qui a été modifié par une pratique culturelle spécifique.

Deuxièmement, il faut comprendre que le paysage culturel inclue implicitement la notion de patrimoine. D'abord, mettons en avant que le patrimoine immatériel est une composante essentielle pour la compréhension du paysage culturel. En effet, comme l'explique l'UNESCO :

Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation durable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis, ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature » (2020b).

Ici, le paysage culturel des Causses et Cévennes dépend d'une pratique agricole étant donc considérée comme un objet patrimonial immatériel. Ensuite, notons que ce n'est pas seulement la dimension immatérielle qui donne le caractère patrimonial au paysage culturel. En effet, la dimension naturelle, travaillée et transformée par les groupes humains implique aussi une dimension patrimoniale.

De plus, dans le contexte où l'étude s'intéresse à un paysage culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il faut comprendre que l'UNESCO agit en tant que label. Un label est communément défini comme une « étiquette ou marque spéciale créée par un syndicat professionnel et apposée sur un produit destiné à la vente, pour en certifier l'origine, en garantir la qualité et la conformité avec les normes de fabrication » (Larousse, 2020b). Cependant, ici, ce n'est pas un syndicat professionnel mais un organisme international qui présente une certification mettant en lumière la conformité avec les critères de sélection pour qu'un bien soit considéré comme patrimoine représentatif de l'Humanité.

Marcotte *et al.* différencient deux programmes de certification entraînant une labellisation : un lié à la production et l'autre lié à la qualité. Ces derniers expliquent que :

De façon générale, afin d'obtenir un label, les entreprises doivent réussir un processus de certification assurant que leurs produits, services, processus de production ou système de gestion atteignent ou dépassent les normes définies par l'organisme d'accréditation. Pour obtenir son label, l'entreprise doit alors adhérer à un programme de certification [...]. L'application rigoureuse des normes de l'organisme d'accréditation pourra garantir l'uniformité des produits, des services, du processus de production ou du système de gestion (Marcotte *et al.*, 2011).

De plus, dans le cas du programme lié à la certification de qualité :

Dans ce genre de programme, le label, souvent représenté simplement par un logo, démontre que le produit ou l'entreprise respecte la qualité ou les exigences de l'organisme de certification (Marcotte *et al.*, 2011).

Dans le cadre de cette étude, la compréhension et la représentation par les agriculteurs et les acteurs touristiques permettront de comprendre leur vision quant à cette certification. Aussi, l'intérêt porté à la labellisation permettra d'étudier les potentiels changements qu'elle a pu engendrer sur la pratique agricole et sur le paysage culturel en tant que tel.

Troisièmement, notons que le patrimoine, selon Davallon (2002) implique la passation d'un bien du passé au présent mais il implique aussi la notion de conservation, c'est-à-dire que le bien se doit de perdurer dans le futur. De plus, comme vu plus tôt, un paysage est aussi relié à une idée de transmission de ses composantes naturelles et culturelles à travers les générations. De ce fait, l'implication des héritiers du bien patrimonial et du paysage dans leur conservation est donc un élément déterminant pour que l'objet se transmette dans le futur. C'est dans ce sens que la recherche veut comprendre l'importance que les agriculteurs et les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux portent à la conservation dans le temps de la pratique et du paysage. De plus, un intérêt sera porté quant à l'intensité de leur implication dans la conservation de l'agropastoralisme méditerranéen. En effet, du fait que le paysage culturel soit, dans le cas de notre étude, qualifié d'évolutif et vivant, la conservation se fait par la continuité d'une pratique traditionnelle pouvant néanmoins s'adapter aux temps modernes. L'implication est donc un élément clef pour la conservation de ce paysage culturel.

L'étude veut ainsi s'intéresser à la relation et à la compréhension des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux vis-à-vis du patrimoine et leur perception de la labellisation comme patrimoine mondial de ce dernier.

Dimension	Composantes	Indicateurs
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire</li> <li>- Représentations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Description du territoire</li> <li>- Représentation des composantes matérielles et immatérielles des Causses et Cévennes (mots évoqués et classement par ordre d'importance),</li> <li>- Perception et compréhension du paysage</li> </ul>
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique agropastorale</li> <li>- Composantes naturelles</li> <li>- Label</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Origines du choix de cette pratique</li> <li>- Représentations de la pratique</li> <li>- Importance au niveau personnel</li> <li>- Représentations des éléments patrimoniaux naturels</li> <li>- Les liens entre le patrimoine immatériel et matériel du territoire</li> <li>- Connaissance de la labellisation</li> <li>- Compréhension de ce label</li> <li>- Présence de changements dans la pratique ou dans la manière de la voir</li> <li>- Ressenti et perception face au label</li> </ul>
Conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du bien patrimonialisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'importance et d'implication lié à la conservation</li> <li>- Encadrement de la pratique</li> <li>- Respect d'un cahier des charges</li> <li>- Ressenti face à la conservation du patrimoine</li> <li>- Formation de futurs agriculteurs agropastoraux</li> <li>- Formation à la conservation</li> </ul>

Tableau 2.2 : « le concept de paysage culturel et ses composantes », réalisation de l'auteure inspirée de Quivy et Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, p.125

### 2.3 Le concept de mise en tourisme

Dans cette étude, le phénomène touristique est étudié sous le spectre de la mise en tourisme d'un paysage culturel. De ce fait, son apparition dans le cadre conceptuel semble indispensable.

Ce concept ne connaît pas de consensus quant à son cadre définitionnel. Néanmoins, dans leur article « La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction », Kadri *et al.* (2019) ont proposé une définition pour tenter de délimiter le concept de mise en tourisme à travers une analyse des recherches francophones et anglophones s'y intéressant :

C'est un processus dynamique d'action [a.1], résultant d'une stratégie et d'une volonté politiques [b.1, b.2], mené par les acteurs nombreux et variés représentant des instances (publiques ou privées), qui possèdent une autorité décisive [e], et qui consiste à développer, à organiser, à mettre en valeur, à transformer ou adapter, à aménager et à gérer [a.2] la ville [c] vue à travers son espace physique [c.1.i], son infrastructure [c.1.ii] et sa potentialité riche ou remarquable [c.1.iii] dont les activités touristiques et événementielles [c.3.i], le patrimoine historique et culturel [c.3.ii] et l'infrastructure d'accueil [c.3.iii] sont les facteurs les plus importants. Le produit final de ce processus est une ville (touristiquement) attrayante [d], qui constitue un produit commercial [d.2] avec une forte réputation touristique [d.3], qui offre un répertoire d'activités [d.1] et d'expériences [d.4]. Le produit est destiné aux touristes-visiteurs [f.1], mais peut avoir un impact sur la vie des habitants [f.2]. (Kadri *et al.*, 2019)

La mise en tourisme sera comprise à partir de cette définition dans la recherche. Toutefois, l'objet d'étude ne sera pas la ville mais le paysage culturel.

À partir de cette définition, deux dimensions peuvent être attribuées à la mise en tourisme : la dimension de transformation et d'organisation d'un objet dans le but de l'ouvrir aux visiteurs et la dimension de valorisation.

Premièrement, notons que la compréhension de la transformation et de l'organisation dans le cadre de la mise en tourisme du paysage culturel se fera à l'aide de l'analyse de la transformation économique et des stratégies d'aménagement. Ces dernières prenant place au sein des exploitations agricoles mais aussi à l'échelle du paysage culturel en tant que tel. Les agriculteurs ainsi que les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux sont pris en compte quant à leurs stratégies de transformation et d'organisation. De plus, notons que nous nous intéressons aux stratégies mises en place à différentes échelles : à l'échelle interdépartementale, à l'échelle départementale ainsi qu'à l'échelle locale au sein des exploitations agricoles.

Ainsi, l'étude pourra faire ressortir les stratégies instaurées pour la mise en tourisme d'un patrimoine qui dépend avant tout d'une profession. Le but est de comprendre les actions et les représentations par les agriculteurs et par les acteurs touristiques concernant la conciliation entre une profession agricole et sa mise en tourisme.

Notons que l'intérêt porté aux différents acteurs dans cette étude a son importance dans la conceptualisation de la mise en tourisme. En effet, Kadri *et al.* ont mis en place une approche triangulaire « sous-jacente aux définitions modèles du concept de mise en tourisme » dans les études francophones dédiées au phénomène.

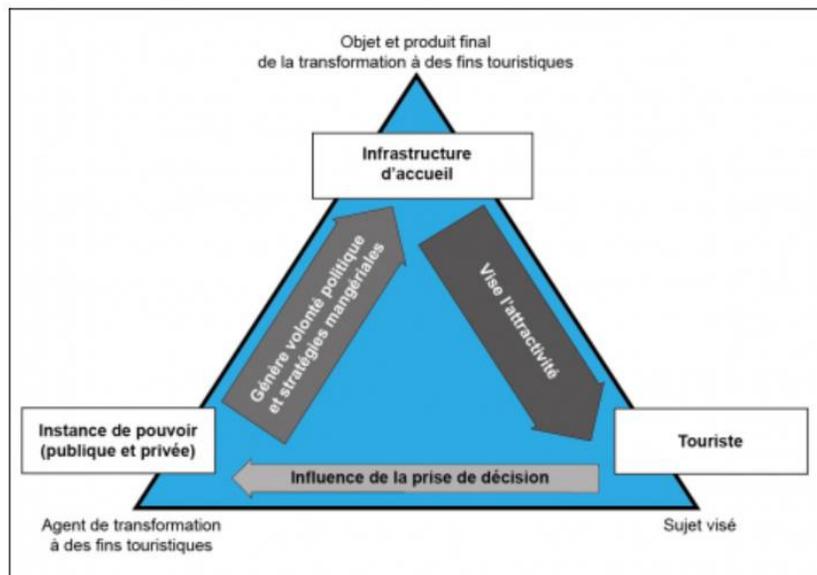


Figure 2.3 : « La triade infrastructure d'accueil – touriste – instance de pouvoir illustrant l'approche sous-jacente aux définitions modèles du concept de mise en tourisme », issu de Kadri *et al.* (2019)

La figure 2.3 montre bien l'importance de prendre en compte différents acteurs qui représentent les « instances de pouvoir » ainsi que ceux qui représentent l'« infrastructure d'accueil » pour étudier un phénomène touristique sous le spectre de la mise en tourisme. Cependant, comme l'expliquent Kadri *et al.* :

Ce point de vue marginalise ou rend complètement « invisibles » certains éléments de la réalité. Ces éléments sont, d'une part, la spontanéité du processus de mise en tourisme qui est propre à plusieurs modèles observés dans les pays en développement et, d'autre part, l'acteur visité. (2019)

Ainsi, porter un intérêt aux représentations des agriculteurs du phénomène en plus du point de vue des acteurs touristiques représentant les « instances de pouvoir » rend visible l'« acteur visité », soit l'agriculteur.

Deuxièmement, il fait noter que la valorisation est elle aussi une dimension importante dans le cadre de la mise en tourisme. En effet, la valorisation est la composante rendant

un bien touristiquement visible et attractif. Cette dimension peut être mise en lien avec la volonté de « faire connaître » les objets patrimoniaux inscrits sur la liste du patrimoine mondial mise en avant par l'UNESCO.

La valorisation touristique peut s'appuyer sur les démarches marketing du tourisme pour comprendre les choix faits pour mettre en lumière la pratique agropastorale méditerranéenne des Causses et Cévennes. Nous nous intéresserons ici aux actions et aux stratégies qui ont un effet attractif. Le but est de comprendre comment les acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux ainsi que les agriculteurs valorisent la pratique agricole et le paysage culturel à différentes échelles.

Dimension	Composantes	Indicateurs
Transformation et organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Économique</li> <li>- Aménagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Source de revenus</li> <li>- budgets départementaux et interdépartementaux</li> <li>- Adaptation de l'exploitation agricole pour l'accueil de visiteurs</li> <li>- Lieux dédiés à l'accueil</li> <li>- Informations mises à disposition</li> <li>- Activités proposées</li> <li>- Formation au tourisme</li> <li>- Ouverture des espaces de transhumance</li> </ul>
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marketing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de promotion</li> <li>- Plan Marketing</li> <li>- Plan de communication</li> <li>- Collaboration entre acteurs</li> <li>- Conciliation de la conservation avec la mise en tourisme à travers les représentations</li> <li>- Formation à la valorisation</li> </ul>

Tableau 2.3 : « le concept de mise en tourisme et ses composantes », réalisation de l'auteure inspirée de Quivy et Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, p.125

## 2.4 Les liens entre les concepts mobilisés

Les principaux concepts ayant été présentés, il est maintenant question de comprendre les liens qui les unissent. Cette partie permettra ainsi de compléter le cadre conceptuel en montrant la manière dont le phénomène dans son ensemble est compris. Comme l'expliquent Fortin et Gagnon, « tous les concepts contenus dans une étude doivent être liés entre eux afin qu'il soit possible, dans la suite de la recherche, d'examiner ou de vérifier leurs interrelations » (2016 : 114).

La figure 2.4 a ici pour objectif de mettre en lumière les principaux concepts impliqués dans l'élaboration du cadre conceptuel de la recherche et de comprendre la dynamique qui se crée entre eux.

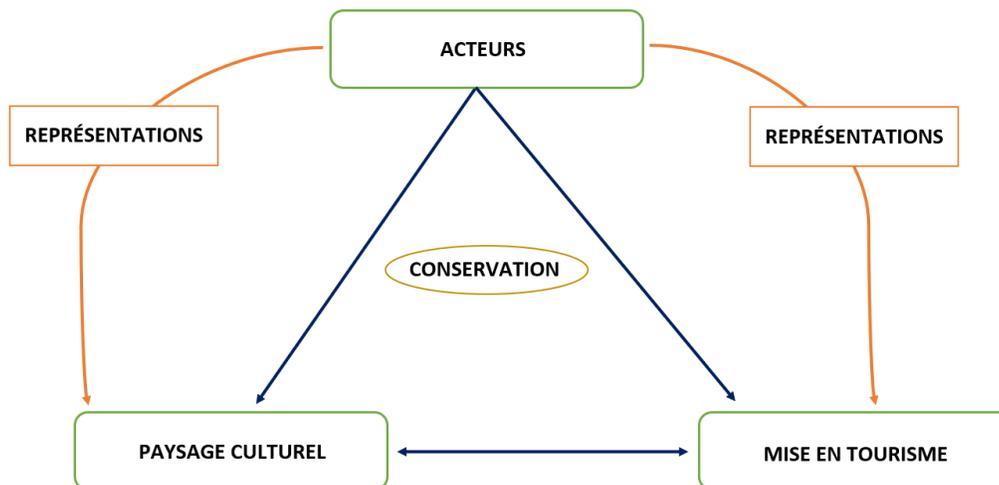


Figure 2.4 : « Les concepts de la recherche », réalisation de l'auteure

D'abord, il est important de mettre en avant que ce sont les acteurs qui sont à l'origine des processus de patrimonialisation ainsi que de mise en tourisme au sein du territoire. De ce fait, c'est le concept d'acteur, par ses différentes dimensions, qui relie les autres concepts constituant le phénomène étudié.

Les acteurs abordés dans le cas de cette étude correspondent donc aux agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme au sein du territoire des Causses et Cévennes ainsi qu'aux entités départementales et interdépartementales impliquées dans la mise en tourisme du patrimoine agropastoral du territoire.

Dans le cas des agriculteurs, ils agissent directement sur les composantes naturelles du paysage puisque c'est grâce à leur pratique agricole que le paysage culturel existe et perdure, ils sont donc à l'origine du bien patrimonial et assurent directement sa pérennisation. En effet, c'est leur action agropastorale qui modifie le paysage naturel pour le transformer en paysage culturel.

De plus, les agriculteurs vont agir sur la mise en tourisme du territoire puisqu'ils sont les principaux auteurs du patrimoine pouvant être considéré comme une ressource touristique. Les agriculteurs sont donc directement impliqués dans ce processus de mise en tourisme du paysage culturel puisqu'ils représentent la base de la ressource patrimoniale du territoire qui peut aussi être considéré comme une ressource touristique.

Dans le cas des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux, ils sont les représentants de l'État qui est l'héritier et donc le responsable du bien patrimonialisé. Ces derniers sont donc impliqués dans la conservation du paysage culturel mais aussi dans sa valorisation. De ce fait, ces acteurs ont un devoir de valorisation du bien patrimonial et de conservation de ce dernier même s'ils ne sont pas acteurs de la pratique spécifique qui en fait un bien patrimonialisé.

C'est par le spectre des représentations que l'étude va s'intéresser aux liens unissant les acteurs aux autres concepts mobilisés pour la recherche. En effet, les représentations vont permettre d'appréhender la vision des agriculteurs et des acteurs touristiques vis-à-vis du paysage culturel et de sa mise en tourisme aux échelles interdépartementales, départementales et au sein des exploitations agricoles. Ceci permettra de comprendre

leur relation et leur implication dans les processus liés au patrimoine et au tourisme mis en place au sein du territoire et comprendre si ces processus vont perdurer, s'ils vont évoluer ou s'ils pourraient disparaître.

La conservation est un élément clef de cette étude puisqu'elle est au cœur de la pérennisation des Causses et Cévennes. Les agriculteurs, dans le cadre d'une mise en tourisme de leur pratique agropastorale, doivent concilier flux touristiques et conservation de leur pratique et donc du paysage culturel. En continuant leur pratique agricole spécifique, ils agissent en tant que conservateurs du paysage culturel, pérennisant ainsi aussi leur profession, néanmoins une mise en tourisme de ce dernier pourrait engendrer un déséquilibre dans la conservation du bien patrimonial.

Le concept de conservation est donc relié à une notion d'équilibre dans les interactions entre les trois concepts principaux de la recherche. L'étude de ces interactions par les représentations permettra ainsi de répondre à la problématique de recherche liée à la conciliation d'une pratique professionnelle patrimonialisée à sa mise en tourisme. De ce fait, l'intérêt porté aux représentations des interactions entre concepts et aux représentations de la conservation de ces derniers s'inscrit dans une optique de valoriser la conservation de la ressource professionnelle, patrimoniale et touristique.

## 2.5 En conclusion

Il a été vu dans ce chapitre les concepts mobilisés dans le but de répondre à la question de recherche de l'étude. Ainsi, le concept d'acteur est rattaché à des dimensions d'implication, de participation et de soutien de la part d'agriculteurs, membres du groupe culturel impliqué dans la pérennisation du paysage culturel, et de la part des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux, représentants de l'État.

Le concept de paysage culturel a lui aussi été mis en lien avec différentes dimensions, dont la dimension paysagère comprise sous le spectre de la géographie culturelle qui s'intéresse à l'interaction entre l'Homme et le milieu naturel, la dimension patrimoniale immatérielle ainsi que la dimension de la conservation du bien patrimonialisé.

Et, pour finir, la mise en tourisme a été abordée en mettant en avant les dimensions la composant, soit la transformation et l'organisation du paysage culturel ainsi que sa valorisation.

C'est au travers du spectre des représentations des acteurs vis-à-vis des autres concepts mobilisés et des interactions entre ces derniers que l'étude pourra répondre à la problématique de recherche.

## CHAPITRE III

### LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre il est question d'exposer le cadre méthodologique de la recherche. Dans un premier temps, nous mettrons en avant les postures ontologique, épistémologique et méthodologique dans lesquelles s'inscrit la présente étude. Nous présenterons également l'étude de cas qui sera utilisée dans cette recherche. Les modalités de la participation seront exposées avec une description de la population cible ainsi que de la méthode d'échantillonnage. De plus, nous traiterons de la collecte de données avec les outils mobilisés pour celle-ci et son déroulement. Le cadre éthique de cette recherche sera aussi abordé ainsi que les limites de cette dernière.

#### 3.1 Les postures de la recherche

Établir des postures permet de mettre en lumière la démarche dans laquelle s'inscrit la recherche. L'objectif est de montrer comment le sujet de recherche va être appréhendé. Plus précisément, il est question de comprendre le prisme sous lequel le phénomène particulier sera étudié.

Seront donc présentées, dans cette partie, la posture ontologique, la posture épistémologique ainsi que la posture méthodologique reliées à cette recherche.

### 3.1.1 La posture ontologique

La question ontologique s'intéresse à la vision du réel et à sa nature. Ici, la posture ontologique s'inscrit dans une démarche constructiviste impliquant une compréhension des identités, des significations attribuées par chacun et des expériences d'un groupe social, dans un contexte de points de vue divergents sur la vie et le monde (Goodson et Phillimore, 2004). Effectivement, cette recherche s'intéresse aux différentes représentations de la part des agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme et des acteurs touristiques face au paysage culturel des Causses et Cévennes. La réalité du paysage culturel existera donc dans cette étude sous la forme de constructions mentales multiples. La posture ontologique choisie s'inscrit donc dans le relativisme où il est pris en compte les multiples représentations des réalités.

### 3.1.2 La posture épistémologique

La posture épistémologique de cette étude s'inscrit, elle aussi, dans une démarche constructiviste. En effet, la question épistémologique, qui s'intéresse à la nature de la relation entre le chercheur et ce qui est recherché, sera abordée de manière interactive. Ce qui signifie que les résultats de la recherche découlent d'un processus d'interaction entre le chercheur et ce qui est recherché. Il y a donc une interaction entre la subjectivité du chercheur, les interprétations d'autres auteurs dans différents écrits et la complexité du sujet d'étude (Goodson et Phillimore, 2004). Comme l'expliquent Goodson et Phillimore, il existe un intérêt à : « *focus upon the individual's role in the active construction and reconstruction of reality through interactions with others and the meanings they attach to various aspects of tourism* » (2004 : 40). La posture épistémologique s'inscrit donc dans l'interactif et le subjectivisme où le chercheur et l'interrogé fusionnent en une entité singulière.

### 3.1.3 La posture méthodologique

La posture méthodologique est dépendante des postures ontologiques et épistémologiques énoncées plus tôt. De ce fait, c'est dans une posture méthodologique constructiviste que la recherche s'inscrit. Cette dernière est aussi délimitée par la méthode de collecte de données mobilisée. Ainsi, la collecte se fait au travers d'entretiens semi-dirigés et d'une recherche documentaire, s'inscrivant donc dans une démarche qualitative. Cette dernière est expliquée par Aubin-Auger *et al.*, : « la recherche qualitative ne cherche pas à quantifier ou à mesurer, elle consiste le plus souvent à recueillir des données verbales (plus rarement des images ou de la musique) permettant une démarche interprétative » (2008 : 143). Les données seront par la suite analysées et interprétées, ainsi que confrontées à d'autres recherches effectuées par d'autres auteurs au travers d'analyse de contenus et de discours. C'est donc à partir de cette volonté d'interprétation que la recherche se positionne dans une démarche constructiviste.

Dans cette étude, nous n'admettons pas qu'il existe qu'une seule réalité. C'est pourquoi nous faisons interagir plusieurs représentations de la réalité entre elles pour nous rapprocher au mieux d'une vérité, qui n'est pas considérée comme absolue. C'est ce qui est appelé une posture constructiviste que nous associons à notre démarche ontologique, épistémologique et méthodologique puisque nous admettons que plusieurs visions subjectives se rencontrent pour former une identité singulière.

Ces postures justifient donc notre choix méthodologique qui est associé à une démarche qualitative permettant une récolte de données qui nous permettra de mettre en relation les différentes représentations du phénomène étudié.

### 3.2 L'étude de cas

Cette étude s'inscrit dans une méthode qualitative nommée l'étude de cas. Celle-ci « consiste à faire état d'une situation réelle particulière, prise dans son contexte, et à analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse » (Fortin et Gagnon, 2016 : 197). Comme le présente Gagnon (2012), cette méthode présente des avantages et des inconvénients. Son principal avantage est sa capacité à « fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte » (Gagnon, 2012 : 2). De plus, cette méthode permet une adaptation à « toutes sortes de contextes et quelles que soient les caractéristiques du chercheur » (Gagnon, 2012 : 3). Cependant, Gagnon montre aussi les faiblesses et inconvénients liés à ce choix méthodologique :

D'abord, elle est onéreuse en temps, tant pour le chercheur que pour les participants. [...] Une étude de cas peut difficilement être reproduite par un autre chercheur. Finalement, elle présente des lacunes importantes quant à la généralisation des résultats (2012 : 3).

C'est donc dans une démarche associée aux postures mentionnées précédemment et en prenant en compte ses avantages et ses faiblesses que cette recherche utilise une méthodologie d'étude de cas pour étudier le phénomène particulier.

Pour répondre à la question de recherche exposée, l'étude s'intéresse à un paysage culturel en particulier qui est le paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen des Causses et Cévennes situé dans le sud-est de la France.

Ce paysage culturel a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2011 puisqu'il répond aux critères iii et v établis par l'UNESCO. Les Causses et Cévennes sont considérées comme un « témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle » (critère iii). En effet, « la tradition agropastorale plurimillénaire des Causses et des Cévennes

a généré [...] un ensemble d'attributs caractéristiques qui révèlent une maîtrise des milieux physiques et naturels du territoire » (Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées, 2011). De plus, ce territoire est « un exemple éminent de l'interaction humaine avec l'environnement » (critère v) qui perdure depuis plusieurs millénaires grâce à une « capacité d'adaptation à son environnement politique, économique et social » (Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées, 2011).

Les Causses et Cévennes présentent des caractéristiques tant géographiques que météorologiques peu propices à un développement urbain du territoire (Sgard et Grahal, 2010). De ce fait, depuis la préhistoire, le pastoralisme, défini comme « un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme » (Sgard et Grahal, 2010), est développé dans cet espace. Notons que c'est au Moyen-Âge que cette pratique s'est véritablement imposée et depuis, les agriculteurs du territoire ont contribué à faire perdurer cette pratique pastorale. Aujourd'hui, le paysage culturel des Causses et Cévennes dépend de cette activité puisque c'est « la pérennité de l'agropastoralisme dans les Causses et les Cévennes qui garantit non seulement l'authenticité mais également l'intégrité de ce paysage culturel » (Sgard et Grahal, 2010). De plus, Costes-Marre explique que le bien patrimonialisé conserve « un rôle actif dans la société contemporaine, dans l'économie du territoire, tout en étant étroitement associé à une culture traditionnelle et inscrit dans un processus évolutif permanent » (2017 : 122).

C'est donc à travers ce cas d'étude spécifique que la recherche s'intéresse au phénomène de mise en tourisme par les agriculteurs d'un paysage culturel.

### 3.3 La participation à la recherche

#### 3.3.1 La population cible

Dans un premier temps, la population cible de cette recherche correspondait aux agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme au sein des Causses et Cévennes, sans prendre en compte s'ils accueillent des touristes ou non au sein de leur exploitation. Cependant, à la suite de difficultés de recrutement de participants pour cette étude, la population cible a été élargie aux acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux présents au sein du paysage culturel.

Même si, dans une recherche qualitative, le nombre de participants n'est que rarement prédéterminé à l'avance (Fortin et Gagnon, 2016 : 180), un objectif de départ a été fixé en envisageant une participation comptant entre 8 et 10 participants à l'étude. Ce choix s'explique par le fait que le terrain d'étude s'effectuait sur une période courte et que ce nombre de participants permettait d'envisager une saturation des données récoltées. Il était quand même pris en compte le fait que ce nombre de participants ne peut pas permettre une généralisation des données récoltées à la population cible. Néanmoins, l'étude s'inscrit dans une démarche de contribuer à donner une idée générale sur les représentations des agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme et des acteurs touristiques vis-à-vis de cette profession, du patrimoine des Causses et Cévennes et du tourisme au sein de ce territoire. Notons que sur une trentaine d'agriculteurs démarchés, cinq participants ont réalisé une entrevue semi-dirigée et une entité interdépartementale a aussi donné une réponse positive. De ce fait, le nombre de participants envisagé n'a pas été atteint.

Nous pouvons relier cette difficulté de recruter des participants de profession agricole au fait que le terrain d'étude s'est déroulé en période estivale, période durant laquelle les agriculteurs accumulent plusieurs activités agricoles ainsi que touristiques. De plus,

lors du démarchage, il est apparu une certaine méfiance de la part de certains quant aux institutions. Même si ce mémoire était détaché du cadre politique ou de gestion du territoire, certains démarchés ont exprimé ne pas souhaiter participer à quelque étude. En effet, il faut comprendre que le contexte actuel de ce territoire présente des conflits entre institutions et milieu agricole notamment au niveau de la réinsertion du loup au sein de ce territoire. De ce fait, ces conflits ayant encore lieu, une certaine méfiance s'est installée et a donc pu influencer leur désir de participer ou non à cette recherche, malgré le fait qu'il était expliqué par la chercheuse qu'elle ne faisait partie d'aucun organisme associé.

Pour pallier cela, des données documentaires ont été sélectionnées pour représenter les différents acteurs impliqués dans le sujet de recherche. Celles-ci sont publiées par des agriculteurs, des acteurs touristiques départementaux ou des acteurs touristiques interdépartementaux. Elles permettent de compléter les données récoltées dans les entrevues semi-dirigées et de se faire une idée de l'offre touristique dans la région et ses multiples déclinaisons.

### 3.3.2 L'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette récolte de données est non probabiliste, c'est-à-dire que les répondants à la recherche ne sont pas sélectionnés aléatoirement (Fortin et Gagnon, 2016). La méthode utilisée est l'échantillonnage intentionnel qui consiste à sélectionner certaines personnes en fonction de caractéristiques typiques de la population à l'étude (Fortin et Gagnon, 2016 : 271).

Ici, les critères inclusifs mis en place sont : pratiquer le métier d'agriculteur, pratiquer l'agropastoralisme, détenir une exploitation agricole au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes ou travailler au sein d'un organisme touristique départemental ou interdépartemental au sein du territoire des Causses et Cévennes et être majeur (18 ans

et plus). De plus, un critère exclusif a été mis en place, qui correspond au fait que le participant devra être capable de communiquer en français ou en anglais.

L'échantillonnage par réseaux est aussi mobilisé dans le cadre de cette étude. Cette méthode consiste à demander à des personnes recrutées initialement de suggérer le nom d'autres personnes leur paraissant répondre aux mêmes critères (Fortin et Gagnon, 2016 : 272).

Ces deux méthodes d'échantillonnage sont les deux principales méthodes utilisées dans la recherche qualitative (Fortin et Gagnon, 2016 : 280).

### 3.4 La collecte de données

#### 3.4.1 Les outils mobilisés

Les outils mobilisés dans le cadre d'une recherche dépendent « du niveau de recherche, du type de phénomène à l'étude et des instruments disponibles » (Fortin et Gagnon, 2016 : 315). Ces derniers vont être mis en place pour étudier un ou plusieurs phénomènes au cours d'une recherche.

Dans le cas de notre étude, en amont de la collecte de données sur le terrain, une recherche documentaire a été réalisée permettant au chercheur de « se familiariser avec l'histoire d'un groupe social, avec sa culture, avec l'organisation ou les événements importants liés à la recherche » (Fortin et Gagnon, 2016 : 202).

L'étude s'appuie particulièrement sur des entretiens semi-dirigés pour comprendre le phénomène de la recherche. Ils ont été construits à l'aide des indicateurs présents dans les tableaux 1, 2 et 3. Ces entretiens permettent de collecter des données quant aux représentations que les agriculteurs ainsi que les acteurs touristiques ont du territoire, du patrimoine ainsi que de la mise en tourisme de ces deux derniers.

Les entrevues semi-dirigées permettent l'« obtention de données descriptives riches de contenu » (Fortin et Gagnon, 2016 : 339). Cependant, elles nécessitent d'y consacrer un temps relativement important pour leur réalisation et leur analyse. De plus, un biais peut apparaître de la part du chercheur pendant la réalisation des entrevues et pendant leur analyse.

De plus, des sites internet ainsi que des brochures des exploitations agricoles et des offices touristiques départementaux et interdépartementaux seront étudiés à partir des indicateurs mis en avant dans le cadre conceptuel. En effet, c'est dans une volonté de compléter les données récoltées lors des entrevues semi-dirigées que nous réaliserons une triangulation des données pour croiser les sources de données. Nous ferons interagir la vision de la réalité de la chercheuse avec celle des participants aux entrevues et celle présente dans la recherche documentaire prenant en compte plusieurs acteurs. Plusieurs documents seront pris en compte, comme le montre le tableau 4.

Type de document	Acteur
Plan d'action 2015-2021	Entente interdépartementale
Plan de gestion	Entente interdépartementale
Brochure – Visites de fermes	Entente interdépartementale
Webdocumentaire	Entente interdépartementale
Brochure - Programme de l'été 2019	Entente interdépartementale
Site internet – Des brebis et des hommes	Agriculteur
Site internet – La ferme des Cévennes	Agriculteur
Site internet – Ferme des Hautes terres	Agriculteur
Site internet – La ferme de Pinet	Agriculteur
Site internet – La ferme Ressouche	Agriculteur
Brochure touristique	Tourisme Aveyron
Brochure touristique	Tourisme Gard
Brochure touristique	Tourisme Hérault
Brochure touristique	Tourisme Lozère
Site internet	Tourisme Aveyron
Site internet	Tourisme Gard
Site internet	Tourisme Hérault
Site internet	Tourisme Lozère

Tableau 3.4.1 : Les données documentaires mobilisées pour l'analyse, réalisation de l'auteure

### 3.4.2 Le déroulement de la collecte

La récolte de données a été effectuée par l'auteure du mémoire pendant la période touristique estivale auprès des agriculteurs. Effectivement, le but était que les réponses aux questions concernant leur vision du tourisme au sein de leur exploitation et au sein du territoire Causses et Cévennes reflètent leur perception au moment où il y a une réalité de flux touristiques. De plus, la récolte documentaire a débuté à cette même période alors que l'entretien avec l'acteur touristique interdépartemental s'est effectué quelques mois plus tard. Ce temps entre les deux phases de collecte de données est expliqué par le fait que la chercheuse a connu des difficultés pour recruter un nombre

suffisant de participants auprès des agriculteurs. Ainsi, l'étude s'intéressera aussi aux acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux ce qui permettra de comparer les données et de les mettre en relation. Ces acteurs touristiques sont en contact directs avec des agriculteurs du territoire et pourront ainsi exprimer leur vision de l'agriculture, du patrimoine et de leur mise en tourisme au sein des Causses et Cévennes.

Notons que chaque entretien avec les agriculteurs a été réalisé en face à face tandis que l'entrevue avec l'organisme interdépartemental s'est faite via Skype. Chaque entrevue a débuté avec un rappel du sujet de recherche qui avait déjà été présenté dans le courriel de recrutement et dans le formulaire de consentement. De plus, les différents thèmes abordés dans l'entrevue sont présentés. Puis, l'encadrement éthique est rappelé en décrivant de nouveau l'utilisation de l'enregistrement ainsi que le possible retrait à l'étude à n'importe quel moment.

Trois thèmes nous ont aidés à construire les deux guides d'entrevue à destination des agriculteurs ou des acteurs touristiques, nous aidant ainsi à structurer les entretiens. Le premier concerne la profession agricole au sein des Causses et Cévennes, le deuxième le patrimoine et le troisième concerne le tourisme au sein de ce territoire. Chaque participant a ainsi répondu aux questions autour de ces trois sujets.

### 3.5 Le traitement des données récoltées

L'analyse des données a été structurée à l'aide des concepts présentés dans le cadre conceptuel de notre étude, c'est-à-dire le concept d'acteur, le concept de paysage culturel ainsi que le concept de mise en tourisme. Les interactions entre ces concepts ont aussi été prises en compte, c'est-à-dire que les représentations ainsi que la notion de conservation qui lient nos concepts principaux ont été prises en compte pour coder nos données. De plus, pour organiser le processus d'analyse, nous nous sommes

appuyés sur les trois sous-questions posées dans la proposition de recherche. Ainsi, notre analyse est divisée en trois parties distinctes : la première s'intéresse aux représentations des acteurs touristiques et des agriculteurs vis-à-vis de la profession agricole, du territoire des Causses et Cévennes et du tourisme au sein de celui-ci. La seconde partie met en avant les actions de mise en tourisme par ces différents acteurs aux échelles départementales, interdépartementales et au niveau des exploitations agricoles. Ces actions de mise en tourisme comprennent les actions de transformation, d'organisation ainsi que les actions de valorisation aux différentes échelles. Notons qu'un intérêt particulier est porté à l'intégration des actions de la part des agriculteurs aux différentes échelles. Puis, la troisième partie de notre analyse est consacrée à l'appréhension de la conciliation d'une profession liée à une pratique patrimonialisée avec son ouverture au tourisme au sein du paysage culturel. Cette dernière partie est donc reliée à notre problématique de recherche principale qui s'interroge sur les relations et sur l'équilibre entre les différents concepts mobilisés dans cette étude.

Pour réaliser l'analyse des données récoltées, nous avons mis en place une stratégie de traitement des données. Pour nous aider, nous avons fait appel au logiciel NVivo pour organiser les données récoltées lors des entrevues semi-dirigées et les données récoltées lors de la recherche documentaire. Ainsi, une fois les données classées par catégories, nous avons pu les mettre en lien avec des éléments théoriques vus dans les chapitres premier et second de cette étude.

### 3.6 Le cadre éthique

Le cadre éthique en recherche a été approché lors de cours de méthodologie suivis par l'auteure de ce mémoire au cours de sa maîtrise. À la suite de cela, l'auteure a complété une formation en ligne lui octroyant un certificat d'accomplissement de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche (EPTC2 : FER).

Ensuite, le processus de collecte de données mobilisé pour cette recherche a été soumis à une évaluation par le comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) impliquant des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal. Ainsi, cette évaluation a mené à juger ce projet conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (Janvier 2016) de l'UQAM.

La principale problématique éthique particulière à ce projet concernait l'obtention du consentement de participation à la recherche. Pour remédier à cela, un consentement libre, éclairé et continu des participants a été sollicité. Un intérêt particulier a été porté à ce que la compréhension des buts de la recherche, de ce qu'elle suppose et de ses avantages et risques prévisibles soient compris par les personnes contactées. Le respect des participants est aussi passé par un engagement en faveur de la responsabilité et de la transparence dans la conduite éthique de la recherche. Le projet ne s'intéressant pas à une problématique délicate, les données récoltées ne donnèrent pas lieu à des situations risquées pour les participants ou pour la chercheuse. De plus, comme la recherche s'intéresse à des personnes pouvant se connaître entre eux, aucune donnée identificatoire n'a été demandée lors des entrevues et tout enregistrement fut supprimé une fois les retranscriptions terminées afin de conserver et de protéger l'anonymat des participants.

### 3.7 Les limites liées à la recherche

Plusieurs limites peuvent être associées au cadre méthodologique lié à cette étude. Effectivement, plusieurs biais sont associés aux choix méthodologiques qui sont faits. Comprendons le biais comme une résultante de « toute influence, condition ou de tout ensemble de conditions ayant une incidence sur le processus de généralisabilité des résultats » (Fortin et Gagnon, 2016 : 171).

Ainsi, notons que la démarche qualitative mise en place dans cette étude fait intervenir plusieurs acteurs du paysage culturel. Chacun présente des caractéristiques différentes, associées à leur culture, à leur histoire personnelle et à leur propre expérience, et nous pouvons donc nous questionner sur la généralisation des données récoltées. En effet, des éléments extérieurs au phénomène étudié ont pu influencer les données récoltées auprès de chaque participant.

De plus, nous pouvons aussi questionner le biais associé à l'interprétation de l'auteure pendant l'analyse des données récoltées mais aussi pendant la réalisation des entrevues semi-dirigées. Ce biais est associé à « l'influence du chercheur sur le terrain et l'influence du contexte sur le chercheur » (Fortin et Gagnon, 2016 : 365).

Cependant, la principale limite de cette recherche est le nombre de participants aux entrevues semi-dirigées. En effet, la saturation des données n'a pas été atteinte avec le nombre de participants, ce qui a donc conduit à mettre en place une recherche documentaire pour pallier cette lacune. Cette limite questionne donc aussi la généralisation des données et des conclusions faites suite à l'analyse par la chercheure.

### 3.8 En conclusion

Il a été vu dans ce chapitre les concepts mobilisés dans le but de répondre à la question de recherche de l'étude. Ainsi, le concept d'acteur est rattaché à des dimensions d'implication, de participation et de soutien de la part d'agriculteurs, membres du groupe culturel impliqué dans la pérennisation du paysage culturel, et de la part des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux, représentants de l'État.

Le concept de paysage culturel a lui aussi été mis en lien avec différentes dimensions, dont la dimension paysagère comprise sous le spectre de la géographie culturelle qui

s'intéresse à l'interaction entre l'Homme et le milieu naturel, la dimension patrimoniale immatérielle ainsi que la dimension de la conservation du bien patrimonialisé.

Et, pour finir, la mise en tourisme a été abordée en mettant en avant les dimensions la composant, soit la transformation et l'organisation du paysage culturel ainsi que sa valorisation.

C'est au travers du spectre des représentations des acteurs vis-à-vis des autres concepts mobilisés et des interactions entre ces derniers que l'étude pourra répondre à la problématique de recherche.

## CHAPITRE IV

### LE PAYSAGE CULTUREL DES CAUSSES ET CÉVENNES, UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Dans ce chapitre sera abordé l'histoire du développement de l'agropastoralisme au sein des Causses et Cévennes pour comprendre les raisons de l'inscription de ce territoire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et le rôle des agriculteurs dans la construction et la pérennisation du bien. De plus, il sera question de mettre en avant les mesures de gestion, comprenant l'intégration des agriculteurs à celles-ci, mises en place pour donner suite à cette reconnaissance par l'UNESCO.

#### 4.1 Le paysage culturel des Causses et Cévennes, une histoire d'adaptation

En France, il y a huit paysages culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : Pyrénées - Mont Perdu; Juridiction de Saint-Émilion; Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes; Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen; Bassin minier du Nord-Pas de Calais; Coteaux, Maisons et Caves de Champagne; Les Climats du vignoble de Bourgogne; Taputapuātea (UNESCO, 2020e).

Le paysage culturel des Causses et Cévennes s'illustre notamment par sa taille qui est spécialement étendue dans l'espace, soit 3 023 km<sup>2</sup>. Le paysage culturel s'étend sur

quatre départements au sein de la région d'Occitanie, ce qui en fait le bien français le plus étendu inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Comme le décrit l'UNESCO (2020c), les paysages culturels résultent d'une adaptation à l'utilisation par l'Homme d'un environnement présentant des limites naturelles grâce à l'utilisation de techniques spécifiques.

De ce fait, nous verrons ici les caractéristiques inhospitalières du territoire des Causses et Cévennes ainsi que les moyens d'adaptation mis en place par les habitants pour survivre au sein de ce territoire. Cette partie a pour objectif de mettre en avant la construction du paysage culturel des Causses et Cévennes qui s'appuie sur un processus d'adaptation à des éléments naturels.

#### 4.1.1 L'inhospitalité du territoire

Le territoire des Causses et Cévennes se démarque des autres paysages culturels français notamment par sa taille et par sa « grande diversité de milieux naturels sur un espace restreint » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011). Le dossier de candidature à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO met ainsi en avant que :

Le phénomène, dit de « compression écologique », s'explique par les caractéristiques physiques du territoire : différences d'altitude (passage de la cote 200 à la cote 1700 en moins de 40 kilomètres en venant de la plaine languedocienne), différence de nature des sols (schiste, granite, calcaire, eux-mêmes sculptés par une érosion intense qui multiplie les niches écologiques), contrastes de zones climatiques (méditerranéenne, océanique, continentale) ainsi que de versants (ubacs, adrets), particulièrement sensibles dans les vallées cévenoles (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 18)

Plusieurs caractéristiques géologiques et géomorphologiques sont donc présentes au sein du territoire. Dans le dossier de candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, trois types d'environnements aux reliefs différents se démarquent : les

basses Cévennes, les hautes Cévennes et les Causses (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011). De plus, les conditions climatiques ainsi que la répartition hydrographique du territoire sont tout aussi diversifiées et contrastées.

Dans ce même sens, Sgard et Grahal décrivent que « les Causses et Cévennes couvrent un vaste territoire dont la géologie, les reliefs et le climat, bien que diversifiés, ont en commun de présenter un substrat biophysique peu propice aux développements urbains » (2010 : 28). De ce fait, les Causses et Cévennes constituent un territoire majoritairement rural. Cependant, certaines villes ont tout de même émergé et quatre *villes portes*, c'est-à-dire en périphérie du paysage culturel, se trouvent dans la zone tampon du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial : Alès, Mende, Millau et Ganges.

Pour illustrer la diversité des éléments constituant le paysage culturel des Causses et Cévennes, nous pouvons mettre en lumière la carte du territoire :



Cévennes. Ainsi, bien que le paysage englobe des caractéristiques variées, son unicité découle de l'agropastoralisme qui a « lentement façonné l'unité du paysage culturel des Causses et des Cévennes » (Sgard et Grahal, 2010 : 7).

Le pastoralisme est défini par l'Association Française de Pastoralisme comme l'« ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux » (2020). De plus, l'association explique :

C'est une activité de production : élevages allaitants pour la viande ou laitiers pour le lait avec transformation en fromages éventuelle. La laine fait aussi partie des productions pastorales. Elle utilise des surfaces pastorales proches des sièges d'exploitation (parcours et estives locales) ou s'organise à l'échelle régionale ou interrégionale en ayant recours aux transhumances estivales ou hivernales. La relation homme / animal / nature est la clef de voute du système d'élevage pastoral, qui s'appuie sur des races animales adaptées avec un bon niveau de domesticité, sur la complémentarité des milieux et des ressources pastorales pour satisfaire les besoins d'un troupeau en production tout en préservant la qualité et la richesse de ces milieux et le renouvellement des ressources (Association Française de Pastoralisme, 2020).

De plus, l'agropastoralisme est quant à lui compris comme une pratique pastorale qui est complétée par une production agricole qui peut être stockée et cette production est utilisée pour nourrir les troupeaux. Ainsi, le Larousse définit cette pratique comme suit : « qui concerne à la fois l'agriculture et l'élevage » (2020c).

#### 4.1.2 Une adaptation par le développement d'une technique agricole spécifique

Le dossier de candidature à la liste du patrimoine mondial montre que « les Causses furent parcourus, sillonnés et habités pendant des millénaires par des populations nombreuses et diverses, qui y pratiquaient notamment l'élevage » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 25). De récentes découvertes archéologiques dans les années 2000 ont aussi renforcé l'idée que le développement agricole du territoire

des Causses a débuté au néolithique moyen, soit entre 5 000 et 2 500 av. J.-C. Quant à la région des Cévennes, elle est aussi « dotée de vestiges datant du néolithique, même si les traces d'habitat y demeurent plus rares et que leur fréquentation semble liée dans un premier temps aux seuls déplacements des troupeaux » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 25).

Même si l'agriculture et l'élevage y sont présents depuis des millénaires, c'est durant le Moyen-Âge, entre le VI<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècle, que l'agropastoralisme a connu un développement majeur au sein des Causses et Cévennes et que le territoire s'est enrichi.

L'UNESCO explique que « trop pauvre pour accueillir des villes, trop riche pour être abandonné, le paysage des Causses et des Cévennes est le résultat de la modification de l'environnement naturel par des systèmes agropastoraux pratiqués durant un millénaire » (2020b). En effet, à la suite du mouvement de christianisation ayant eu lieu du VI<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècle, le territoire a accueilli un certain nombre d'établissements à caractère religieux. Ces derniers ont ainsi joué un rôle important dans le développement économique des Causses et des Cévennes. Comme le met en lumière le dossier d'inscription à la liste du patrimoine mondial, « les principales composantes des paysages de l'agropastoralisme, maintenues jusqu'à nos jours, furent mises en place au cours des cinq derniers siècles du Moyen-Âge » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 28). Effectivement, ces entités religieuses ont mis en place « une exploitation systématique des terres qu'ils contrôlaient, induisant le passage du pastoralisme à l'agropastoralisme » (Sgard et Grahal, 2010). La pratique de l'élevage extensif s'additionne donc à une agriculture qui permettra un stockage des ressources produites. Ce développement de l'élevage et de la production de ressources pour les troupeaux par les établissements religieux installés sur le territoire a ainsi permis un enrichissement des Causses et des Cévennes grâce à la vente de leurs productions sur les marchés de la côte méditerranéenne. Entre le Moyen-Âge et nos jours, l'agropastoralisme a continué de se développer au sein du territoire et a fait

notamment face à la modernisation des outils agricoles notamment au XVIIIème et XIXème siècle. De ce fait, la pratique a évolué et s'est étendue au-delà des initiatives provenant des ordres religieux. Ainsi, comme l'explique Gautier, le XVIIIème siècle et la première partie du XIXème siècle permettent une extension de la pratique et donc une prospérité du territoire (2018 : 28). Néanmoins, cette tendance s'est inversée dès les années 1850. Gautier explique que

Deux maladies symbolisent cette crise: la pébrine qui touche levers à soie et la maladie de l'encre, liée à un champignon qui contamine le système racinaire du châtaignier. La crise tient probablement également son origine dans l'amélioration des réseaux de transports routiers et ferroviaires qui mettent en concurrence les Causses et les Cévennes avec des régions plus productives (2018 : 28).

Cette technique agricole est aujourd'hui pratiquée par des professionnels qui contribuent à maintenir le paysage tel qu'il s'est développé depuis le Moyen-Âge. La pratique du pastoralisme a tout de même évolué en alliant technique traditionnelle et modernisation.

En effet, entre le Moyen-Âge et nos jours, il y a eu une modernisation des outils agricoles, facilitant ainsi la surveillance et la transhumance des troupeaux ainsi que la production agricole liée à la nourriture des animaux. De plus, les infrastructures de stockages des productions agricoles ont évolué de sorte que celui-ci peut être fait en plus grande quantité. Notons aussi qu'il y a eu une évolution de la pratique en tant que telle puisque la surveillance des troupeaux ne se fait plus nécessairement par un berger grâce à des balises GPS et à une diminution des prédateurs présents sur le territoire. Ainsi, plusieurs aspects liés à cette pratique ont évolué au cours des siècles, alliant traditions agricoles et modernisation des outils mobilisés pour l'agropastoralisme par les agriculteurs.

De plus, en se modernisant, plusieurs exploitations multiplient et diversifient leurs activités et s'ouvrent notamment aux visiteurs, permettant ainsi une diversification de leurs revenus économiques.

Notons que l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes différencie quatre formes d'agropastoralisme aujourd'hui présentes au sein de différentes zones du territoire :

- un agro-sylvo-pastoralisme ovin et caprin comprenant différents systèmes d'élevage sédentaire à composante pastorale associé à une activité agricole ou agritouristique, dans les basses Cévennes [...]
- un agro-sylvo-pastoralisme sédentaire ou transhumant sur les hautes terres cévenoles de l'Aigoual, du Lingas, du Bougès et du Lozère [...]
- un agropastoralisme ovin tourné vers la production de viande et de fromage, ainsi qu'un pastoralisme bovin destiné à la production de viande. Ils comprennent différents systèmes d'élevage sédentaire à composante pastorale sur les grands Causses [...]
- un pastoralisme ovin transhumant direct, court et pédestre dans les Cévennes et sur les Monts Lozère et Aigoual [...]. (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020e).

L'agropastoralisme est donc ce qui unit ce territoire malgré la variété de milieux présents. En effet, comme il est expliqué dans le dossier de candidature du bien au patrimoine mondial, « l'unité culturelle et physique du territoire repose sur la présence des drailles qui symbolisent particulièrement le développement, depuis des temps immémoriaux, de l'activité agro-pastorale » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 77). Ces drailles correspondent aux chemins utilisés pour la transhumance ou pour les trajets quotidiens (David, 2018 : 34). Ces dernières sont présentes au sein de tout le territoire des Causses et Cévennes constituant aujourd'hui de nombreux chemins de randonnées. Certaines d'entre-elles sont toujours utilisées par les résidents et les agriculteurs pratiquant la transhumance.

Notons donc que la pratique agropastorale n'est pas la même selon la zone des Causses et Cévennes où elle est mise en place. En effet, elle s'adapte aux caractéristiques variées que l'espace présente.

Ainsi, malgré les difficultés liées aux reliefs, à la gestion de l'eau et aux différents climats au sein des Causses et Cévennes, les habitants du territoire, et plus particulièrement les agriculteurs, ont su au fil des ans développer des techniques d'élevages adaptées à leur environnement, comme nous le montrent les différentes formes d'agropastoralisme installées dans différentes zones du territoire, et ainsi assurer une prospérité économique liée à leur production. Notons que ce sont ces techniques qui ont façonné le paysage culturel qui a su se démarquer et, de ce fait, être inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011.

L'influence de la pratique agropastorale sur le paysage « se traduit par l'existence d'une mosaïque de parcelles de fauche, de pâturage, de cultures dont certaines sont aménagées sur des terrasses. Les Causses et les Cévennes constituent ainsi un exemple quant à la diversité des activités agropastorales encore présentes sur un même territoire » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020e). David explique que :

Le territoire s'organise [...] en trois composantes complémentaires correspondant au modèle agronomique latin. L'*ager*, zone cultivée, le *saltus*, espaces ouverts de parcours et la *sylva*, la forêt. Ces trois éléments interdépendants ont fluctué en fonction du peuplement des campagnes et donc de la pression humaine et animale. (2018 : 33-34)

En s'appuyant sur cette explication, il explique que les traces de la pratique agropastorale se retrouvent notamment dans l'évolution de la forêt présente au sein du territoire. En effet, celle-ci constituait l'élément dominant au sein des Causses et Cévennes mais la pratique agricole a réduit cet élément pour favoriser les deux autres. L'exemple du Mont Aigoual et du Mont Lozère peut être pris. En effet, ces deux objets

naturels, originellement couverts de forêts, ont été déforestés pour permettre la pratique transhumante des troupeaux dès que la pratique agropastorale s'est développée pendant le Moyen-Âge. De plus, David met en avant que :

Parallèlement, les pratiques agropastorales ont également contribué à créer, sur les Causses comme en Cévennes, un réseau dense d'ouvrages architecturaux à base de pierres sèches, présentes en abondance. Les pentes abruptes des Cévennes sont terrassées afin d'être rendues cultivables, les drailles, chemins utilisés par le bétail pour la transhumance ou les déplacements quotidiens, sont matérialisées par des murets ou des calades aux sols dans les terrains accidentés et les lieux de pâturages sont habillés de cabanes pastorales et de parcs de fumature, en murets de pierre sèche également. Les drailles forment un réseau dense dont les principaux axes sont aujourd'hui encore présents sous la forme de chemins de randonnée. (2018 : 34)

Le dossier de candidature à la liste du patrimoine mondial du bien recense les témoins du développement de la pratique agropastorale qui sont toujours visibles aujourd'hui. Les premiers témoins sont notamment des « vestiges de la préhistoire, de la protohistoire et de la période gallo-romaine : mégalithes, enceintes, *villæ*, etc... » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 27). De plus, des témoins du fort développement de l'agropastoralisme durant le Moyen-Âge sont aujourd'hui encore visibles grâce aux vestiges architecturaux, notamment des établissements monastiques, militaires et religieux, aux vestiges des Citées développées durant cette époque et grâce aux drailles collectrices créées pour faciliter les déplacements quotidiens et les transhumances (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 28).

#### 4.2 La reconnaissance du paysage culturel comme patrimoine mondial par l'UNESCO

Dans cette partie nous nous intéressons à ce qui définit ce bien patrimonialisé ainsi que les raisons qui ont conduit à son inscription sur la liste du patrimoine mondial. Une attention particulière sera portée à la place des agriculteurs dans cette reconnaissance

du paysage culturel comme patrimoine de l'Humanité. De plus, il sera abordé le système de gestion mis en place pour donner suite à la reconnaissance par l'UNESCO ainsi que le rôle des agriculteurs, acteurs principaux de la conservation de la pratique façonnant le paysage culturel, dans cette gestion.

#### 4.2.1 Le bien inscrit : entre labellisation et valorisation d'une pratique agricole

L'UNESCO donne une description du bien patrimonialisé et explique brièvement ses caractéristiques lui permettant d'être considéré comme patrimoine mondial. L'organisme international décrit le paysage culturel des Causses et Cévennes comme :

un exemple majeur et viable de l'agropastoralisme méditerranéen. Sa préservation est nécessaire pour traiter les menaces provenant des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels de tels paysages sont confrontés dans le monde entier. D'un point de vue historique, les Causses et les Cévennes conservent de nombreux témoignages de l'évolution de leurs sociétés pastorales sur plusieurs siècles. Leur important patrimoine bâti, leurs caractéristiques paysagères et associations immatérielles, qui reflètent le pastoralisme traditionnel, seront préservées grâce au renouveau contemporain de l'agro-pastoralisme (UNESCO, 2020c).

Ce bien reconnu comme patrimoine mondial est un des plus vastes. En effet, il s'étend sur 302 319 hectares et est à cheval entre quatre départements français : l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère dans la région d'Occitanie. De plus, notons que plusieurs communes, au sein des quatre départements, constituent le bien :

<b>Aveyron</b>		
Cornus	Notre-Dame-de-la-Rouvière	Fraissinet-de-Lozère
La Couvertouirade	Ponteils-et-Brésis	Gabriac
La Bastide-Pradines	Revens	Gatuzières
Lapanouse-de-Cernon	Rogues	Hures-La-Parade
La-Roque-Sainte-Marguerite	Saint-André-de-Majencoules	Ispagnac
L'Hospitalet-du-Larzac	Saint-André-de-Valborgne	La Malène
Mostuéjols	Saint-Laurent-le-Minier	Lanuéjols
Nant	Saint-Martial	La-Salle-Prunet
Peyreleau	Saint-Roman-de-Codières	Laval-du-Tarn
Roquefort-sur-Soulzon	Saint-Sauveur-Camprieu	Le Pompidou
Saint-André-de-Vézines	Saumane	Le Rozier
Saint-Beaulize	Soudorgues	Le-Pont-de-Montvert
Sainte-Eulalie-de-Cernon	Sumène	Les bondons
Saint-Jean-d'Alcapiès	Trèves	Les Vignes
Saint-Jean-du-Bruel	Valleraugue	Mas d'Orcières
Saint-Jean-et-Saint-Paul	Vissec	Mas-Saint-Chély
Saint-Rome-de-Cernon		Meyrueis
Sauclères	<b>Hérault</b>	Moissac-Vallée-Française
Tournemire	Gornières	Molezon
Veyreau	La-Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castri	Pied-de-Borne
Viala-du-Pas-de-Jaux	Le Cros	Pourcharesses
	Pégairolles-de-l'Escalette	Prévenchères
	Saint-Étienne-de-Gourgas	Quézac
	Saint-Félix-de-l'Héras	Rousses
	Saint-Cuilhem-le-Désert	Saint-Andeol-de-Clergumort
	Saint-Maurice-Navacelles	Saint-André-Capcèze
	Saint-Michel	Saint-André-de-Lancize
	Saint-Pierre-de-la-Fage	Saint-Bauzile
	Sorbès	Sainte-Croix-Vallée-Française
	Soubès	Sainte-Enimie
		Saint-Étienne-du-Valdonnez
	<b>Lozère</b>	Saint-Frezal-de-Ventalon
	Altier	Saint-Georges-de-Levejac
	Balsièges	Saint-Germain-de-Calberte
	Barre-des-Cévennes	Saint-Julien-d'Arpaon
	Bassurels	Saint-Julien-du-Tournel
	Bédouès	Saint-Laurent-de-Trèves
	Cassagnas	Saint-Martin-de-Lansuscle
	Chadenet	Saint-Maurice-de-Ventalon
	Cocurès	Saint-Pierre-des-Tripiers
	Cubiérettes	Saint-Privat-de-Vallongue
	Florac	Saint-Rome-de-Dolan
	Fraissinet-de-Fourques	Vebron
		Vialas
		Villefort
<b>Gard</b>		
Alzon		
Arphy		
Arre		
Arriqus		
Aumessas		
Bez-et-Esparon		
Blandas		
Bréau-et-Salagosse		
Campestre-et-Luc		
Causse-Bégon		
Cognac		
Concoules		
Dourbies		
Genolhac		
Lanuéjols		
Lasalle		
Les Plantiers		
L'Estrechure		
Mars		
Montdardier		

Figure 4.2.1 : Les communes constituant le bien, issu de Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées, 2011, p.12

L'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes explique que le paysage englobe « trois grandes zones géographiques et géologiques différentes : les Causses et Gorges calcaires, les Cévennes schisteuses et les massifs granitiques du Mont-Aigoual et Mont-Lozère » (2020b). Ajoutons aussi que le bien patrimonialisé est entouré d'une zone tampon afin de permettre une gestion des facteurs pouvant affecter le paysage. En effet, cette démarche permet que « tout projet [pouvant impacter l'intégrité du paysage] situé dans la zone tampon, voire même au-delà, devra être examiné attentivement et justifié au regard de son impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 106).

De plus, notons que l'on trouve au sein du bien reconnu comme patrimoine mondial, un parc national, un parc naturel régional ainsi que plusieurs sites labellisés comme Grands Sites de France.

La présence de deux parcs naturels au sein du territoire montre bien que « l'activité agro-pastorale est liée à une biodiversité d'exception » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 46). Il semble, de ce fait, important de mettre en avant que

la particularité des paysages agro-pastoraux des Causses et des Cévennes réside [...] dans cette dualité de paysages peu entretenus apparemment, et donc pouvant être considérés comme des paysages naturels au premier abord, mais qui sont en réalité des paysages témoignant d'une forte présence humaine (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011: 77).

Les agriculteurs agropastoraux, par leur pratique agricole, contribuent encore aujourd'hui à sauvegarder cet équilibre entre milieu naturel et exploitation par l'Homme.

Le bien reconnu comme paysage culturel « illustre particulièrement l'évolution de la société et de l'établissement humain au cours des âges, sous l'influence des contraintes présentées par son environnement naturel difficile qui se révélèrent comme autant d'atouts et dont les forces sociales, économiques et culturelles successives surent tirer parti » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 77). Cette adaptabilité permettant de transformer ces difficultés territoriales en forces économiques, sociales et culturelles, se retrouve aussi dans le fait que « les professionnels de la filière agro-pastorale ont [...] recherché la valorisation de productions locales, reconnues par l'obtention des labels français 'Appellation d'origine contrôlée' (AOC) et européens 'Indication géographique protégée' (IGP) et 'Appellation d'origine protégée' (AOP) » (Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, 2011 : 73). Ainsi, le paysage culturel des Causses et Cévennes accueille une reconnaissance dans la production faite à partir de la pratique agricole agissant sur le paysage.

L'Entente interdépartementale met en lumière les différents produits issus des pratiques agropastorales des Causses et Cévennes :

- Pélardon : fromage AOC et AOP de lait de chèvre, emblématique des Cévennes [...]
- Roquefort : fromage AOC et AOP de lait de brebis à pâte blanche persillée de bleu [...]
- Bleu des Causses : le sud du Massif central est la zone de production du label AOC et AOP de ce fromage au lait de vache [...]
- L'indicateur géographique protégé « Agneau de Lozère » : utilisation de reproducteurs de race blanche du Massif central [...]
- Label Rouge Bœuf Fermier Aubrac et l'IGP « Fleur d'Aubrac » : ce Label Rouge garantit une viande d'animaux exclusivement de race Aubrac et issue de troupeaux pratiquant la transhumance [...] (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020g)

Les agriculteurs du territoire voient donc une valeur universelle exceptionnelle attribuée à leur pratique et les productions liées à cette pratique sont valorisées au niveau national et européen grâce aux appellations.

#### 4.2.2 La justification de l'inscription

C'est à partir de 1992 que la « Convention du patrimoine mondial est devenue le premier instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels » (UNESCO, 2020e). Pour cela, au même titre que les autres biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, les paysages culturels doivent répondre à un ou plusieurs critères à valeur universelle exceptionnelle et doivent aussi intégrer des caractéristiques d'intégrité et d'authenticité.

Ainsi, l'UNESCO a mis en place une liste de dix critères qui représentent « le principal outil de travail » (UNESCO, 2020d) pour définir ce qui est ou non patrimoine mondial. Ces derniers sont fréquemment révisés « pour rester en phase avec l'évolution du concept même de patrimoine mondial » (UNESCO, 2020d).

Critère	Description
i	représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain
ii	témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages
iii	apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue
iv	offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine
v	être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible
vi	être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères)
vii	représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles
viii	être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification
ix	être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins
x	contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation

Tableau 4.2.2 : Les différents critères à valeur universelle exceptionnelle ;  
Source : site internet de l'UNESCO, *Les critères de sélection*, (2020c)

Le bien étudié dans cette recherche fut inscrit sur la liste du patrimoine mondial puisqu'il a été jugé qu'il répondait aux critères (iii) et (v) témoignant ainsi de son caractère à valeur universelle exceptionnelle.

Le critère (iii) a été attribué aux Causses et Cévennes puisque, comme le montre le dossier de candidature sur la liste du patrimoine mondial,

la tradition agropastorale plurimillénaire des Causses et des Cévennes a généré un paysage culturel dont la structure résulte d'un ensemble d'attributs caractéristiques qui révèlent une maîtrise des milieux physiques et naturels du territoire, de pratiques agronomiques qui ont eu un rôle essentiel dans l'histoire et témoignent d'une culture singulière, à la fois religieuse, savante et populaire. (Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées, 2011: 95)

De plus, le bien répond au critère (v) puisque,

le paysage culturel évolutif vivant des Causses et des Cévennes est un exemple éminent d'une « œuvre conjuguée de l'homme et de la nature » qui perdure depuis trois millénaires grâce à sa capacité d'adaptation à son environnement naturel, politique, économique et social. Sur une partie nettement identifiée du territoire, le paysage présente encore aujourd'hui, par la reprise de son dynamisme et les garanties apportées à sa pérennité, une réponse exceptionnelle aux évolutions contemporaines constatées dans le sud-ouest de l'Europe. En englobant pour une large part une réserve de biosphère et un parc national, les Causses et les Cévennes démontrent que l'activité pastorale est un facteur de maintien de la biodiversité. (Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées, 2011: 95)

Comme le déclare l'UNESCO, en plus de la concordance à des valeurs universelles exceptionnelle, « la protection, la gestion, l'authenticité et l'intégrité des biens sont également des considérations importantes » (2020c).

Étant considéré comme un paysage culturel évolutif vivant, la pérennité du territoire dépend de la capacité des acteurs agricoles de faire perdurer la pratique dans le temps pour que le paysage conserve ses valeurs universelles exceptionnelles. C'est dans ce sens que Sgard et Grahal expriment que c'est « la pérennité de l'agro-pastoralisme dans les Causses et les Cévennes qui garantit non seulement l'authenticité mais également l'intégrité de ce paysage culturel » (2010). L'UNESCO appuie ceci en disant que « le

caractère complet ou intact du paysage culturel dépend de la survie des forces qui l'ont façonné, ainsi que des manifestations de ces forces » (UNESCO, 2020a). Ainsi, le rôle des agriculteurs dans la conservation de leur pratique reste incontournable pour que le bien continue à être considéré comme patrimoine de l'Humanité.

Concernant la notion d'authenticité, il est mis en avant que « pour ce qui est de l'authenticité des processus agropastoraux qui ont façonné le paysage, ceux-ci survivent et, bien qu'ils soient vulnérables et entre les mains d'un nombre très réduit d'agriculteurs [...], ils bénéficient d'une renaissance grâce à l'action combinée des autorités locales et nationales et des communautés locales » (UNESCO, 2020a). Ainsi, considérer la conservation de la pratique par les agriculteurs apparaît comme primordial pour assurer l'authenticité du bien mais l'engagement d'autres acteurs semble aussi y jouer un rôle. De ce fait, les interactions entre agriculteurs et acteurs agissant au sein du territoire sont à considérer pour permettre d'assurer l'authenticité et l'intégrité du paysage culturel des Causses et Cévennes.

#### 4.2.3 La gestion du bien patrimonial

Dans le contexte de l'inscription du paysage culturel des Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, plusieurs mesures de gestion sont apparues. En effet, comme le met en avant Gautier :

l'État français s'est [...] engagé à préserver sa [au paysage culturel] valeur universelle exceptionnelle qui repose sur différents attributs de l'agropastoralisme : - des paysages remarquables, - un important patrimoine bâti et vernaculaire (murets, abris de bergers...), - un patrimoine immatériel lié aux pratiques d'élevage traditionnelles. (2017 : 2)

Ainsi, pour permettre une pérennisation du paysage culturel des Causses et Cévennes et de conserver sa valeur universelle exceptionnelle, un système de gestion du bien

patrimonialisé a été mis en place à la suite de son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011.

Notons que la gouvernance du bien patrimonialisé dépend du ministre de l'écologie qui s'est appuyé sur la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie pour nommer un préfet coordinateur du territoire. Aujourd'hui, il s'agit du préfet du département de la Lozère.

Trois entités ont été mises en place pour assurer la gestion du territoire :

1. la conférence territoriale qui est l'entité décisionnaire du système gestionnaire ;
2. le comité d'orientation, appuyé par un groupe scientifique, qui oriente la conférence territoriale dans ses prises de décisions et qui met en place les plans d'action liés à la gestion du paysage culturel ;
3. l'entente interdépartementale des Causses et Cévennes, qui est la structure opérationnelle qui a pour objectif d'appliquer les décisions prises par les deux autres entités (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020a)

De plus, plusieurs groupes de travail ont été composés pour assurer une coordination dans les décisions concernant la gestion du bien : un groupe en charge de l'élaboration du plan de gestion ; un groupe agropastoralisme qui intègre entre autres des agriculteurs, des associations d'agriculteurs et les chambres d'agriculture afin de « conforter les activités agropastorales en relation avec les valeurs de l'Unesco » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020c); un groupe patrimoine et culture qui « prépare et met en œuvre l'inventaire et la recherche ainsi que l'état de conservation des éléments patrimoniaux du Bien inscrit (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020c); un groupe paysages qui « vise à mettre en place une veille sur l'évolution des paysages et à développer la recherche sur les paysages culturels » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020c); et un groupe communication et tourisme qui « regroupe les 4 Comités départementaux du Tourisme et leurs services de communication, les 4 Villes portes [...] et les services Tourisme

des collectivités situées sur le Bien. Il vise à définir des actions d'accueil, de promotion et de communication en relation avec l'agropastoralisme » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020c).

Les agriculteurs et le corps agricole sont donc intégrés à un groupe de travail œuvrant pour la conservation des pratiques agropastorales au sein du territoire. Ils ont ainsi l'opportunité de participer à la gestion du bien patrimonialisé mais seulement par le biais d'un groupe dédié essentiellement à l'organisation de l'agropastoralisme. De ce fait, la question de leur implication concernant les autres sujets de gestion peut être posée. De plus, notons qu'être agriculteur pratiquant l'agropastoralisme ne permet pas nécessairement d'intégrer ce groupe de travail. En effet, seulement des membres d'une association ou d'un regroupement spécifique font partie de ce groupe de travail.

De plus, notons que bien que les agriculteurs ne soient pas intégrés groupe de travail dédié à la communication et au tourisme, un réseau d'ambassadeurs a été mis en place. Ce dernier a pour objectif de « fédérer, promouvoir et comprendre le Bien Causses et Cévennes » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020b). Il intègre des acteurs agricoles et touristiques et comme le décrit l'Entente interdépartementale, « ce réseau est indispensable pour relayer les actions des institutions engagées dans la gestion du Bien car il signe l'appropriation effective des Causses et des Cévennes par les personnes qui y vivent au quotidien » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020b).

Les agriculteurs peuvent donc prendre l'initiative de rejoindre le groupe de travail consacré à la conservation de la pratique agropastorale mais peuvent aussi choisir de devenir ambassadeur avec la charge de valoriser cette pratique à valeur universelle exceptionnelle afin de permettre une meilleure compréhension des Causses et des Cévennes par les visiteurs.

#### 4.2.4 L'intégration des agriculteurs dans la gestion du bien Causses et Cévennes

Dans une étude de l'influence de la Politique Agricole Commune sur les pratiques pastorales des Causses et Cévennes (Gautier, 2018), il est mis en lumière une lacune quant au recueil et à la production de données de référence en matière d'agropastoralisme (Gautier, 2018 : 82) qui permettrait un comptage, notamment, des exploitations pratiquant l'agropastoralisme. Cependant, cette étude met tout de même en avant des chiffres permettant de comprendre la place des exploitations pastorales et agropastorales au sein du paysage culturel, bien que les données soient de 2010, soit avant l'inscription du bien à la liste du patrimoine mondial. Il est d'abord mis en avant que :

la proportion des exploitations spécialisées en élevage d'après leur orientation technico-économique (OTEX) est de 55 % sur la zone d'étude alors qu'elle est de 30 % au niveau de la région Occitanie. Les élevages ovins et caprins contribuent à cette différence avec des parts relatives de 30 et 5 % (contre 8 % et 1 % à l'échelle de la région Occitanie). (Gautier, 2018 : 34)

Nous voyons donc bien que le paysage culturel accueille un nombre proportionnellement plus important d'exploitations agricoles d'élevage en comparaison avec le reste de la région d'Occitanie et appuie donc bien que la pratique agricole est relativement présente au sein du territoire et constitue toujours une force économique. De plus, Gautier met en lumière la place de l'élevage agropastoral et pastoral au sein du territoire grâce au tableau suivant :

	Nombre d'exploitations		SAU (ha)	
<b>Bâtiment d'élevage</b>	10	1,2%	582,0	0,4%
<b>Fouurrager</b>	131	16,0%	4 596,0	3,2%
<b>Herbager</b>	149	18,2%	20 572,0	14,3%
<b>Pastoral</b>	206	25,2%	41 692,0	28,9%
<b>Pastoral extensif</b>	323	39,4%	76 763,0	53,2%

Figure 4.2.4 : Répartition des exploitations ayant plus de 2 Unités Grand Bétail, issu de Gautier, 2018 : 35.

Les agriculteurs pastoraux et agropastoraux sont donc proportionnellement plus présents que les autres types d'exploitations agricoles au sein du territoire. Ces agriculteurs agropastoraux et pastoraux sont donc majoritaires.

Comme nous l'avons vu précédemment, les agriculteurs agropastoraux peuvent rejoindre des groupes participant à la gestion du bien patrimonialisé (groupes agropastoral) et à sa valorisation (ambassadeurs). Ces formes d'implications sont dépendantes de l'initiative personnelle des agriculteurs et ces derniers peuvent donc choisir de ne pas intégrer ces groupes.

L'Entente interdépartementale a mis en place un dossier de candidature au groupe des ambassadeurs. Les agriculteurs agropastoraux doivent donc formuler une candidature pour pouvoir être considérés comme des ambassadeurs Causses et Cévennes, ce dossier est ensuite soumis à une instruction qui validera ou non l'inscription à ce groupe. Le dossier de candidature stipule que :

En tant qu'Ambassadeur, vous vous engagez à conduire au moins une action qui participe à la préservation et/ou à la promotion des « Causses et Cévennes, patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de la valeur exceptionnelle de son paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen » ; par exemple : préservation/animation d'un site, participation active à un événement, élaboration d'un produit touristique spécifique, fabrication / promotion d'un produit spécifique, animation d'un blog, etc.). (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2016 : 2).

Le candidat doit donc décrire l'action qu'il s'engage à mener dans un objectif de valorisation du bien dans son ensemble ou d'un élément le constituant. Notons qu'en août 2020, le groupe des Ambassadeurs Causses et Cévennes comptaient 136 membres proposant différentes actions de valorisation des éléments naturels et culturels présents au sein du territoire.

Le groupe de travail Agropastoralisme est quant à lui :

formé par les 4 Chambres d'Agriculture, l'Organisme Inter-Établissement du Réseau des Chambres d'Agriculture et Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage (l'OIER-SUAMME), une Association d'Éleveurs, un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun et les services concernés des collectivités situées sur le Bien (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020c).

De ce fait, seulement certains membres d'une association d'éleveurs et d'un groupement agricole représentent les agriculteurs au sein de ce groupe de travail. Ainsi, pour intégrer ce groupe de travail, il faut être membre d'un de ces deux groupes d'agriculteurs pour participer aux actions de gestion du bien des Causses et Cévennes.

#### 4.3 En conclusion

L'inscription du paysage culturel des Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO découle d'une pratique agricole spécifique pratiquée depuis plusieurs millénaires qui a façonné le milieu naturel du territoire. Un équilibre entre préservation d'une biodiversité naturelle et action de l'Homme sur cette nature a permis la construction et la conservation de ce paysage culturel. Aujourd'hui la pérennisation du bien dépend essentiellement des agriculteurs pratiquant le pastoralisme et l'agropastoralisme. Ces derniers ont vu leur pratique être reconnue comme ayant une valeur exceptionnelle et les productions découlant de cette pratique spécifique ont elles-aussi été valorisées par plusieurs appellations nationales ou européennes.

Suite à la reconnaissance du paysage culturel comme patrimoine mondial en 2011, une gestion du bien patrimonialisé est organisée de sorte que plusieurs acteurs sont impliqués et mobilisés dans la conservation et dans la valorisation des Causses et Cévennes. Les agriculteurs, qui sont indispensables à la conservation du bien, ont l'opportunité de participer à la gestion du bien patrimonial. En effet, ils peuvent

intégrer un groupe de travail essentiellement lié à la gestion agropastorale mais peuvent aussi participer à la gestion de la valorisation de leur pratique auprès de personnes extérieures en intégrant le groupe des ambassadeurs.

La gestion du tourisme, associée à l'objectif de valorisation fixé par l'UNESCO, entre aussi en compte à la suite de l'inscription du bien à la liste du patrimoine mondial. Ainsi, les entités, désignées par l'État, responsables de la conservation du bien patrimonialisé sont aussi responsables de sa valorisation. De ce fait, les agriculteurs, au même titre qu'ils sont indispensables à la conservation du paysage culturel des Causses et Cévennes, doivent être intégrés aux mesures de valorisation pour répondre aux objectifs fixés par la labellisation UNESCO. De plus, notons qu'un tourisme motivé par la découverte du patrimoine de ce territoire peut se développer avec une gestion du tourisme lié à ce bien. L'analyse des données récoltées dans le cadre de cette étude nous permettra de mieux appréhender ce phénomène.

## CHAPITRE V

### ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Dans les précédents chapitres a été posée la problématique de recherche liée à la conciliation d'une profession, d'une pratique patrimoniale et de leur mise en tourisme au sein d'un paysage culturel reconnu comme patrimoine mondial. Celle-ci nous a amené à nous demander comment les agriculteurs des Causses et Cévennes participent à la mise en tourisme du paysage culturel. Pour faire face à cette question de recherche, trois sous-questions se sont dégagées, un cadre conceptuel ainsi qu'un cadre méthodologique ont été élaborés afin de permettre l'analyse des données récoltées. De plus, le chapitre 4 a permis une compréhension du contexte d'inscription des Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO et le rôle des agriculteurs dans cette inscription et dans la gestion du bien patrimonialisé depuis 2011.

Ainsi, le présent chapitre est dédié à l'analyse des données récoltées en prenant appui sur ce qui a été mis en avant dans les chapitres qui le précèdent dans une démarche de répondre à la question de recherche.

#### 5.1 La profession agricole, le patrimoine et le tourisme au sein du paysage culturel : une vision par les agriculteurs et les acteurs touristiques

Cette partie a pour objectif de répondre à la première sous-question qui porte sur les différentes représentations des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux

et interdépartementaux à l'égard de la profession agricole, du patrimoine et du tourisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes.

#### 5.1.1 La profession d'agriculteur en Causses et Cévennes : un synonyme d'adaptabilité

La profession agricole comprend un large panel de spécialités. Ici, un intérêt particulier est porté aux agriculteurs pratiquant l'agropastoralisme au sein du territoire des Causses et Cévennes.

L'agropastoralisme méditerranéen des Causses et Cévennes est le fruit de l'adaptabilité de plusieurs générations aux conditions inhospitalières que présente le territoire. Aujourd'hui, les agriculteurs qui utilisent encore cette pratique sont peu nombreux et présentent des profils différents. En effet, un acteur touristique participant à l'étude (P6) explique qu'il différencie deux catégories d'agriculteurs agropastoraux :

*Je dirais qu'il y a une partie des agriculteurs qui font une agriculture assez traditionnelle mais quand même moderne on va dire. Plutôt une agriculture dans la lignée de ce qui a été un peu défini après-guerre. [...] Ça devait être leur père et puis ensuite les enfants. Donc une agriculture assez familiale, avec une transmission des exploitations. [...] Et après l'autre groupe d'agriculteurs que j'identifie, c'est plus les néo-ruraux, clairement, et qui eux vont être plus sur une approche véritablement d'agriculture paysanne, de permaculture ou plutôt de retour à la terre. (P6)*

La néo-ruralité est un concept qui implique « le mouvement de reflux des villes vers la campagne » (Chevalier, 1981). Les agriculteurs issus de la néo-ruralité peuvent être compris ici comme ce que Cazella nomme les « agriculteurs 'hors normes' » (2001 : 102). Ces derniers « peuvent ou non présenter une origine agricole mais la caractéristique principale de plusieurs d'entre eux réside dans le fait qu'ils ont suivi d'autres expériences professionnelles avant de s'installer tardivement en agriculture » (Cazella, 2001 : 102). Ces agriculteurs « hors-normes » ne sont donc pas des héritiers d'une exploitation agricole se transmettant de génération en génération. En s'appuyant

sur Bellon *et al.* (1985), Cazella met en avant les différents éléments pouvant encourager une conversion vers une profession agricole par des individus :

Une fonction économique, soit à titre complémentaire, soit à titre principal ;  
une fonction d'intégration dans un régime de transfert social dont la protection sociale et le droit à la retraite figurent parmi les buts principaux ;  
une fonction patrimoniale, c'est-à-dire de maintien d'un capital qui appartient à la famille et, finalement, une fonction hédoniste où le revenu agricole importe guère (2001 : 102).

Dans le cas de la distinction faite par le participant à l'étude (P6), c'est la fonction hédoniste qui est sous-entendue dans la description des néo-ruraux qui implique une volonté de « retour à la terre ».

Les données récoltées ont montré qu'il peut y avoir une mixité de profils d'agriculteurs au sein de chaque exploitation. Par exemple, plusieurs participants à l'étude expliquent que l'un des agriculteurs présents au sein de l'exploitation est ici en tant qu'héritier d'une exploitation agricole familiale mais qu'un ou plusieurs autres agriculteurs l'ont rejoint au sein de celle-ci alors qu'ils n'étaient pas toujours familiers avec cette profession ou qu'ils n'étaient pas originaires de ce territoire. Des visions différentes liées à ces différents profils, du métier d'agriculteur, et plus particulièrement de l'agriculteur agropastoral, cohabitent donc au sein du territoire et parfois au sein même des exploitations.

En effet, certains agriculteurs du territoire voient cette profession agropastorale comme un héritage familial et rattachent la pratique à une tradition qui se transmet de père en fils. Plusieurs agriculteurs au cours des entrevues ou sur leur site internet de leur exploitation mettent en avant qu'ils sont devenus agriculteurs en récupérant l'exploitation familiale qui se transmet de génération en génération. C'est ce que montre notamment le site internet d'une exploitation agricole qui met en avant que :

*La ferme d'aujourd'hui [...] assure la continuité d'une histoire commencée il y a bien longtemps. Reprenant donc par passion la suite de nos ancêtres travaillant sur la ferme caussenarde d'autrefois (Des brebis et des Hommes, 2020)*

Au contraire, les agriculteurs qui ne sont pas installés sur le territoire depuis plusieurs générations, soit les néo-ruraux, peuvent adopter cette pratique dans une démarche d'adaptation au territoire d'accueil. En effet, comme le décrit un participant à l'étude, il est « *logique de faire une ferme adaptée au territoire dans lequel on se met* » (P2). Le choix de l'agropastoralisme a donc été fait dans une démarche de s'inscrire dans la tradition agricole reliée à ce territoire même si elle n'est pas inscrite dans leur tradition familiale.

De ce fait, certains agriculteurs pratiquent l'agropastoralisme puisque c'est une technique qui leur a été transmise tandis que d'autres font ce choix dans une démarche d'adaptation à leur environnement, soucieux de l'impact de leur pratique sur celui-ci. C'est notamment ce qu'explique le participant (P5) :

*Si on arrête de faire pâturer nos troupeaux, on aura plus du tout le même paysage en se levant le matin. Tenez, par exemple, on avait dû arrêter pendant trois semaines d'aller sur une parcelle l'été dernier et tout a été recouvert de ronces et le terrain s'est complètement refermé. Je pense bien que si on arrête de faire ça on ne pourra plus jamais utiliser nos terres qui sont déjà difficiles et pas très simples à exploiter. (P5)*

Néanmoins, il est important de souligner que les héritiers de cette pratique peuvent aussi conserver ce souci du respect de leur environnement, de leur territoire. Ici, ce n'est pas dans une démarche de « *retour à la terre* » (P6) mais de conservation de leur terre. Ceci est notamment valorisé sur le site internet d'une des fermes agropastorales du territoire :

*Ma ferme familiale, depuis 7 générations, a su s'adapter aux évolutions. Aujourd'hui mes valeurs et mes convictions m'ont amené à faire le choix*

*d'un système d'élevage écologique. Sur 35 Ha, 120 brebis laitières de race Lacaune pâturent 10 mois de l'année une herbe naturelle : aucun apport d'intrant sur les terres. Les deux mois restants, elles se nourrissent du foin des mêmes pâturages et de céréales. Aucun traitement systématique sur les brebis. La prévention est effectuée par immunité. Respect du cycle naturel (La ferme de Pinet, 2020).*

Un participant à l'étude (P1) explique que le choix de l'agropastoralisme s'est imposé à lui puisque les conditions environnementales du territoire ne permettaient pas d'envisager une autre forme d'agriculture. Ainsi, ici on dépasse le fait que cette pratique peut être vue comme un héritage ou comme un choix de respect au territoire mais plutôt, dans certains cas, comme une obligation pour pouvoir produire au sein des Causses et Cévennes. En effet, comme l'explique le participant (P6), l'agropastoralisme s'impose « *tout simplement parce qu'il n'y a pas assez de terres arables* » pour permettre une autre forme de production agricole.

Aussi, il semble important de noter que pour pouvoir produire du lait rentrant dans la charte de Société (Roquefort), filiale du groupe Lactalis, l'une des plus grandes industries laitières de la région, les brebis doivent passer un certain temps en pâturage. Ceci impose donc une pratique pastorale puisque le territoire ne permet pas un parcage assez étendu dans l'espace. C'est ce qu'explique le participant (P4) :

*Si on voulait grillager, on pourrait pas. Le sol c'est du caillou, de la roche dure. Impossible qu'on creuse là-dedans quoi que ce soit. Du coup, on a nos chiens qui gardent et puis nous on surveille aussi, on a mis des puces GPS pour pouvoir savoir où est le troupeau. Mais non, on peut pas vraiment parquer alors on a la technique pastorale, une vraie tradition de berger. (P4)*

L'agropastoralisme s'impose donc pour pouvoir vendre la production laitière et ainsi participer à la production des fromages valorisés par des AOP ou AOC. Ceci représente un enjeu économique important pour les exploitations agricoles car beaucoup sont

dépendantes de Lactalis, responsable de la marque Société connue pour le Roquefort, qui organise la récolte du lait et est le principal acheteur dans la région.

Le choix de la pratique agropastorale au sein des Causses et Cévennes repose donc sur plusieurs facteurs : la transmission familiale, le respect de son territoire, l'impossibilité de pratiquer une autre spécialité agricole face aux conditions environnementales de l'espace et une volonté de rentrer dans les chartes associées aux labels des produits alimentaires pour des raisons économiques principalement.

L'explication de la différence de visions de la profession, entre héritage et agriculture adaptée et respectueuse du territoire, va au-delà de la multiplicité des profils des agriculteurs. En effet, elle peut aussi être expliquée par les caractéristiques du territoire. Comme il a été vu plus tôt, le paysage culturel des Causses et Cévennes présente une variété importante d'environnements naturels avec des caractères géologiques, géomorphologiques et climatiques diverses. De plus, différentes pratiques agropastorales sont présentes au sein du territoire, s'adaptant aux différents environnements. De ce fait, la description de la pratique agricole n'est pas homogène au sein du territoire. Selon l'environnement auquel les agriculteurs font face, les difficultés rencontrées ne sont pas toujours les mêmes et les adaptations à celles-ci diffèrent donc. C'est dans ce sens qu'un participant associe spontanément le métier d'agriculteur comme étant le résultat d'une « *adaptabilité aux territoires, aux contraintes* [associées à celui-ci] » (P3).

La profession agricole au sein des Causses et Cévennes, selon les participants à l'étude, est majoritairement reliée à l'adaptabilité et à l'environnement. En effet, il a été demandé aux participants d'exprimer trois mots clefs chacun qui représentent selon eux le mieux cette profession au sein des Causses et Cévennes et tous l'ont lié aux mots de territoire/environnement et à l'adaptabilité. Ainsi, la profession est rattachée à l'adaptabilité au territoire.

Un autre consensus semble aussi exister dans la perception de la profession considérant que celle-ci demande une diversité de compétences impliquant une autre forme de capacité d'adaptation. En effet, un participant à l'étude (P1) décrit que le métier d'agriculteur au sein des Causses et Cévennes dépasse la simple gestion du troupeau :

*On fait tout, alors c'est ce qui est difficile, mais on fait la gestion, on fait la comptabilité, on fait la paperasse, on porte un projet complet. Moi, c'est ça qui me plaît. Alors c'est dur parce qu'il faut tout faire, mais c'est ce qui me plaît. Allier la technique avec la gestion de l'entreprise en même temps. (P1)*

Plusieurs formes d'adaptabilité sont donc reliées à la profession agricole en Causses et Cévennes. Certaines sont des choix personnels, d'autres sont associées à des obligations liées aux attributs naturels du territoire ou encore aux chartes des labels des productions alimentaires.

Notons aussi qu'un lien avec l'authenticité est souvent évoqué pour parler de la profession agricole en Causses et Cévennes. Ici, cette association à l'authenticité rejoint la description que Bonnain-Dulon et Brochot font de ce concept dans un contexte agricole en disant que « la question de l'authenticité provient de la confrontation entre le désir de conservation de spécificités et de généralisation des modes industriels de production » (2004). Effectivement, l'authenticité est utilisée pour décrire la profession agropastorale comme un équilibre entre la modernisation des infrastructures et des outils agricoles avec la pratique bergère traditionnelle qui reste pastorale.

Le participant (P6) met en lumière, en parlant de ces pratiques agricoles traditionnelles qui se modernisent différemment, que :

*Elles trouvent un sens en fait dans les changements liés aux changements actuels, c'est-à-dire dans un contexte de développement durable, dans un contexte de changement climatique, etc. On se rend compte que ces modèles-là sont peut-être plus efficaces, sont peut-être plus résistants à tous*

*ces changements et sont peut-être plus proches ce que le consommateur attend aujourd'hui. (P6)*

Il ressort également de la collecte de données un attachement aux labels alimentaires auxquels les agriculteurs participent qui dépendent du territoire du paysage culturel sur lequel le participant est installé. Par exemple, en Aveyron, la profession agropastorale est spontanément liée à la participation à la production du Roquefort, qui est majoritairement organisée par la marque Société, filiale de Lactalis. De ce fait, la profession est rattachée, par les participants, à cette entreprise qui organise la récolte de lait au sein du territoire concerné. Le participant (P2), parle d'une « *dépendance* » à cette entreprise et explique que « *tout dépend de la durabilité de cette industrie sur ce territoire* ».

Le bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial est considéré comme évolutif et vivant. Cette dénomination permet ainsi cette adaptabilité qui se modernise ainsi que cette diversité de profils d'agriculteurs au sein des Causses et Cévennes tout en ne mettant pas en péril le paysage culturel et son inscription. En effet, la pratique agropastorale méditerranéenne peut être sujette à des évolutions et à une modernisation dans la mesure où elle ne dénaturera pas le paysage culturel. L'enjeu est ici de limiter l'intensification de la pratique pour le premier groupe d'agriculteur identifié afin de ne pas dénaturer la pratique pastorale qui s'est transmise depuis plusieurs générations. Et, concernant le deuxième groupe d'agriculteurs identifié, soit les néo-ruraux, l'enjeu est de se former à la pratique agropastorale pour en comprendre les spécificités qui sont liées au territoire.

Notons que plusieurs formations sont proposées par les chambres d'agriculture des quatre départements présents sur le paysage culturel et plusieurs lycées agricoles au sein du territoire initient les élèves aux pratiques pastorales. Plusieurs programmes sont ainsi mis en place pour pouvoir permettre une compréhension et une application de cette pratique selon le territoire où elle sera mise en place au sein du paysage culturel.

Retenons que la représentation de la profession agricole au sein des Causses et Cévennes est principalement reliée à la capacité d'adaptation des agriculteurs. En effet, qu'il soit question des conditions environnementales ou de la gestion de l'entreprise, la profession agricole au sein de ce paysage culturel impose une adaptabilité. De plus, ce métier est rattaché à un héritage familial et/ou à un choix de mode de vie. Mais, au-delà de ceci, la profession agropastorale spécifique au territoire est aussi synonyme d'obligation puisque le développement d'autres formes d'agricultures est presque impossible aux vues des caractéristiques inhospitalières du territoire. Et, pour pouvoir envisager de produire la matière première utile à la fabrication des produits alimentaires labellisés, la production doit être en accord avec le cahier des charges des labels qui imposent un temps de pâturage annuel des troupeaux. Ainsi, la pratique pastorale devient nécessaire pour pouvoir prétendre à la vente de la production agricole.

Nous pouvons soulever qu'un paradoxe existe ici. En effet, le paysage culturel dépend d'une pratique qui est inscrite dans le temps et qui est présente depuis plusieurs siècles. Elle semble donc immuable alors que le concept d'adaptabilité, souvent évoqué, est associé à une transformation, un changement. Ceci s'inscrit dans le fait que le paysage culturel des Causses et Cévennes est considéré comme évolutif et vivant, et que donc la pratique peut évoluer et se modifier dans le temps. Cependant, la révolution industrielle a modifié drastiquement l'agriculture en Europe et partout dans le monde. De ce fait, les labels aujourd'hui mis en place restreignent ces évolutions en créant des cahiers des charges pour protéger la pratique et continuer à produire des denrées exploitées depuis plusieurs siècles.

### 5.1.2 Une compréhension partielle du paysage culturel et de sa labellisation

Le paysage culturel des Causses et Cévennes a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2011 puisqu'il est la résultante exceptionnelle de la pratique de l'agropastoralisme sur le milieu naturel. Il sera ici vu les représentations et la compréhension de ce paysage culturel par les agriculteurs et les acteurs touristiques

départementaux et interdépartementaux du territoire. Effectivement, comme il a été énoncé dans le deuxième chapitre, cette étude s'intéresse à la relation et à la compréhension des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux vis-à-vis du patrimoine et leur perception de la labellisation comme patrimoine mondial de ce dernier pour répondre à la question de recherche.

D'abord, à la suite de la collecte de données, il est ressorti qu'il existe une perception des Causses et Cévennes comme un territoire comprenant une multiplicité de paysages et de caractéristiques géographiques différentes et très variées. Un participant (P2) explique que « *le territoire est très large selon qu'on est en Cévennes, en Causses, en Causses noir, ou encore dans le Tarn. Ça en fait une multiplicité de paysages très différents* ». Il y a donc bien une conscience des différentes variétés de caractéristiques liées à la morphologie du territoire. Néanmoins, cette vision de diversité amène une difficulté à voir le paysage culturel des Causses et Cévennes comme un ensemble.

Il peut y avoir une dissociation entre le paysage naturel et l'agropastoralisme dans la description du bien patrimonialisé. Le paysage peut être caractérisé comme la « *vraie nature* » (P2), autant de la part des agriculteurs que dans les brochures touristiques des acteurs touristiques départementaux. Cependant, dans d'autres cas, il y a une compréhension du paysage culturel comme étant le fruit de la pratique agropastorale et comme étant dépendant de la continuité de cette activité par les professionnels agricoles. Un participant à l'étude (P5) explique que

*C'est quand même grâce aux agriculteurs qui y sont que les paysages sont comme ils sont. Parce que on fait un entretien énorme du paysage, enfin ce sont nos champs mais c'est le paysage en général.*

Et un autre participant (P6) souligne que

*On a l'impression que c'est un territoire qui est sauvage, alors que ça ne l'est pas complètement*

La partielle compréhension de sa valeur patrimoniale du bien est appuyée par le fait qu'il apparait dans leur discours une séparation entre la profession et le patrimoine. Effectivement, le choix de cette profession n'apparait pas comme un choix fait pour participer à la conservation d'un patrimoine mais, comme nous l'avons vu, pour des raisons de transmission familiale, d'impossibilité de développer une autre forme d'exploitation agricole ainsi que pour une volonté de rentrer dans les chartes associées aux labels des produits alimentaires présents au sein des Causses et Cévennes. Sans particulièrement parler du fait que cette pratique constitue un bien patrimonial, les agriculteurs expriment cependant une volonté de conserver cette pratique qui est une transmission familiale et/ou une adaptation volontaire aux conditions territoriales.

Aussi, notons que les agriculteurs du territoire agissent individuellement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de véritable identification à un groupe d'agriculteurs agropastoraux. Effectivement, il n'est pas ressorti de la collecte de données une représentation de cette pratique comme étant collective. En fait, lorsque la question de la collaboration entre agriculteurs est abordée, il apparait un discours sur une collaboration entre les membres de l'exploitation agricole, une collaboration avec les syndicats agricoles qui ne sont pas spécifiques aux agriculteurs agropastoraux ou encore une collaboration avec des associations de prêts de matériel agricole. Néanmoins, l'association à un groupe d'agriculteurs agropastoral et un rassemblement de ceux-ci ne semblent pas exister. De ce fait, il n'est pas possible de parler d'une seule et même entité lorsque l'on parle des agriculteurs agropastoraux des Causses et Cévennes, ainsi les prises de décision concernant l'avenir de la pratique pastorale ne sont pas homogènes. Cependant, l'Entente interdépartementale a créé un groupe d'ambassadeurs, n'intégrant pas seulement des agriculteurs, qui permet une association des acteurs du territoire participant à la valorisation de l'agropastoralisme et du paysage culturel. Notons que

certains participants étaient membres de ce système d'ambassadeurs et n'ont pas mentionné leur appartenance à ce groupe tandis qu'un autre en a fait mention mais non pas pour parler d'une appartenance à un groupe d'agriculteurs mais bien à un groupe valorisant le territoire.

De plus, il apparaît un déséquilibre dans la compréhension conceptuelle de ce qu'est un paysage culturel et de ce que celui-ci implique, c'est-à-dire une action collective sur le bien. L'appréhension de sa valeur patrimoniale est donc inégale. Lorsque le concept de patrimoine est abordé par les participants, il est souvent associé à des éléments tangibles, notamment à des édifices architecturaux ou aux villages présents au sein du paysage culturel. De plus, la valeur historique dans les prospectus touristiques départementaux est aussi associée majoritairement à des biens tangibles.

L'appréhension du paysage culturel comme étant un ensemble et comme étant un bien dépendant d'un patrimoine immatériel est essentiellement relayée par la gouvernance interdépartementale qui a été créée pour faire suite à la reconnaissance du bien par l'UNESCO. De ce fait, nous pouvons nous questionner sur l'appropriation du bien, compris comme un ensemble, par les résidents du territoire, et plus particulièrement par les acteurs ayant une influence sur le paysage culturel, soit les agriculteurs.

Comme nous l'avons vu, le patrimoine peut être facteur d'identification par les habitants à un territoire. Néanmoins, dans le cas de ce que Gravari Barbas (1995) nomme le « patrimoine sol », le patrimoine n'est pas l'agent fédérateur auprès du territoire mais d'autres facteurs peuvent influencer cette identification au territoire. Il y a ici notamment un attachement à la production de Roquefort dans le territoire concerné, un attachement au « *cadre de vie* » (P2) ou encore un attachement lié aux conditions météorologiques (P2, P3 et P4) du territoire. Néanmoins, le paysage culturel en tant que tel ne semble pas susciter un sentiment d'identification auprès des agriculteurs.

Ici, la partielle compréhension du bien patrimonialisé questionne sa capacité à fédérer les habitants autour du territoire des Causses et Cévennes. Un attachement semble néanmoins exister auprès des différents territoires particuliers du paysage culturel de la part des agriculteurs mais il n'apparaît pas une identification au paysage culturel dans son ensemble. En effet, il est ressorti un sentiment d'appartenance aux Causses, aux gorges du Tarn ou encore aux Cévennes mais l'appartenance au paysage culturel des Causses et Cévennes n'a pas été abordé.

Ce non-attachement au paysage culturel dans son ensemble est aussi visible dans les brochures touristiques départementales qui valorisent essentiellement les territoires au sein de chaque département séparément et font une description succincte du bien dans son ensemble. C'est ce qu'explique d'ailleurs un participant (P6) qui souligne la difficulté de valoriser le bien patrimonialisé dans son ensemble puisqu'il est à cheval sur plusieurs départements et cela peut poser un problème stratégique de faire la promotion pour le département voisin.

Concernant l'inscription du paysage culturel des Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine mondial, cette dernière apparaît comme source de fierté auprès des agriculteurs participants à l'étude. Comme nous l'avons vu, Salin expliquait que la labellisation UNESCO pouvait susciter « la fierté ou au contraire le sentiment de dépossession et le rejet » (Salin, 2007). Cependant, ici il apparaît une possible cohabitation entre rejet et fierté. En effet, comme l'explique le participant (P1),

*Alors, c'est un peu prétentieux, mais pour nous, c'est quelque part notre travail qui est récompensé, même si on n'a pas été beaucoup sollicité pour et qu'on n'a pas de retombées directes de ce classement. Finalement, on a l'impression que ce classement-là, on ne sait pas trop pourquoi il a été fait.*  
(P1)

Les entrevues montrent donc une mise à l'écart des décisions concernant cette inscription sur la liste du patrimoine mondial tout au long du processus mais

l'inscription est tout de même source de fierté. Salin (2007) expliquait que l'implication des résidents d'un territoire, mais plus particulièrement des individus agissant sur la pérennisation du paysage culturel était essentielle pour pouvoir assurer la conservation de celui-ci. La non-compréhension du rôle de l'UNESCO au sein des Causses et Cévennes et le sentiment de ne pas faire partie intégrante de la gestion du bien peuvent donc influencer le futur de ce paysage culturel et donc la continuité de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Aussi, il semble important de mettre en avant que certains participants expriment une réticence à cette inscription puisqu'ils expriment une vision liée à des contraintes quant à la manière de pratiquer leur profession mises en place à la suite de la labellisation par l'UNESCO. Malgré le sentiment de fierté que l'inscription peut générer, elle semble aussi être associée à des contraintes, particulièrement dans la gestion des terres utilisées pour le pastoralisme par les agriculteurs. Un participant (P5) explique que la valeur patrimoniale constituant le paysage culturel n'est pas toujours comprise. De ce fait, quand l'institution agit pour conserver un élément au sein d'un territoire agricole, le professionnel agricole peut voir cette décision comme une contrainte au développement de sa production. Ici, l'exemple de la conservation des clapas, tas de pierres situés essentiellement sur les Causses, peut être cité. En effet, ces éléments peuvent gêner le déplacement des machineries agricoles ou des troupeaux et certains agriculteurs peuvent vouloir les supprimer partiellement ou complètement. Néanmoins, ces clapas font partie intégrante de ce qui constitue le paysage culturel. Ainsi l'UNESCO agit en tant qu'acteur de protection de ces éléments. Un reportage télévisé de la chaîne France 3 illustre ce désaccord et un agriculteur témoigne en exprimant que *« ce sont les agriculteurs qui ont fait pâturer leurs moutons, ils ont sorti les pierres pour faire des champs et aujourd'hui tout ce travail est remis en question »* (Alazet et Le Piver, 2019). Ce témoignage représente bien la perception de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial comme pouvant être une source de contraintes liée à la pratique agricole mais montre aussi que la compréhension de ce qui est valorisé

patrimonialement n'est pas toujours évidente auprès des agriculteurs. De plus, nous pouvons relier cette perception liée à des contraintes au fait que les agriculteurs peuvent ne pas se sentir impliqués dans la gestion du bien mais plutôt comme des acteurs opérationnels qui peuvent, comme il est dit dans ce reportage télévisé, se sentir « *fliqués* » ou encore « *infantilisés* » (Alazet et Le Piver, 2019).

Nous pouvons retenir que la compréhension du paysage culturel en tant que patrimoine mondial est très inégale auprès des agriculteurs et est souvent partielle. Il y a une perception que l'activité agricole est au cœur de l'inscription. Mais la plupart des agriculteurs ne semblent pas capables de dire dans quel sens et pourquoi. Ainsi, une identification des agriculteurs des Causses et Cévennes au territoire dans son ensemble ne paraît pas être mise en place. Ce sont d'autres facteurs territoriaux qui agissent donc sur l'attachement au territoire. De plus, la perception de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial peut être considérée comme mitigée car s'il y a un sentiment de fierté, un sentiment de rejet face à la gestion du bien existe aussi. Cependant, comme le montre le plan d'action de l'Entente interdépartementale, cette perception a été comprise par les gestionnaires qui ont dorénavant pour objectif d'intégrer plus activement les agriculteurs aux mesures de gestion.

### 5.1.3 Une perception du tourisme des Causses et Cévennes et des exploitations agricoles

Dans cette partie sera abordée la perception du tourisme en Causses et Cévennes de la part des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux.

D'abord, il apparaît que le tourisme en Causses et Cévennes est spontanément décrit comme un tourisme associé aux activités de nature par les agriculteurs mais aussi par les acteurs touristiques. En effet, les participants à l'étude parlent d'un tourisme associé à des activités tels que la randonnée, les sports d'eaux-vives ou encore à la spéléologie. Et, les brochures touristiques départementales valorisent fortement toutes les activités

estivales liées aux caractéristiques naturelles du territoire. Nous retrouvons par exemple dans la brochure *Mag Aveyron* :

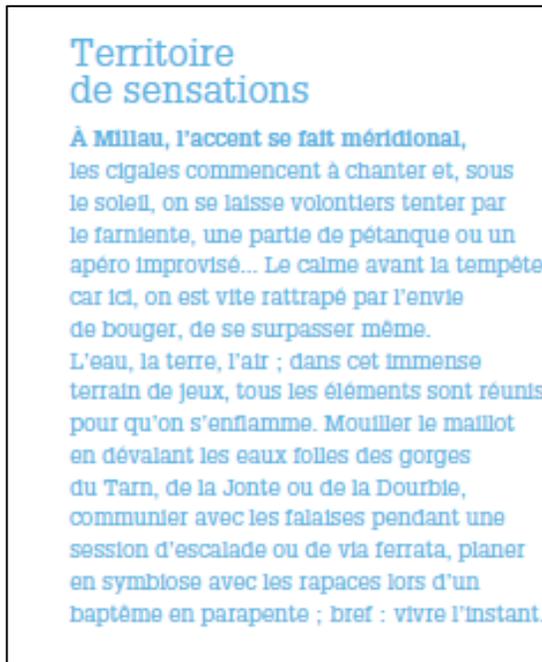


Figure 5.1.3.a : Activités de nature, issu de Mag Aveyron (2020a)

De plus, la deuxième motivation au tourisme que nous pouvons attribuer au territoire est la découverte des fabrications de produits alimentaires tels que les caves à fromage, notamment les caves à Roquefort. Ce lien fort avec les produits alimentaires liés à ce territoire est notamment mis en lumière au niveau interdépartemental puisque nous retrouvons dans la section des « incontournables » pour les visiteurs du site internet de l'Entente interdépartemental une catégorie consacrée au Roquefort. De plus, plusieurs participants à l'étude ont spontanément associé le tourisme en Causses et Cévennes à la découverte des caves à fromage. Le participant (P2) fait même part que la plupart de ses visiteurs vont visiter les caves à fromage avant de venir séjourner à la ferme. En effet, selon ce participant, la découverte des processus de production de fromage motive la visite des exploitations laitières et non le contraire.

Plusieurs participants expliquent que cette curiosité des touristes envers les produits agricoles n'est pas associée à leurs liens avec la patrimonialisation du territoire. En effet, pour tous les participants à l'étude, les touristes ne sont pas avertis de l'inscription du paysage culturel des Causses et Cévennes à la liste du patrimoine mondial et d'après eux, ils n'y portent pas d'intérêt particulier. Nous pouvons associer ce ressenti de désintérêt de la part des touristes pour la reconnaissance comme patrimoine mondial du territoire au fait que, dans ce même sens, les agriculteurs réalisant l'accueil des visiteurs n'y portent eux-mêmes qu'un intérêt modéré comme nous l'avons vu plus tôt. De ce fait, les éléments patrimoniaux constituant le paysage culturel n'incitent pas aux visiteurs une forte curiosité.

Notons aussi que les participants (P1), (P2), (P4) et (P5) associent le tourisme en Causses et Cévennes à la recherche de calme. Ce calme est relié aux éléments naturels constituant le territoire ainsi qu'à son extension dans l'espace et à sa basse démographie. Comme l'explique le participant (P1) :

*La première chose que je mets en avant, c'est le calme, parce que par rapport au camping, par exemple, sur le site Internet, c'est ça que je mets en avant. Je pense que les gens ont besoin de calme et de verdure. Puis c'est beau. [...] C'est des endroits paisibles, quoi. Ce serait pour des gens qui recherchent la tranquillité ou un cadre de vie paisible. (P1)*

De plus, bien que le tourisme lié à la découverte du patrimoine du paysage culturel ne semble pas rependu, les participants à l'étude expliquent qu'un fort intérêt existe néanmoins pour les éléments historiques tangibles du territoire tels que les monuments, les édifices religieux ou les villages présents au sein du paysage culturel. Ceci est appuyé par la forte présence d'une valorisation de ceux-ci dans les prospectus touristiques départementaux. Par exemple, sur la page internet de Tourisme Aveyron consacrée aux caves de Roquefort, plusieurs éléments tangibles sont mis en avant :

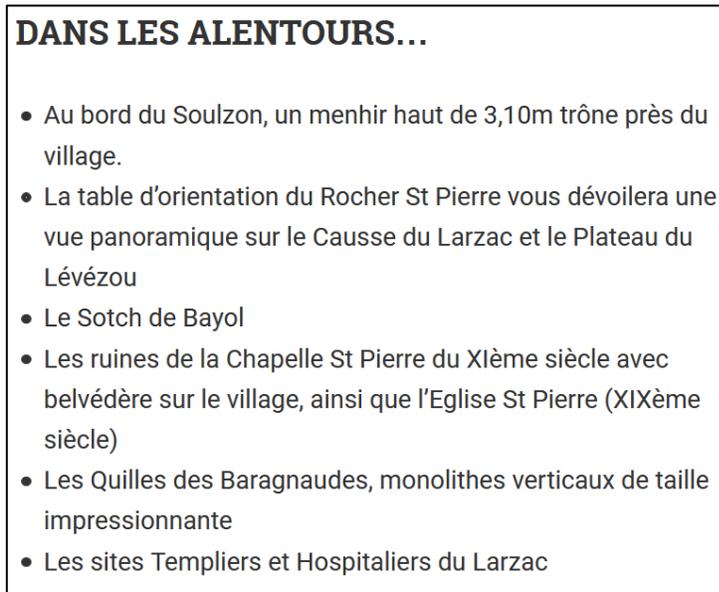


Figure 5.1.3b : Aux alentours des caves à fromage, issu du site internet Tourisme Aveyron (2020b)

Cette présentation appuie le fait que les caves à fromages constituent un fort intérêt touristique et les autres potentielles attractions se trouvent « aux alentours », et seraient donc à faire en addition de la visite des caves. Ces autres éléments naturels et culturels sont donc bien tangibles.

Notons qu'une homogénéité de la perception du tourisme par les agriculteurs a été observée pendant la récolte de données. Cependant, les acteurs touristiques départementaux valorisent différentes spécificités liées à leur département sans spécifiquement s'intéresser au développement du tourisme dans l'entièreté du paysage culturel.

Concernant la perception du tourisme au sein des exploitations agricoles, elle est essentiellement associée à la volonté des agriculteurs de valoriser leur profession et non la valeur patrimoniale associée à celle-ci et au territoire. En effet, les participants (P1) (P3) et (P4) expliquent que l'ouverture aux visiteurs de leur exploitation représente

une possibilité d'expliquer leur métier et les difficultés auxquels ils font face. En effet, le participant (P1) insiste sur le fait que l'ouverture aux visiteurs lui a permis de valoriser son métier qui peut parfois, selon ce dernier, susciter une représentation négative de la part de citadins. En effet, il explique :

*C'est vraiment un métier difficile et c'est pour ça qu'on fait la visite de ferme. C'était le premier truc de dire aux gens : vous nous critiquez mais venez voir comment on travaille au lieu de vous faire une idée de ce que vous pensez de l'agriculture. On a quand même une exigence de rentabilité, d'être performant, de compétitivité. On marche comme une entreprise, on calcule toutes nos marges et tout est là. Les gens sont quand même surpris quand on leur dit tout ça alors du coup les visites ça nous permet d'expliquer. (P1)*

Plusieurs participants rejoignent cette idée de vouloir revaloriser la perception des agriculteurs de la part des non-agriculteurs et particulièrement des individus qui ne sont pas issus de milieux ruraux. Comme il est mis en avant sur le site internet d'une exploitation agricole, les visites des fermes ont pour objectif principal de « transmettre nos valeurs » (Des brebis et des Hommes, 2020).

De la part des acteurs touristiques départementaux, notamment en Aveyron, berceau du Roquefort, le tourisme en exploitation agricole apparaît souvent comme complémentaire aux visites et à la découverte des caves à fromage. Ainsi, ce n'est pas une profession ou un patrimoine qui sont mis en valeur mais la ressource permettant une reconnaissance de biens alimentaires valorisés par des labels.

De plus, les acteurs départementaux valorisent des hébergements à la ferme. Ces derniers allient souvent une proximité avec la nature et donc avec les éléments naturels constituant le paysage. Calme et dépaysement sont les maîtres mots des présentations des différents hébergements. De même, une proximité avec l'aspect agricole est valorisée, plus particulièrement une proximité avec les troupeaux d'animaux. Cependant, la valorisation du fait qu'il s'agit d'une pratique culturelle qui a construit

un paysage culturel patrimonialisé n'est pas ce qui ressort le plus intensément sur les brochures touristiques départementales qui mettent en avant les hébergements à la ferme.

Ce qu'il peut être retenu est que la perception du tourisme en Causses et Cévennes n'est que rarement reliée à un tourisme motivé par la découverte du patrimoine et quand il y est relié, il est essentiellement mis en relation avec les attribues tangibles et non avec le paysage culturel en tant que tel. De plus, les perceptions du tourisme au sein des exploitations agricoles de la part des acteurs touristiques et des agriculteurs diffèrent.

## 5.2 La mise en tourisme du paysage culturel

Cette partie s'intéresse à la mise en tourisme du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour cela, nous verrons comment la mise en tourisme est organisée à une échelle interdépartementale, mise en place pour faire suite à l'inscription du bien à la liste du patrimoine mondial ainsi qu'à une échelle départementale prenant en compte les quatre départements accueillant le bien patrimonialisé. Puis, nous verrons comment cette mise en tourisme peut s'organiser au sein des exploitations agropastorales.

Pour chaque échelle, nous verrons quelles sont les actions de transformation et de valorisation qui sont propres à chacune d'entre elles, avec un intérêt particulier porté à l'implication des agriculteurs au niveau interdépartemental, départemental et au sein des exploitations agricoles. De ce fait, nous nous intéressons dans cette partie aux stratégies de mise en tourisme des agriculteurs mais aussi des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux.

### 5.2.1 A l'échelle interdépartementale : une stratégie fédératrice

À la suite de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011, le bien patrimonialisé est soumis à des stratégies de gestion quant à sa conservation mais aussi à une gestion de sa valorisation. Effectivement, l'organisation internationale a pour vocation de protéger les patrimoines ayant des valeurs universelles exceptionnelles mais aussi d'agir en tant que soutien pour leur valorisation.

S'inscrivant dans cette démarche d'allier conservation à valorisation, un plan d'action pour les années 2015 à 2021 a été mis en place à la suite des recommandations de l'ICOMOS concernant le bien. Une orientation de ce plan est spécialement consacrée à « accompagner le développement d'un tourisme Causses et Cévennes » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2014 : 111). Cette orientation est considérée comme complexe par le participant (P6) puisqu'il explique que « *le site est extrêmement grand et divers* » (P6) engendrant ainsi une difficulté à transmettre aux résidents, aux acteurs touristiques ainsi qu'aux touristes, les informations concernant le bien patrimonialisé.

Sept fiches action sont présentées dans le plan d'action pour répondre à cette orientation liée à la valorisation touristique du bien patrimonialisé. Le tableau 5.2.1 a pour objectif de montrer ces différentes actions ainsi que leurs enjeux et objectifs respectifs :

Actions	Objectifs et enjeux
(1) Se doter d'une stratégie touristique à l'échelle du Bien	Construire un schéma de développement touristique en accompagnant les 4 ADT/ADTR avec un objectif de valoriser la destination Causses et Cévennes dans le cadre d'une stratégie partagée et cohérente à l'échelle du territoire
(2) Se doter d'un observatoire du tourisme Causses et Cévennes en mutualisant les outils existants	Connaître, mesurer, identifier, suivre et communiquer les données liées au tourisme au sein du territoire pour ainsi mesurer l'évolution touristique en terme quantitatif, qualitatif depuis l'inscription à la liste du patrimoine mondial
(3) Construire un outil commun qualitatif pour sensibiliser les agences de voyages et de treks à la thématique Causses et Cévennes	Faire connaître le bien inscrit à une clientèle nationale et internationale au travers un outils publié en plusieurs langues et ainsi apporter la connaissance nécessaire pour comprendre les paysages et la culture Causses et Cévennes pour les organisateurs touristiques extérieurs
(4) Faire la promotion des professionnels locaux (Ambassadeurs)	Développer la notoriété des Causses et Cévennes en tant que patrimoine mondial en valorisant des offres touristiques agricoles permettant une meilleure connaissance du sujet
(5) Valoriser l'agritourisme (Bienvenue à la ferme, marchés de pays ...) et mettre en découverte les produits agropastoraux par les fermes et productions	Développer l'offre d'hébergement, d'accueil et de produits fermiers de structures qui pratiquent l'agropastoralisme; Sensibiliser les éleveurs qui ont une activité d'hébergement, d'accueil ou de productions et de valorisations fermières, à l'intérêt de travailler au sein de réseaux organisés, pour améliorer la professionnalisation de leurs activités ; Conforter les structures agricoles par le développement d'activités de diversification sur leurs exploitations
(6) Étudier la faisabilité et développer l'offre de randonnée itinérante en lien avec l'agropastoralisme et ses attributs	Structurer un accueil du public autour de la pratique de la randonnée ; Favoriser les retombées économiques de cette activité en la réactualisant ; Renforcer le maillage des hébergements en étape
(7) Proposer un accès au patrimoine naturel pour le public handicapé	Rendre le site Unesco et son patrimoine accessible à un public le plus large possible

Tableau 5.2.1 : « Actions d'accompagnement au développement d'un tourisme Causses et Cévennes par l'Entente interdépartementale », inspiré d'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes (2014 : 112-129)

Dans un premier temps, l'orientation « accompagner le développement d'un tourisme Causses et Cévennes » (Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, 2014 : 111) montre un déficit dans la coordination des « actions conduites depuis 2012 par les quatre ADT/ADRT [Agence de Développement et de Réservation Touristiques] pour valoriser le Bien UNESCO » (Entente interdépartementale Causses et Cévennes, 2014 : 112). Comme l'explique le participant, « *il y a une volonté de construire des actions communes pour avoir une stratégie touristique commune* » (P6). Cependant, il explique aussi qu'il y a une volonté de construire une destination Causses et Cévennes mais « *cela veut dire que chaque département doit être d'accord avec cette idée-là, ce qui n'est pas toujours évident parce que du coup, ces partenaires-là sont départementaux et donc un peu concurrents* » (P6). Pour imaginer son propos, le participant met en lumière que :

*Par exemple, le Gard qui constitue une bonne partie du bien peut facilement s'imaginer une destination Cévennes. Par contre, une destination Causses et Cévennes, c'est plus compliqué parce que les Causses ne sont pas dans ce département mais plus en Lozère. Du coup, ça leur pose un problème moral la promotion pour le département voisin. (P6)*

Ainsi, l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes a pour vocation, selon ce plan d'action, d'être un acteur fédérateur autour des stratégies devant être mises en place par les quatre entités touristiques départementales mais aussi par les parcs nationaux présents au sein du territoire. Ce choix s'inscrit dans une stratégie d'homogénéiser le discours de la part des entités départementales et des parcs nationaux concernant le bien patrimonialisé dans une démarche de pouvoir le valoriser dans son ensemble. Le but étant de créer une destination touristique Causses et Cévennes.

L'observatoire (action 2), qui récolte des données pour les transmettre aux acteurs départementaux et aux partenaires permet d'aider à développer les offres touristiques qui concernent le paysage culturel dans son ensemble. Cette action d'organisation vise

ainsi à développer un tourisme Causses et Cévennes pour aller au-delà d'un tourisme départemental se concentrant sur les attraits touristiques propres à chaque département accueillant le bien patrimonialisé. Ceci agit aussi sur l'homogénéisation du discours concernant le bien patrimonial. Cette démarche d'homogénéisation et de fédération s'applique aussi aux agences de voyage et de treks comme le montre l'action 3 de l'orientation présente dans le plan d'action.

Ainsi, l'entité interdépartementale, créée à la suite de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial, agit sur la mise en tourisme du bien en étant essentiellement un acteur d'organisation d'un tourisme Causses et Cévennes. En effet, la structure interdépartementale n'agit pas en tant qu'acteur de transformation économique ou de transformation quant à l'aménagement dédié au tourisme au sein du bien patrimonialisé. Ceci rejoint Kadri *et al.* (2019) qui ont mis l'accent sur les différentes formes de participation à la mise en tourisme d'une ville, que nous pouvons adapter au territoire patrimonialisé des Causses et Cévennes, qui ne se cantonnent pas aux actions transformantes. Ainsi, l'entité interdépartementale est un acteur participant à la mise en tourisme par plusieurs de ces actions de gestion même si elle ne met pas en place des actions économiques ou d'aménagements transformantes.

L'entité interdépartementale participe donc à l'organisation d'un tourisme des Causses et Cévennes et à la fédération des entités départementales, des parcs présents au sein du territoire et des agences de voyage et de treks autour de ce tourisme se concentrant sur le bien Causses et Cévennes dans son ensemble.

Néanmoins, son implication ne s'arrête pas à ce projet s'intéressant à la fédération des acteurs touristiques du territoire. Effectivement, un réseau d'ambassadeur a été créé. Ce dernier a, lui aussi, une vocation fédératrice mais celle-ci veut encourager une promotion et une compréhension du paysage culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial par les agriculteurs agropastoraux et par les particuliers qui valorisent le bien

patrimonial. L'Entente interdépartementale considère ce système d'ambassadeurs comme « indispensable pour relayer les actions des institutions engagées dans la gestion du Bien car il signe l'appropriation effective des Causses et des Cévennes par les personnes qui y vivent au quotidien » (Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2020b).

Sur le site internet de l'Entente interdépartementale, un exemple de portrait d'ambassadeur est mis en lumière. L'ambassadrice qui est une agricultrice pratiquant l'agropastoralisme au sein du territoire explique ses actions de valorisation du patrimoine agricole associé aux Causses et Cévennes. Celle-ci propose des visites de ferme à la demande pour des groupes de touristes ou pour des groupes scolaires ainsi qu'un hébergement à la ferme sous forme de gîtes. Ses actions de valorisation du patrimoine agropastoral s'inscrivent donc dans le système d'ambassadeurs mis en place par l'Entente interdépartementale puisqu'elles permettent d'informer et de montrer ce à quoi correspond le patrimoine des Causses et Cévennes

Ainsi, l'organisation interdépartementale participe au développement du tourisme Causses et Cévennes en tentant d'homogénéiser le discours concernant le paysage culturel dans son ensemble auprès des agriculteurs mais aussi auprès des instances départementales et des agences de voyages.

De plus, l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes propose un service d'accueil dédié à la présentation du bien patrimonialisé et à sa description à destination des visiteurs du territoire. Ainsi, la mise en place de cette infrastructure d'accueil participe à la mise en tourisme par l'entité interdépartementale. Chaque été, l'infrastructure accueille plusieurs ateliers à destination des touristes ainsi qu'à destination des habitants du territoire.

<p><b>JEUDI 16 JUILLET</b></p> <p><b>Le cheval de Przewalski</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; 17h30 et 21h</p> <p><b>17h30 &gt;&gt; Rencontre et discussion</b> Présentation de l'association TAKH qui œuvre à sauver de l'extinction des chevaux dits « de Przewalski » en leur réapprenant la vie sauvage, au cœur des Cévennes, puis sur le sol de leurs ancêtres, la Mongolie.</p> <p><b>21h &gt;&gt; Cinéma en plein air « Przewalski : le dernier cheval sauvage »</b> Documentaire de Laurent Charbonnier, 52'</p>	<p><b>JEUDI 23 JUILLET</b></p> <p><b>Atelier de tissage avec la tisserande Sandie Blanc</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; de 10h à 12h</p> <p>Sur réservation 04 66 48 31 23</p> <p>Riche de ses rencontres, Sandie désire faire partager sa passion et vous fera découvrir l'histoire du tissage à travers le monde, illustrée par ses expériences personnelles. Elle proposera également une démonstration du cardage et de l'utilisation du métier à tisser. Initiation et création d'un petit porte-clés.</p>	<p><b>TOUS LES MERCREDIS ENTRE LE 22 JUILLET ET LE 16 AOÛT</b></p> <p><b>Balade contée au pays des moulins avec la conteuse Katrin' Maure</b></p> <p>GRATUIT - INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 04 66 48 31 23</p> <p>Sur la Causse Méjean, partir pour quelques heures à la découverte des hommes, des paysages, des histoires et des légendes autour du moulin de la Borie au rythme de nos pas...</p> <p>&gt; Départ : 9h30, parking de l'école du hameau de la Borie (Hares-la-Parade, Causse Méjean) &gt; Pausas contées le long du sentier &gt; Arrivée : 11h au moulin de la Borie &gt; Retour libre &gt; Balade facile, accessible à toute la famille (prévoir chaussures confortables, protection solaire et eau)</p> <p>Possibilité de profiter de la visite du moulin à 11h (payante sur réservation au 06 28 19 34) Possibilité de pique-niquer sur place</p>
<p><b>JEUDI 6 AOÛT</b></p> <p><b>Soirée contes avec la conteuse Katrin' Maure</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; 20h</p> <p>Dans le jardin de la Maison de site, en plein cœur de Florac, Katrin' vous fera voyager de transhumances en pâturages, de terres en vallées et tissera pour vous les mots grâce à son rouet... des contes ! N'hésitez pas à apporter un petit coussin !</p>	<p><b>JEUDI 13 AOÛT</b></p> <p><b>Show le mouton !</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site ENFANTS DE 6 À 10 ANS - GRATUIT &gt;&gt; de 16h à 17h30</p> <p>Sur réservation 04 66 48 31 23</p> <p><b>Animations ludiques pour les enfants</b></p> <p>Dis, c'est quoi le « patrimoine mondial » ? Et un « paysage culturel » ? Et un « attribut » ? Tu veux tout savoir sur ce merveilleux territoire ? Rejoins-nous à la Maison de site Causse et Cévennes UNESCO, on va tout t'expliquer ! Suivies d'un petit porte-clés.</p>	<p><b>Animations au Domaine départemental des Boissets (Causse de Sauveterre)</b></p> <p>GRATUIT - INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 04 66 48 31 23</p>
<p><b>JEUDI 20 AOÛT</b></p> <p><b>Le cheval de Przewalski</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; 17h30 et 21h</p> <p><b>17h30 &gt;&gt; Rencontre et discussion</b> Présentation de l'association TAKH qui œuvre à sauver de l'extinction des chevaux dits « de Przewalski » en leur réapprenant la vie sauvage, au cœur des Cévennes, puis sur le sol de leurs ancêtres, la Mongolie.</p> <p><b>21h &gt;&gt; Cinéma en plein air « Przewalski : le dernier cheval sauvage »</b> Documentaire de Laurent Charbonnier, 52'</p>	<p><b>JEUDI 27 AOÛT</b></p> <p><b>Cinéma en plein air « Elles vivent ici »</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; 21h</p> <p><b>Documentaire</b></p> <p>52' de Josette Hart &amp; Jean Milleville en présence de l'actrice Chantal Alvergnas</p> <p>Une quinzaine de femmes âgées de 11 à 95 ans témoignent et nous expliquent quelles vies peuvent se réinventer dans une ruralité aussi excentrée et quel sens donner à cette vie choisie ou subie.</p>	<p><b>MARDI 21 JUILLET de 10h à 12h30</b></p> <p><b>Balade aux Boissets « La vie liée à l'agropastoralisme d'hier et d'aujourd'hui sur la Causse Méjean »</b></p> <p>Au départ de la ferme des Boissets, témoignage emblématique de l'héritage caussenard, Morgane vous accompagnera sur le sentier d'interprétation à la découverte de la découverte de la vie des habitants de la Causse liée à l'agriculture « agro » et à l'élevage « pastoralisme ».</p> <p><b>MARDI 28 JUILLET de 14h à 16h</b></p> <p><b>Animation tissage « Le tissage : une histoire, une pratique »</b></p> <p>Partez à la découverte du tissage à travers le monde avec Sandie, tisserande, qui vous fera partager sa passion et proposera une démonstration du cardage et de l'utilisation du métier à tisser. Initiation et création d'un petit porte-clés.</p>
<p><b>JEUDI 3 SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Pierre qui es-tu ?</b></p> <p>À Florac, au jardin de la Maison de site TOUT PUBLIC - GRATUIT &gt;&gt; 17h30</p> <p>D'où viens-tu ? Comment t'appelles-tu ? À quoi sers-tu ? On te trouve partout mais on prend jamais le temps de te regarder. Posons-nous donc dans le jardin de la Maison de site UNESCO et découvrons tous tes secrets !</p>	<p><i>« Il en est des paysages comme des hommes : il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets. »</i></p> <p>Henry Bernard, <i>Docteur</i>, 1922</p>	

Figure 5.2.1 : Activités été 2020, issu de : Entente interdépartementale des Causse et Cévennes (2020d)

Comme le montre la figure 5.2.1, l'Entente interdépartementale valorise aussi d'autres centres d'accueil qui participent à la valorisation du bien Causse et Cévennes, et donc le patrimoine agropastoral, au travers d'activités estivales.

Retenons donc, qu'à une échelle interdépartementale, la mise en tourisme se fait essentiellement via une stratégie d'organisation et de gestion. En effet, l'Entente interdépartementale est l'organe opérationnel de la gestion mise en place à la suite de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial. Elle agit donc en fonction du plan de gestion mis en place par les autres structures de gestion et elle a pour mission d'appliquer le plan d'action. De ce fait, l'Entente interdépartementale a pour objectif de soutenir le développement d'un tourisme des Causse et Cévennes impliquant une coopération entre un nombre important d'acteurs touristiques. Elle s'inscrit dans une démarche de coordonner les représentations du patrimoine par les différents acteurs

départementaux, les parcs nationaux et les agriculteurs pour homogénéiser les stratégies de mise en tourisme de ce patrimoine. Leur action de mise en tourisme implique aussi la présentation du bien auprès des visiteurs dans une infrastructure d'accueil dédié avec un vœu de multiplier ces infrastructures (P6) pour pouvoir être représenté dans les quatre départements présents au sein du paysage culturel.

Les agriculteurs s'inscrivent dans les stratégies de mise en tourisme à l'échelle interdépartementale principalement par des actions ambassadrices qui visent à valoriser le patrimoine agropastoral des Causses et Cévennes. L'acteur interdépartemental va agir en tant que soutien pour les agriculteurs souhaitant s'ouvrir aux visites, notamment grâce à la mise en place d'un réseau « visites de fermes ». L'Entente se situe dans une démarche visant à fédérer ces agriculteurs pour pouvoir valoriser le bien patrimonialisé dans son ensemble et pouvoir être représentative de la diversité que le bien comprend.

### 5.2.2 Une mise en tourisme des Causses et Cévennes à l'échelle départementale

Quatre départements sont présents au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes. Il sera vu ici les stratégies de mise en tourisme du bien patrimonialisé, entre transformation, organisation et valorisation, mises en place par les acteurs touristiques à l'échelle départementale.

Notons que, à la demande de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, élément coordinateur de la mise en tourisme des Causses et Cévennes :

*Les quatre structures ont engagé un certain nombre d'actions collectives autour des thématiques suivantes :*

- *Accueil presse, promotion*
- *Promotion numérique et générale*
- *Conception de produits*
- *Formation et sensibilisation d'acteurs.* (Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, 2014 : 112).

Cette demande stratégique vise à créer une destination touristique Causses et Cévennes en impliquant les acteurs départementaux. En effet, comme nous l'avons vu plus tôt, cette stratégie représente un défi car plusieurs départements sont présents au sein du bien patrimonialisé. Ces derniers mettent donc en place des stratégies de mise en tourisme visant à valoriser leur département et non le bien dans son ensemble.

Au même titre que l'entité interdépartementale, les acteurs touristiques départementaux agissent essentiellement au niveau de l'organisation et de la coordination de la mise en tourisme de leur territoire. Néanmoins, la mise en tourisme du paysage culturel dans son ensemble ne semble pas faire partie intégrante de leur stratégie de valorisation à des fins touristiques. En effet, il est essentiellement mis en lumière l'élément du bien reconnu comme patrimoine mondial présent au sein du département mais la valorisation du bien dans son entièreté reste très succincte. Ceci peut être expliqué par une compétition quant à l'attractivité touristique des quatre départements. Le site internet de Tourisme Hérault illustre cet accent mis sur les attributs départementaux puisque nous retrouvons dans la section « sites majeurs » du département :

*Près de la Méditerranée, en montagne, en vignoble, ou en ville, découvrez un héritage patrimonial auquel le label Grand site de France pour certains sites comme l'inscription par l'UNESCO pour d'autres donne une visibilité internationale (Tourisme Hérault, 2020).*

En effet, l'utilisation du label UNESCO comme attrait touristique peut être utilisé, sans pour autant mettre en lumière le bien dans son ensemble. De ce fait, une destination Hérault est valorisée sans participer réellement à la création d'une destination Causses et Cévennes compris comme un ensemble étendu sur plusieurs départements.

Comme énoncé dans le plan d'action de l'Entente Causses et Cévennes, nous retrouvons dans les prospectus touristiques départementaux une description du paysage culturel semblable à celle véhiculée par l'Entente Interdépartementale. Le discours

descriptif du bien patrimonialisé est donc homogène au sein de ces quatre sources d'informations touristiques départementales, comme nous le montre la figure 5.2.2a issue de la brochure touristique du département de l'Hérault mise en ligne sur le site internet ainsi que la figure 5.2.2b issue de la brochure mise en ligne sur le site internet de Tourisme Aveyron.

## Causses et Cévennes

### Un patrimoine de l'humanité et d'humanité

**A**u-dessus de Ganges et Lodève, les hautes terres des Causses et Cévennes rassemblent des sites majestueux et une culture vieille de plusieurs millénaires : l'agro pastoralisme, conséquence d'une étroite corrélation entre l'homme et la nature désormais reconnu par l'Unesco. Sur plus de 300 000 hectares au sud du Massif central, Causses et Cévennes forment un paysage de montagnes tressées de profondes vallées réparties sur 4 départements, dont 3

(la Lozère, le Gard et l'Hérault) se situent dans le Languedoc-Roussillon. Cinq villes « portes » ouvrent le territoire : Alès dans le Gard, Mende en Lozère, Millau dans l'Aveyron et les villes héraultaises de Ganges et Lodève. Le site réunit 4 types d'organisations pastorales méditerranéennes : agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, transhumance, pastoralisme sédentaire. Toutes font le lien entre les vallées schisteuses des Cévennes, les plateaux calcaires des Causses



et le granit du Mont-Aigoual. Cette reconnaissance internationale valorise un paysage parfois relique, marqué par la quiétude de fermes isolées, de hameaux, de bergeries voûtées, de drailles (sentiers empruntés par les moutons), de lavognes (réservoirs d'eau au fond argileux)... Le classement touche 231 communes dont 28 héraultaises, et inclut le Parc National des Cévennes, le Parc Naturel Régional des Grands Causses, des sites d'exception parmi lesquels le Cirque de Navacelles. ■

Figure 5.2.2a : Présentation du bien Causses et Cévennes en Hérault, issu de Vent Sud (2013)



Figure 5.2.2b : Présentation du bien Causses et Cévennes en Aveyron, issu de Mag Aveyron (2020a).

Trois aspects principaux du paysage culturel des Causses et Cévennes sont mis en valeur par les acteurs touristiques départementaux : les produits alimentaires issus de l'agropastoralisme, les paysages constituant le bien au niveau départemental ainsi que les éléments patrimoniaux bâtis issus de la pratique agropastorales. De ce fait, les entités touristiques départementales sont actrices de la valorisation d'une partie du paysage culturel et agissent ainsi à une mise en tourisme partielle du paysage culturel des Causses et Cévennes.

Les Causses et Cévennes constituent le territoire du Roquefort, et plus particulièrement en Aveyron. Ainsi, Tourisme Aveyron met en lumière ce produit issu du pastoralisme propre à ce territoire. C'est une action qui participe à valoriser le patrimoine agricole associé au paysage culturel. Dans sa brochure, la description de ce fromage est directement mise en lien avec la production pastorale comme le montre la photographie utilisée pour imager cet attrait touristique (Figure 5.2.2c).

« Ce fromage délicat, fin, crémeux, marbré, piquant, vous tient toujours sur l'appétit, vous le donne ou vous le rend. »

Amans-Alexis Montell, historien ruthénois parlant du roquefort dans Histoire des Français des divers états.

**Evénement 2020 :**  
2<sup>e</sup> édition de la Fête du Roquefort  
Plus d'infos page 7

**Roquefort, un miracle de la nature**  
Il y a des millions d'années, l'activité sismique et l'alternance des glaciations et des redoux ont créé l'affondrement de la comiche du plateau du Combalou. Cet accident géologique a donné naissance aux fleurines, cheminées naturelles qui ventilent une cavité de 2 km de long sur 300 m de large, y maintenant une température et une hygrométrie constantes. C'est dans ces caves que mûrit et s'affine le roi des fromages, pour le plus grand plaisir de nos papilles.

**Un fromage mythique**  
La petite histoire raconte qu'un berger aurait abandonné son troupeau, son pain et son caillé de brebis dans la montagne du Combalou pour suivre une jolie jeune fille. De retour sur les lieux quelques temps plus tard, il retrouvait son casse-croûte couvert de moisissure. La faim le tenaillant, il croquait dans le fromage... et s'en régala.  
Le roquefort était né.

**L'abbaye de Sylvanès**  
Dans un cadre naturel et patrimonial d'exception, l'abbaye de Sylvanès est le haut lieu de la culture, de l'art et de la spiritualité de ce territoire.  
A découvrir, tant pour son architecture et son festival de musiques sacrées que pour la sérénité qui se dégage du site.  
+ sur les sites temples et hospitaliers pages 40-41

**En savoir plus**  
OT DU PAYS DE ROQUEFORT ET DU SAINT-AFFRICAÏN  
12250 Roquefort-sur-Soulzon  
Tél. 05 65 58 54 00  
www.roquefort-tourisme.fr  
-  
OT L'ARZAC ET VALLEES  
12230 Haze  
Tél. 05 65 62 22 64  
www.tourisme-larzac.com  
-  
OT ROUGER D'AVEYRON SUD  
12360 Camarès  
Tél. 05 65 49 53 76  
www.tourisme-rouger-aveyron.com

- Casse du Larzac
- Rougier de Camarès
- Troupeau de brebis Lacane
- Caves de Roquefort

Figure 5.2.2c : Mise en valeur du produit agricole, Mag Aveyron (2020b)

De plus, les productions de denrées alimentaires issues de l'agropastoralisme sont valorisées par la mise en avant des différents marchés présents dans les départements constituant le paysage culturel. Ceci contribue aussi à la mise en tourisme par la valorisation des produits agricoles issus de la pratique patrimoniale.

Les paysages, construits par la pratique agropastorale, et plus particulièrement leurs attributs naturels, sont aussi valorisés dans une démarche de mise en tourisme à l'échelle départementale. C'est ce que montre, par exemple, Tourisme Gard en présentant le Mont Aigoual qui est présent au sein de ce département :

*Des grands causses aux vallées cévenoles, la destination Aigoual invite à l'évasion. Bienvenue sur un territoire où la nature est reine. Au cœur du Parc National des Cévennes et de sa réserve de la biosphère, les traditions perdurent, en particulier la transhumance qui est garante de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses paysages de l'agropastoralisme méditerranéen (Tourisme Gard, 2020a).*

Le bâti issu de la pratique agropastorale est aussi valorisé dans les brochures départementales et constituent ainsi des attraits touristiques. Dans ce cas-ci, il est aussi question de valoriser ce qu'il se trouve au sein de chaque département sans les faire appartenir au paysage culturel des Causses et Cévennes dans son ensemble. Par exemple, dans une brochure touristique Lozérienne consacrée au patrimoine, nous retrouvons cette description des constructions de fermes du Mont Lozère alliant attributs naturels du territoire et savoir-faire local :



Habitat du Mont-Lozère

#### **Le granite du Mont Lozère**

Le Mont Lozère bénéficie également d'une architecture granitique exceptionnelle liée à sa richesse géologique. Les paysages et constructions en témoignent. Les pierres, naturellement arrondies par l'érosion, forment de magnifiques chaos et viennent trouver leur place dans les murs des habitations comme rempart contre la rudesse de l'hiver. L'architecture des fermes isolées et des hameaux est une pure merveille pour les yeux et vous donne ainsi une excellente raison de les découvrir lors de prochaines randonnées...

Figure 5.2.2d : Description patrimoine bâti du Mont Lozère, issu de Tourisme Lozère (2015).

La mise en tourisme du paysage culturel et de la pratique agropastorale passe aussi par la valorisation des hébergements au sein des exploitations agricoles. Chaque département met ainsi en lumière les exploitations agricoles, présentes au sein de ces derniers, qui proposent des services d'hébergement. Cette valorisation permet aussi une mise en tourisme du patrimoine relié au paysage culturel. Par exemple, Tourisme Gard met en lumière, dans sa section *Hébergements en Cévennes*, une catégorie *Camping à*

*la Ferme*. Dans cette dernière, nous retrouvons un exemple de *camping* qui met en lumière la présentation de l'expérience au sein de leur ferme comme tel :

Quelques emplacements bien espacés les uns des autres, avec chacun son atmosphère... Et aussi un tipi, une caravane, des arbres, des cigales pour tout fond sonore, un petit bloc sanitaire tout simple, bien intégré dans le paysage, avec douche, éviers, lavabos, toilettes sèches, prises électriques, congélateur pour vos pains de glace, poubelles tri sélectif... Pas d'éclairage dans les allées (juste au bloc sanitaire) pour mieux profiter des étoiles (camping classé mille étoiles, y'a qu'à lever le nez), pas de voiture sur les emplacements : on vous prête une brouette pour amener vos effets depuis le parking (quelques dizaines de mètres)...

Pas d'animations proposées mais les jardins à visiter, les animaux à saluer, la forêt et les sentiers de randonnées à explorer et les paysans (les propriétaires, quoi) avec qui échanger avec plaisir durant les heures d'accueil, entre leurs tâches quotidiennes ou, de façon plus posée, à la table d'hôtes...

Pas de piscine mais une superbe rivière (la Cèze, assez proche de sa source) qui se mérite un peu : 10-15 min de marche pour y accéder par un sentier de chèvres. Pas de réseau pour les portables partout, mais quelques endroits stratégiques, tout de même, pour capter un peu de 3G ! Oh la la, le luxe !

Bref, comme du camping sauvage mais avec plus de confort, et des voisins éloignés (qu'on peut ignorer ou fréquenter selon l'envie et l'humeur) et la sécurité de la ferme pas loin (avec la possibilité d'y manger, d'y papoter un peu)...

Figure 5.2.2e : présentation d'un hébergement au sein d'une ferme en Cévennes, issu de Tourisme Gard (2020b).

Ici, plusieurs éléments constituant le bien patrimonialisé sont mis en lumière par les agriculteurs propriétaires de cette ferme et ceci est relayé à l'échelle départementale. Néanmoins, notons que si plusieurs éléments tels que les sentiers de chèvres (les drailles) sont valorisés, ils ne sont néanmoins pas mis en lien avec l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial.

Les acteurs départementaux étant des agents fédérateurs et coordinateurs des différents acteurs touristiques d'un département, leurs actions de mise en tourisme rejoignent les

actions faites par l'entité interdépartementale puisqu'ils ne sont pas les acteurs opérationnels mais bien les acteurs organisationnels, soit ceux en charge de la gestion du tourisme. De ce fait, les stratégies de mise en tourisme se font majoritairement par des actions de valorisation et de prises de décision que par des transformations économiques ou d'aménagement au sein du paysage culturel.

Nous pouvons retenir que les acteurs touristiques départementaux n'agissent que partiellement à la mise en tourisme, et plus particulièrement à la valorisation touristique du bien Causses et Cévennes, compris comme un ensemble. En effet, même si la présentation du paysage culturel est présente au sein des prospectus touristiques et sur les sites internet départementaux, elle reste moins mise en valeur que les particularités départementales pouvant attirer le tourisme. Néanmoins, ces entités participent tout de même à la mise en tourisme et à l'organisation de celle-ci sur une partie définie du paysage culturel. De plus, ces entités utilisent la labellisation du bien Causses et Cévennes comme patrimoine mondial pour valoriser les attributs à l'échelle départementale qui constituent ou sont associés à l'agropastoralisme.

### 5.2.3 Une organisation au sein des exploitations agropastorales

Dans cette partie, il est question de comprendre l'organisation de la mise en tourisme du paysage culturel mais aussi de la pratique agropastorale au sein des exploitations agricoles. Porter un intérêt aux stratégies de mises en tourisme au sein des exploitations permettra de nous intéresser à ce phénomène à une échelle qui implique une rencontre entre les touristes et les acteurs agissant directement sur la transformation du paysage, soit les agriculteurs.

La principale action de mise en tourisme qu'il semble important de mettre en avant est la transformation physique de l'aménagement des exploitations. Effectivement, l'accueil de visiteurs, quel que soit le service proposé, nécessite une adaptation notamment au niveau des chartes de sécurité. Les transformations apportées peuvent

être plus ou moins importantes. Chaque agriculteur participant à l'étude a mentionné une transformation physique de leur exploitation pour permettre d'avoir une infrastructure adaptée à l'accueil des visiteurs ou à leur hébergement. Par exemple, le participant (P1) explique :

*On a aménagé un peu l'entrée de la bergerie [...] pour que les voitures puissent se garer. Voilà un petit espace sympa. Pour l'instant, ça se limite à ça, mais j'ai pas mal d'autres idées. De faire un peu de vente de produits frais faits avec du lait. Donc là, ça nécessiterait d'avoir un petit espace de vente. Enfin, virer tout l'atelier et faire l'atelier de transformation et mettre un point de vente qui me permettrait de faire une salle un peu propre aussi pour pouvoir faire les dégustations (P1)*

Le participant (P2), quant à lui, a mis essentiellement en place un service d'hébergement au sein de son exploitation et explique que :

*Il a fallu qu'on aménage et qu'on construise des sanitaires et puis qu'on mette des endroits pour qu'ils puissent se garer sans problèmes. On a voulu faire un truc sympa et assez esthétique. On voulait que nos installations soient conviviales et puis qu'ils se sentent au calme surtout. Donc on a bien espacé les emplacements et puis on a fait en sorte que ce soit sécuritaire aussi (P2)*

De plus, une transformation de la gestion de l'exploitation est aussi de mise pour pouvoir assurer la gestion de la ferme ainsi que l'accueil de visiteurs. C'est notamment ce qu'explique le participant (P1) :

*C'est sûr que ça rajoute du travail mais en même temps on a décidé de continuer ça parce qu'on était plus nombreux sur l'exploitation, du coup on pouvait se le permettre. Et puis, ça a quand même un peu changé notre quotidien. Quand on a fini de traire, on va discuter avec les gens qui sont là, qui ont dégusté [...]. Ça valorise notre boulot. Par exemple, le jour de la veille de visite, la bergerie elle est nettoyée. Donc, on enlève tous les tas par exemple de foin qu'elles n'ont pas mangé. Tout ça. D'habitude, on fait des tas, c'est balayé, c'est propre, mais on l'enlève le jour de la visite. Tout ce qui est toiles d'araignées, on fait le ménage quand même un peu. La salle*

*de traite est niquelle et ce jour-là, tout le monde fait un effort vestimentaire [...]. Et après, il y a des exigences en termes de rangement, surtout le jour de la visite, parce qu'on utilise aussi de la javel, de l'acide. Tous les outils de l'atelier. Il n'y a rien qui traîne dehors ce jour-là. Voilà, il ne faut pas qu'il y ait un clou par terre. Les mégots de cigarettes se jettent. Personne ne fume sur l'exploitation, mais quand il y a eu des visites, on ramasse les tas de ficelles et de plastique. (P1)*

Notons cependant qu'il n'y a majoritairement pas de transformation au niveau économique puisque pour tous les participants à l'étude, l'agriculture reste la source financière première et l'ouverture aux visiteurs devient une ressource économique secondaire, même si elle peut devenir non négligeable comme nous le montre les entrevues avec les participants à l'étude.

Contrairement à ce qui a été vu à des échelles interdépartementales et départementales, la mise en tourisme ne s'effectue pas dans ce cas-ci via des actions de coordinations entre acteurs. En effet, il s'agit ici d'une mise en tourisme opérationnelle plutôt qu'organisationnelle. Ce que nous entendons par là est que chaque exploitation agit individuellement et choisit seule la construction de sa stratégie de transformation, d'organisation et de valorisation. Chaque exploitation est indépendante quant à l'élaboration de sa stratégie mais elle peut choisir de travailler en collaboration avec d'autres acteurs impliqués dans la gestion du bien ou dans sa gestion touristique. Par exemple, trois agriculteurs participant à cette recherche ont intégré le réseau « visite de ferme » mis en place par l'Entente interdépartementale. De plus, un participant est aussi ambassadeur Causses et Cévennes.

Concernant les actions de valorisation liées à la mise en tourisme, il est important de noter qu'elles concernent essentiellement la profession agricole alors que la mise en lumière du paysage culturel dans son ensemble passe au second plan dans la majorité des stratégies de valorisation observées. En effet, au même titre que la description du bien sur les prospectus touristiques départementaux, l'explication du paysage culturel

des Causses et Cévennes reste succincte, et dans certains cas peut être inexistante, tout comme la valorisation du fait que le bien est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Le but étant ainsi principalement de promouvoir une pratique agricole au sein des exploitations sans pour autant l'associer à sa valeur patrimoniale. Ceci peut être rattaché au fait que la compréhension du patrimoine des Causses et Cévennes est différente pour les agriculteurs du territoire. De ce fait, sa mise en valeur par son explication par les agriculteurs est différente dans chaque exploitation agricole. Aussi, la compréhension du patrimoine des Causses et Cévennes et parfois partielle, ce qui influence donc sa valorisation.

De plus, nous pouvons associer le fait que la valorisation du patrimoine du paysage culturel dans son ensemble n'apparaît pas comme étant une priorité lorsqu'une exploitation agricole s'ouvre au tourisme puisque comme nous l'avons vu, le patrimoine n'apparaît pas comme étant l'agent fédérateur des agriculteurs auprès de leur territoire. Ainsi, la stratégie de valorisation pour la mise en tourisme de leur exploitation passe d'abord par des actions liées à des éléments auxquels ils s'identifient et auxquels ils portent une importance dans leur partage.

Retenons que la mise en tourisme du patrimoine du paysage culturel des Causses et Cévennes dans son ensemble à l'échelle des exploitations agricoles est à l'image de la compréhension de celui-ci par les agriculteurs. En effet, comme nous l'avons vu, plusieurs profils d'agriculteurs sont présents au sein du paysage culturel et la compréhension du patrimoine est très hétérogène. De ce fait, la mise en tourisme de celui-ci l'est tout autant. De plus, chaque exploitation ouverte aux visiteurs choisit différentes stratégies pour présenter la profession agropastorale, en la liant ou pas à sa valeur patrimoniale.

Aux échelles interdépartementales et départementales, nous retrouvons des acteurs essentiellement organisationnels mettant principalement en place des actions de valorisation. Tandis qu'à l'échelle des exploitations, les agriculteurs sont des acteurs opérationnels qui mettent en place des actions de transformation en plus d'actions de valorisation.

Les actions de mise en tourisme, spécialement les actions de valorisation, sont influencées par les représentations et les compréhensions de la profession d'agriculteur, du patrimoine, du territoire et du tourisme par les différents acteurs.

De ce fait, à l'échelle interdépartementale, il existe une vision du bien patrimonialisé comme un ensemble. La valorisation se fait donc dans une stratégie de créer une destination Causses et Cévennes. Dans le cas de l'échelle départementale, des stratégies marketing visant à valoriser chaque département sont mises en place. Ainsi, chaque acteur accentue les attributs présents au sein d'un département. De plus, le label UNESCO est utilisé comme un outil de valorisation et donc d'attrait utilisé à des fins touristiques.

Au sein des exploitations agricoles, il existe des visions différentes de ce qui constitue le patrimoine des Causses et Cévennes. De ce fait, la mise en tourisme de celui-ci diffère au sein de chaque exploitation. De plus, les agriculteurs agissent dans une démarche de valoriser leur métier, au-delà de sa valeur patrimoniale. L'accent est donc principalement mis sur la pratique actuelle, souvent au détriment de son histoire et du fait qu'elle agit sur le paysage des Causses et Cévennes.

Notons aussi que la création d'une destination Causses et Cévennes est un objectif mis en place à l'échelle interdépartementale. L'Entente interdépartementale comprend donc des actions visant à fédérer les différents acteurs touristiques pour arriver, à terme, à construire cette destination. Cependant, cette vision d'ensemble ne se retrouve pas

toujours dans les stratégies de valorisation à l'échelle départementale et à l'échelle des exploitations agricoles. De ce fait, l'Entente interdépartementale est face à un défi concernant la fédération des acteurs pour, à terme, permettre une mise en tourisme des Causses et Cévennes comprises comme un ensemble.

Au-delà de l'échelle des exploitations agricoles, les agriculteurs ont une place dans les stratégies de mise en tourisme à l'échelle interdépartementale et départementale. En effet, leur profession, leur pratique ainsi que leurs productions sont valorisées par les acteurs organisationnels au travers de leurs sites internet ou de leurs brochures touristiques.

### 5.3 Conciliation entre préservation et mise en tourisme d'une pratique professionnelle patrimonialisée

Comme il a été vu, la problématique principale liée à ce projet de recherche est liée à la conciliation de la conservation d'un patrimoine mondial dépendant d'une profession avec sa mise en tourisme. Cette conciliation mène à la conservation de la ressource patrimoniale et de la ressource touristique liées à la profession d'agriculteur agropastoral. Cette notion de conservation est étudiée grâce à l'interaction entre les différents concepts mobilisés dans cette recherche.

Notons que, comme partout en France, les agriculteurs du territoire des Causses et Cévennes diversifient de plus en plus leurs activités, principalement pour des raisons économiques et financières. De ce fait, en plus de la gestion administrative et de la gestion du troupeau, les agriculteurs peuvent accumuler d'autres sources de revenus et nombreux d'entre eux se tournent vers l'ouverture de leur exploitation à des personnes extérieures.

Comme il a été mentionné dans le premier chapitre de cette étude, les liens entre le patrimoine et le tourisme sont complexes. En effet, deux visions des liens unissant ces deux concepts existent : la première considère l'ouverture au tourisme comme potentiellement néfaste à la conservation d'un patrimoine. La seconde met en avant, au contraire, que le tourisme peut encourager des mesures de gestion, et parfois même les financer, permettant ainsi une protection du bien patrimonial. Pour que cette seconde vision soit possible, il faut néanmoins trouver un équilibre dans les interactions des visiteurs avec le bien patrimonialisé. Cette tâche étant assignée aux personnes responsables des éléments constituant un bien patrimonial, et dans notre cas les éléments constituant le paysage culturel. Ainsi, dans les cas des Causses et Cévennes, les acteurs départementaux et interdépartementaux, représentants de l'État, sont responsables de créer cet équilibre. Cependant, les agriculteurs doivent être impliqués puisqu'ils sont indispensables à la conservation et à la valorisation de la pratique qui a construit le paysage culturel.

Cette multiplication des activités de la part des agriculteurs au sein des exploitations va influencer la gestion des exploitations agropastorales, notamment d'un point de vue administratif et d'un point de vue de l'organisation des tâches. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, des tâches supplémentaires liées à l'ouverture au tourisme apparaissent et la gestion de l'exploitation s'en trouve modifiée.

Néanmoins, la totalité des participants affirme que l'ouverture au tourisme n'a pas impacté leur manière de pratiquer l'agropastoralisme. Elle a pu cependant engendrer des difficultés quant à l'organisation de l'exploitation et a pu conduire à une redistribution des tâches des différents membres de l'exploitation. C'est notamment ce qu'explique le participant (P4) qui expose un fonctionnement hiérarchique. En effet, ont été nommés au sein de son exploitation un responsable visite de ferme, un responsable hébergement et accueil ainsi qu'un responsable exploitation. Néanmoins,

les responsables de chaque section restent polyvalents et peuvent intervenir au sein des autres sections au besoin.

De plus, nous pouvons souligner que le tourisme à l'échelle des exploitations agricoles n'apparaît pas, ici, comme une menace pour la pratique agropastorale dans la mesure où les participants expliquent que l'agriculture reste leur ressource financière première. En effet, le participant (P5) explique que si son activité touristique mettait en difficulté son activité agricole, cette première serait supprimée. La conciliation entre la mise en tourisme et la conservation de la pratique agropastorale à l'échelle des exploitations agricoles semble dépendre de la capacité à organiser la mise en tourisme de telle sorte qu'elle ne modifie pas la production agricole. Les actions d'organisation, de transformation et de valorisation doivent donc se faire en parallèle des actions agricoles sans qu'elles les modifient.

À l'échelle interdépartementale, les deux enjeux de conservation et de valorisation apparaissent dans le plan d'action et sont les deux priorités pour les années 2015 à 2020. Néanmoins, il n'apparaît pas que le tourisme est envisagé comme un possible agent pouvant influencer la conservation du paysage culturel. En effet, les problématiques liées à la conservation du bien découlent, selon le plan d'action, d'autres sources pouvant impacter le paysage culturel et ce qui le compose. Le tourisme n'est donc pas positionné comme une menace à la conservation dans le cas de ce bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il apparaît en effet que la pérennisation du bien dépend plus de la valorisation du patrimoine des Causses et Cévennes auprès des agriculteurs ainsi que d'une compréhension plus globale de ce que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial implique et de ce qui le compose. En d'autres termes, la volonté de développer le tourisme et de créer une destination Causses et Cévennes pourrait être un levier à la conservation du bien patrimonial puisque cette volonté de valorisation encourage l'homogénéisation de la compréhension des éléments composant le patrimoine.

Notons cependant que l'implication des agriculteurs dans la gestion du bien patrimonialisé et dans les prises de décisions le concernant est essentielle pour assurer sa pérennisation (Salin, 2007). Néanmoins, comme nous l'avons vu, certains participants à l'étude ne se sentent pas impliqués dans cette gestion. De plus, la compréhension hétérogène de la part des agriculteurs des attributs constituant le bien patrimonialisé peut aussi influencer la pérennisation du bien Causses et Cévennes puisque ces acteurs constituent l'organe opérationnel qui agit directement sur le paysage. De ce fait, une compréhension incomplète peut conduire à des actions modifiant le bien patrimonialisé et donc pourrait potentiellement lui faire perdre ses attributs patrimoniaux. C'est ce qu'illustre notamment l'exemple des *clapas* qui a été évoqué plus tôt.

Ajoutons que le paysage culturel comme territoire se bute, comme nous l'avons vu, à des territorialités complexes liées à la politique en place, au système agricole, ainsi qu'au tourisme. Ces différents éléments n'institutionnalisent pas l'action dans l'espace de manière coordonnée puisque chacun détiennent leurs propres logiques spatiales, sociales et culturelles et les différents acteurs détiennent des visions différentes de leur territoire. De ce fait, le paysage culturel des Causses et Cévennes ne parvient pas à être un actant à même d'amener les acteurs à agir dans une consolidation de celui-ci comme moteur d'action.

Ainsi, le tourisme n'apparaît aujourd'hui pas comme un élément pouvant influencer la conservation du patrimoine des Causses et Cévennes et son inscription sur la liste du patrimoine mondial. En effet, grâce à la réorganisation des tâches au sein des exploitations et au maintien de l'agriculture comme source économique primaire, cet équilibre permet de faire simultanément la pratique agropastorale et sa valorisation touristique. Néanmoins, d'autres facteurs apparaissent comme pouvant mettre en péril la pérennisation du bien et de la pratique agropastorale. C'est notamment l'hétérogénéité des visions du territoire qui peut agir comme menace puisque ces

différentes visions ne permettent pas au paysage culturel de se consolider comme une source d'actions coordonnées entre acteurs. Dans ce cas-là, c'est la difficulté liée à la conservation du bien qui pourrait influencer l'utilisation de ce patrimoine comme ressource au développement du tourisme.

#### 5.4 En conclusion

Dans ce chapitre ont été vues les différentes représentations quant à l'agriculture, le paysage culturel et le tourisme. Il en est ressorti que la perception de ces trois concepts dépend de plusieurs facteurs et qu'il n'existe pas au sein des Causses et Cévennes une vision commune de ce qui compose le paysage culturel des Causses et Cévennes. Différentes visions du territoire coexistent, notamment celles du patrimoine mondial, des organisations touristiques ou encore des agriculteurs, et sont observées dans cette recherche.

Un intérêt a ensuite été porté à la mise en tourisme du paysage culturel dans son ensemble à différentes échelles permettant ainsi de nous intéresser aux acteurs organisationnels et opérationnels. Cette mise en tourisme dépend de l'appréhension et des représentations du paysage culturel, de la profession agricole et du tourisme par les agriculteurs et les acteurs touristiques. Les actions d'organisation, de transformation et de valorisation aux échelles interdépartementales, départementales et au niveau des exploitations agricoles ont été abordées.

Puis, pour finir, il a été question de nous intéresser à la conciliation entre la préservation et la mise en tourisme d'une pratique professionnelle patrimonialisée. Cette dernière a été abordée sous à l'aide d'une recherche d'un équilibre entre les différents concepts mobilisés pour cette étude.

Retenons que les actions de mise en tourisme mises en place à différentes échelles ne semblent pas aujourd'hui influencer la pérennisation du bien, même si celui-ci connaît, tout de même, des enjeux quant à la perpétuation de la pratique agropastorale. En effet, la fédération des différents acteurs autour d'une compréhension du patrimoine des Causses et Cévennes semble nécessaire pour permettre une conservation dans le temps du patrimoine agropastoral et des témoins de son passé. De plus, une mise en tourisme du bien dans son ensemble pourra se faire grâce à une homogénéisation de cette compréhension, qui influencera le discours de valorisation mis en place aux différentes échelles.

## CONCLUSION

La revue de littérature explorée dans le chapitre premier de ce mémoire a fait apparaître la complexité du phénomène touristique. L'étude s'inscrit d'ailleurs dans une démarche de participer à l'alimentation des connaissances dans ce domaine de recherche par le biais particulier du tourisme patrimonial. Plusieurs sujets ont ainsi été abordés dans la revue de littérature en vue de construire la problématique de recherche. Il a d'abord été question d'appréhender le tourisme avec un intérêt particulier pour le tourisme culturel et patrimonial dans un contexte français. À la suite de cela, nous nous sommes intéressés au concept de patrimoine et plus particulièrement au concept de patrimoine mondial avec une attention particulière pour les paysages culturels. De plus, l'agriculture en France a été abordée ainsi que sa relation avec le patrimoine et le tourisme. Ensuite, les notions de territoire et de développement local ont été mises en lumière en les liant elles-aussi aux concepts de patrimoine et de tourisme. Ceci nous permettant ainsi de nous intéresser à la dualité entre la mise en tourisme et la conservation d'un bien patrimonialisé.

Cette revue de littérature nous a amené à nous intéresser à la participation des agriculteurs à la mise en tourisme du paysage culturel des Causses et Cévennes. En effet, nous avons vu que le paysage culturel dépend d'une pratique agricole mise en place par ce corps de métier. Du fait de l'importance de l'implication des agriculteurs dans la conservation de la pratique agropastorale, il s'est avéré intéressant de comprendre leurs représentations du patrimoine et de la profession agricole ainsi que de la mise en tourisme de ces derniers puisqu'ils constituent le groupe culturel duquel dépend le paysage culturel. Effectivement, la problématique principale de cette

recherche est reliée à la conciliation d'une profession, d'une pratique patrimoniale et de leur mise en tourisme au sein d'un paysage culturel qui répond à des « valeurs universelles exceptionnelles ». Ainsi, il a aussi été question de mettre en lumière les actions de mise en tourisme par les acteurs touristiques et les agriculteurs à l'échelle départementale, interdépartementale et au sein des exploitations agricoles.

La principale problématique de recherche concernant la conciliation d'une profession, d'un patrimoine et d'une ouverture au tourisme nous a amené à nous poser la question de recherche principale qui a pour objectif de comprendre comment les agriculteurs participent à la mise en tourisme du paysage culturel des Causses et Cévennes. Pour répondre cette question et pour structurer notre analyse, trois questions secondaires sont apparues. La première concerne l'appréhension des représentations des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux vis-à-vis de la profession agricole, du patrimoine et du tourisme au sein des Causses et Cévennes. La seconde s'intéresse à la manière dont les acteurs touristiques et les agriculteurs mettent en tourisme le paysage culturel à différentes échelles. Et, la troisième et dernière, se concentre sur la conciliation d'une profession rattachée à une pratique patrimonialisée avec sa mise en tourisme.

Le cadre théorique et conceptuel constitué dans ce mémoire présente les concepts mobilisés qui ont permis l'analyse des résultats dans un objectif de répondre à la question de recherche. Il a ainsi été abordé les concepts d'acteur, de paysage culturel et de mise en tourisme. De plus, il s'agissait de lier ces concepts entre eux pour comprendre les dynamiques mobilisées dans la recherche. Ceci a été fait par le spectre des représentations qui unissent les acteurs aux autres concepts mobilisés pour la recherche. Il a aussi été question d'intégrer la notion de conservation qui a aussi permis de relier les trois concepts principaux entre eux.

Un cadre méthodologique dépendant de la revue de littérature et du cadre théorique a été mis en place pour permettre à l'étude de répondre aux questions posées. Du fait que cette étude s'inscrivait dans des postures ontologiques, épistémologiques et méthodologiques constructivistes, une méthode qualitative a été construite pour répondre aux questions de recherche. Ainsi, pour récolter les données, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées en plus d'une recherche documentaire. De plus, rappelons que cette étude s'inscrit dans une méthode d'étude de cas.

À la suite de cela, nous avons pu mettre en place un codage des données qui ont été récoltées. Ce codage se divise de façon à mettre en avant les représentations des agriculteurs et des acteurs touristiques départementaux et interdépartementaux vis-à-vis de la profession agricole, du patrimoine et du tourisme au sein du paysage culturel. De plus, dans ce codage, il apparaît les actions mises en place par ces acteurs concernant l'organisation, la transformation et la valorisation reliées à la mise en tourisme des Causses et Cévennes à trois échelles différentes.

Dans le cadre de la première sous-question posée, il semble important de souligner que la vision de la profession d'agriculteurs est apparue relativement hétérogène au sein des Causses et Cévennes. Néanmoins, un consensus semble exister pour la relier à la notion d'adaptabilité. Comme nous l'avons vu, cette adaptabilité peut être qualifiée de volontaire ou d'obligatoire. Effectivement, certaines formes d'adaptabilités sont associées à des choix personnels, et d'autres sont associées à des obligations liées aux attributs naturels du territoire ou encore aux chartes des labels des productions alimentaires présents au sein des Causses et Cévennes.

L'appréhension du paysage culturel par les acteurs touristiques et les agriculteurs est elle aussi inégale et hétérogène au sein des Causses et Cévennes. En effet, même s'il existe une compréhension de la valeur exceptionnelle de l'activité agricole au sein du territoire, les raisons de cette valeur restent floues pour la plupart des participants. De

ce fait, une identification des agriculteurs des Causses et Cévennes au territoire dans son ensemble ne paraît pas être mise en place. D'autres facteurs territoriaux agissent donc sur l'attachement au territoire. De plus, la perception de l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial peut être considérée comme paradoxale car s'il y a un sentiment de fierté, un sentiment de rejet face à la gestion du bien existe aussi.

La vision du tourisme en Causses et Cévennes n'est que rarement reliée à un tourisme motivé par la découverte du patrimoine et quand il y est relié, il est essentiellement mis en relation avec les attributs tangibles et non avec le paysage culturel compris comme un ensemble. De plus, les perceptions du tourisme au sein des exploitations agricoles de la part des acteurs touristiques et des agriculteurs restent différentes selon les individus.

Ainsi, les représentations des différents sujets traités dans cette étude sont apparues hétérogènes. Cette hétérogénéité des visions a été surprenante au premier abord mais en raison du cas d'étude choisi, qui est un paysage culturel relativement étendu dans l'espace et en vue du nombre des pratiques agropastorales présentes, il a semblé logique de ne pas avoir des visions semblables auprès des différents participants. Cependant, la compréhension partielle du bien patrimonialisé a été intéressante à observer puisque lors de la recherche documentaire préliminaire, réalisée avant le terrain d'étude, il semblait que les agriculteurs avaient été des acteurs très impliqués dans la démarche de la reconnaissance du paysage culturel comme patrimoine mondial par l'UNESCO. Néanmoins, il est apparu que si certains s'impliquent activement dans la conservation du patrimoine, d'autres y participent sans en avoir pleinement conscience et en réalisant seulement leur profession.

De plus, dans une volonté de répondre à la deuxième sous-question posée, il a été question de comprendre les actions de transformation, d'organisation et de valorisation

dans un contexte de mise en tourisme. Il a ainsi été vu que les actions de mises en tourisme mises en place par les différents acteurs dépendent de leurs représentations.

Ainsi, il est apparu que les agriculteurs et les acteurs touristiques valorisent le bien patrimonial de manière hétérogène. Effectivement, chaque individu présente une compréhension différente de ce qui constitue sa profession, le patrimoine ainsi que le tourisme associé à la pratique agropastorale. Ainsi, les actions de mise en tourisme, mises en place à différentes échelles, incluant les actions de transformation, d'organisation et de valorisation sont diversifiées, à l'image des représentations qu'ils ont du paysage culturel.

À la suite de cela, dans un objectif de répondre à la troisième sous-question posée, il a aussi été question de comprendre la conciliation de la conservation d'un patrimoine dépendant d'une profession avec sa mise en tourisme. Cette conciliation n'apparaît pas comme contradictoire dans le cas du paysage culturel des Causses et Cévennes puisque la mise en tourisme du bien patrimonialisé ne semble pas dénaturer ou modifier la pratique pastorale et agropastorale. Néanmoins, il a été souligné que d'autres éléments qui ne sont pas directement liés au phénomène touristique peuvent mettre en danger la pérennisation du paysage culturel.

Plusieurs limites sont reliées à ce travail de recherche, questionnant ainsi la généralisation des données récoltées. Comme nous l'avons vu dans le chapitre trois s'intéressant au cadre méthodologique de l'étude, la démarche qualitative choisie fait intervenir plusieurs acteurs présents au sein du paysage culturel. Chacun est associé à des caractéristiques différentes, liées à leur culture, à leur histoire personnelle et à leur propre expérience. Plusieurs éléments extérieurs au phénomène étudié ont donc pu influencer les données récoltées auprès des participants aux entrevues.

Néanmoins, notons que la principale limite de cette recherche est le nombre de participants aux entrevues semi-dirigées. En effet, la saturation des données n'a pas été atteinte avec le nombre de participants, ce qui a donc conduit à mettre en place une recherche documentaire pour pallier cette lacune. Cette limite questionne donc aussi la généralisation des données et des conclusions faites suite à l'analyse.

Notons que ce mémoire, face aux limites venant d'être évoquées, n'a donc pas pour prétention d'assurer une compréhension complète du phénomène touristique au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes. Au contraire, cette recherche ouvre un large panel de questionnements quant à ce phénomène et demande donc à être complétée par d'autres études. En effet, aux vues du nombre peu élevé d'entrevues réalisées, il serait intéressant d'élargir le nombre de participants afin de mieux appréhender les représentations des acteurs. De plus, il serait intéressant d'ouvrir cette recherche à un plus large panel d'acteurs touristiques comme les offices de tourisme présentes au sein du territoire. De même, il serait pertinent de s'intéresser aux représentations des touristes vis-à-vis à ce territoire pour permettre une meilleure compréhension des interactions entre tourisme et milieu agropastoral.

## ANNEXE A

## GUIDE D'ENTREVUE À DESTINATION DES AGRICULTEURS

Étudiante à la maîtrise en développement du tourisme à l'ESG de l'Université du Québec à Montréal j'effectue, dans le cadre de mon mémoire, une recherche portant sur les liens entre la profession d'agriculteur, le patrimoine et le tourisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes, reconnu comme patrimoine mondial depuis 2011.

La problématique principale de ce projet de recherche est reliée au fait de comprendre comment concilier une profession liée à une pratique patrimoniale qui devient une ressource touristique au sein d'un paysage culturel. Il s'agit ici de traiter les problématiques en lien avec la conservation et la mise en tourisme d'un paysage culturel reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO.

L'objectif de la recherche est de comprendre comment les agriculteurs peuvent participer à la mise en tourisme au sein d'un paysage culturel en prenant pour terrain d'étude le paysage culturel des Causses et Cévennes.

Au cours de cet entretien trois thèmes différents seront abordés. Des questions seront posées sur votre vision de votre profession, votre vision des Causses et Cévennes ainsi que votre vision du tourisme au sein de ce territoire.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir m'accorder 45 minutes de votre temps pour répondre à ces quelques questions lors de cette entrevue. Il vous sera demandé de développer vos réponses à partir de votre propre expérience et de vos perceptions sur le sujet.

L'entrevue sera enregistrée si vous acceptez, afin d'assurer la fiabilité des retranscriptions qui suivront la période d'entretien. Les enregistrements seront détruits une fois les retranscriptions terminées pour conserver votre anonymat.

Au moindre doute sur la compréhension de l'une des questions, n'hésitez pas à m'interroger afin que je puisse vous apporter des précisions. De plus, cette entrevue est totalement confidentielle et vous avez la possibilité d'arrêter de répondre à tout moment et ce sans aucune justification et sans que la moindre pénalité ne vous soit imposée. Merci.

Acceptez-vous que l'entretien soit enregistré ? OUI/NON

---

**Profession**

---

Pourquoi avez-vous fait le choix de devenir agriculteur ?

Pourquoi avoir choisi de pratiquer l'agropastoralisme ?

Comment avez-vous été formé à ce métier ?

Pouvez-vous nous parler de l'histoire de votre exploitation ?

Depuis quand êtes-vous agriculteur ?

Pouvez-vous décrire une journée de travail type ?

L'agropastoralisme est-il votre source de revenus principale ?

Faites-vous partie d'une association/regroupement d'agriculteurs ?

OUI	NON
Pourquoi avoir fait le choix d'en faire partie ?	Pourquoi avoir choisis de ne pas en faire partie ?
En quoi consiste ce regroupement ?	En connaissez-vous ?
Y a-t-il des événements où les membres de ce regroupement se retrouvent ?	Si oui, lesquelles ?
Si oui, en quoi consistent-ils ?	
Qu'est ce qui est discuté durant ces rencontres ?	

Pouvez-vous choisir 3 mots qui selon vous décrivent le mieux la profession d'agriculteur dans les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

---

### Patrimoine

---

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer sur le territoire des Causses et Cévennes ?

Selon vous, pourquoi ce territoire est-il reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO ?

Comment décririez-vous le territoire des Causses et Cévennes à une personne qui n'y est jamais allé ?

Pensez-vous qu'il est important que ce territoire soit reconnu comme patrimoine mondial ? OUI/NON

Pourquoi ?

Vous sentez-vous impliqué dans la conservation du patrimoine des Causses et Cévennes ?

Si oui, de quelle manière ?

Si non, pourquoi ?

La reconnaissance des Causses et Cévennes comme patrimoine mondial a-t-elle eu une incidence sur la pratique de votre métier ? OUI/NON

Pourquoi ?

Que ressentez-vous vis-à-vis du fait de travailler au sein d'un territoire reconnu comme patrimoine mondial ?

Pouvez-vous choisir 3 mots qui selon vous décrivent le mieux les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

---

### Tourisme

---

Votre exploitation est-elle ouverte aux visiteurs ? OUI/NON

OUI	NON
<p>Quelles activités leur proposez-vous ?</p> <p>D'après vous, que recherchent les touristes qui viennent au sein de votre exploitation ?</p> <p>Pourquoi avoir fait le choix d'ouvrir votre exploitation aux visiteurs ?</p> <p>Que souhaitez-vous montrer aux visiteurs ?</p>	<p>Avez-vous déjà pensé à ouvrir votre exploitation aux visiteurs ?</p> <p>Pourquoi avoir fait le choix de ne pas proposer de visites ?</p> <p>Pensez-vous que des touristes pourraient être intéressés à visiter votre exploitation agricole ?</p> <p>Selon vous, qu'est-ce qu'ils aimeraient voir ou faire au sein d'une exploitation agropastorale ?</p>

<p>Comment avez-vous organisé le fait de devoir gérer l'exploitation agricole et les visites ?</p> <p>Quelles sont les dates d'ouverture aux visites ?</p> <p>Depuis quand votre exploitation est-elle ouverte aux visiteurs ?</p> <p>Combien de visiteurs accueillez-vous chaque année ?</p> <p>L'accueil de visiteurs a-t-il changé votre façon de pratiquer l'agropastoralisme ?</p> <p>Pouvez-vous expliquer pourquoi ou pourquoi pas ?</p>	<p>Pensez-vous que l'ouverture aux visites changeraient votre manière de pratiquer l'agropastoralisme ?</p> <p>Pourquoi ?</p>
---	---

D'après vous, qu'est-ce qui intéresse les touristes qui visitent les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous dire 3 mots qui selon vous décrivent le mieux le tourisme en Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

Demande pour échantillonnage « boule de neige » :

Connaissez-vous d'autres agriculteurs qui pourraient être susceptibles d'être intéressés à participer à cette recherche ?

## ANNEXE B

### GUIDE D'ENTREVUE À DESTINATION DES ACTEURS TOURISTIQUES

Étudiante à la maîtrise en développement du tourisme à l'ESG de l'Université du Québec à Montréal j'effectue, dans le cadre de mon mémoire, une recherche portant sur les liens entre la profession d'agriculteur, le patrimoine et le tourisme au sein du paysage culturel des Causses et Cévennes, reconnu comme patrimoine mondial depuis 2011.

La problématique principale de ce projet de recherche est reliée au fait de comprendre comment concilier une profession liée à une pratique patrimoniale qui devient une ressource touristique au sein d'un paysage culturel. Il s'agit ici de traiter les problématiques en lien avec la conservation et la mise en tourisme d'un paysage culturel reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO.

L'objectif de la recherche est de comprendre comment les agriculteurs peuvent participer à la mise en tourisme au sein d'un paysage culturel en prenant pour terrain d'étude le paysage culturel des Causses et Cévennes.

Au cours de cet entretien trois thèmes différents seront abordés. Des questions seront posées sur votre vision de votre profession, votre vision des Causses et Cévennes ainsi que votre vision du tourisme au sein de ce territoire.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir m'accorder 45 minutes de votre temps pour répondre à ces quelques questions lors de cette entrevue. Il vous sera demandé de développer vos réponses à partir de votre propre expérience et de vos perceptions sur le sujet.

L'entrevue sera enregistrée si vous acceptez, afin d'assurer la fiabilité des retranscriptions qui suivront la période d'entretien. Les enregistrements seront détruits une fois les retranscriptions terminées pour conserver votre anonymat.

Au moindre doute sur la compréhension de l'une des questions, n'hésitez pas à m'interroger afin que je puisse vous apporter des précisions. De plus, cette entrevue est totalement confidentielle et vous avez la possibilité d'arrêter de répondre à tout moment et ce sans aucune justification et sans que la moindre pénalité ne vous soit imposée. Merci.

Acceptez-vous que l'entretien soit enregistré ? OUI/NON

Quel est votre métier ? Quelles missions vous sont assignées ?

---

**Profession d'agriculteur**

---

Pourriez-vous décrire le métier d'agriculteurs dans les Causses et Cévennes ?

D'après vous, quelles sont les spécificités dues au fait d'exercer cette profession au sein d'un territoire reconnu comme patrimoine mondial ?

Pouvez-vous, avec vos mots, expliquer ce qu'est l'agropastoralisme ?

Pourquoi, d'après vous, les agriculteurs des Causses et Cévennes continuent de pratiquer l'agropastoralisme ?

Selon vous, à quelles difficultés les agriculteurs font-ils face aujourd'hui au sein des Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous choisir 3 mots qui selon vous décrivent le mieux la profession d'agriculteur dans les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

---

**Patrimoine**

---

Selon vous, pourquoi ce territoire est-il reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO ?

Comment décririez-vous le territoire des Causses et Cévennes à une personne qui n'y est jamais allé ?

Pensez-vous qu'il est important que ce territoire soit reconnu comme patrimoine mondial ? OUI/NON

Pourquoi ?

Selon vous, la reconnaissance des Causses et Cévennes comme patrimoine mondial par l'UNESCO a-t-elle eu une incidence sur la pratique de l'agriculture au sein du territoire ? OUI/NON

Pourquoi ?

Selon vous, les agriculteurs s'impliquent-ils dans la conservation du patrimoine des Causses et Cévennes ?

Si oui, de quelle manière ?

Si non, pourquoi ?

Pouvez-vous choisir 3 mots qui selon vous décrivent le mieux les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

---

### **Tourisme**

---

Comment mettez-vous en avant le patrimoine agropastoral pour les touristes ?

Travaillez-vous directement avec les agriculteurs pour organiser le tourisme au sein du territoire ? Si oui comment ? Si non, pourquoi ?

Comment choisissez-vous les fermes agropastorales mises en avant pour les visiteurs ?

Pensez-vous que le tourisme a une influence sur la conservation du patrimoine agricole des Causses et Cévennes ?

Pensez-vous que l'ouverture aux visites changerait la manière de pratiquer l'agropastoralisme des agriculteurs ?

OUI/NON

Pourquoi ?

Apportez-vous un quelconque soutien/aide aux agriculteurs accueillant des visiteurs ou ayant le projet de le faire ?

Collaborez-vous avec d'autres organismes pour développer le tourisme au sein des Causses et Cévennes ? Si oui, lesquelles et comment ? Si non, pourquoi ?

Quelles activités au sein des fermes sont proposées aux touristes ?

D'après vous, que recherchent les touristes qui viennent au sein des exploitations ?

Qu'est-il important selon vous de mettre en avant au cours des visites des fermes ?

D'après vous, comment les agriculteurs s'organisent-ils pour concilier gestion de leur exploitation et les visites ?

Selon vous, pourquoi certains agriculteurs font le choix de ne pas accueillir de visiteurs ?

D'après vous, qu'est-ce qui intéresse les touristes qui visitent les Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous dire 3 mots qui selon vous décrivent le mieux le tourisme en Causses et Cévennes ?

Pouvez-vous maintenant les classer par ordre d'importance ?

ANNEXE C

CERTIFICAT D'ACCOMPLISSEMENT EPTC 2 : FER

**Groupe en éthique  
de la recherche**  
Piloter l'éthique de la recherche humaine

**EPTC 2: FER**



*Certificat d'accomplissement*

*Ce document certifie que*

**Louise Rabier**

*a complété le cours : l'Énoncé de politique des trois Conseils :  
Éthique de la recherche avec des êtres humains :  
Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)*

**16 mai, 2019**

## ANNEXE D

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

**UQAM** | Comités d'éthique de la recherche  
avec des êtres humains

No. de certificat: 3670  
Certificat émis le: 25-07-2019

#### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2018) de l'UQAM.

Titre du projet:	Les agriculteurs au sein du paysage culturel : entre profession, patrimoine et mise en tourisme. Le cas des Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen
Nom de l'étudiant:	Louise RABIER
Programme d'études:	Maîtrise en développement du tourisme (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Martin DROUIN

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

## ANNEXE E

## AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche  
avec des êtres humains

No. de certificat: 3870

Date: 31-08-2020

## AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Titre du projet: Les agriculteurs au sein du paysage culturel : entre profession, patrimoine et mise en tourisme. Le cas des Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

Nom de l'étudiant: Louise RABIER

Programme d'études: Maîtrise en développement du tourisme (profil avec mémoire)

Direction de recherche: Martin DROUIN

## Objet : Fin du projet

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a bien reçu votre rapport éthique final et vous en remercie. Ce rapport répond de manière satisfaisante aux attentes du comité.

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Cordialement,



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

## BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (2005). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. ERES. Récupéré de <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/methodes-d-etude-des-representations-sociales--9782749201238.htm>
- Alazet, C. et Le Piver, O. (2019). Lozère: « on est surveillé comme des voleurs », la cohabitation difficile entre Parc National des Cévennes et agriculteurs. *France 3 Occitanie* (France). Récupéré de <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/lozere/mende/lozere-on-est-surveille-voleurs-cohabitation-difficile-entre-parc-national-cevennes-agriculteurs-1742163.html>
- Amougou, E. (2004). *La question patrimoniale : de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*. (s. l.) : L'Harmattan.
- Association Française de Pastoralisme. (2020). Le pastoralisme en France. Dans *AFP - Site de l'association française de pastoralisme*. Récupéré de [www.pastoralisme.net](http://www.pastoralisme.net)
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P. et Letrilliar, L. (2008). *Introduction à la recherche qualitative*. Exercer. Récupéré de [http://www.bichat-larib.com/publications.documents/3446\\_2008\\_introduction\\_\\_RQ\\_\\_Exercer.pdf](http://www.bichat-larib.com/publications.documents/3446_2008_introduction__RQ__Exercer.pdf)
- Béteille, R. (1997). La diversification des exploitations agricoles à travers quelques évolutions régionales récentes. *Noroi*, 173(1), 141-154. doi: 10.3406/noroi.1997.6777
- Bigando, E. (2012). *L'expérience ordinaire et quotidienne d'un paysage exceptionnel. Habiter un « paysage culturel » inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité (Saint-Émilien)*. L'Harmattan. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01362006/document>
- Bouisset, C., Degrémont, I. et Puyo, J. Y. (2010). Patrimoine et construction de territoires par l'image : l'exemple du pays d'Albret (France) et de ses paysages (XIXe- XXIe siècles). *Estudios Geográficos*, 71(269), 449-473. doi: 10.3989/estgeogr.201015

- Boyer, M. (1999). Pourquoi et comment définir le tourisme ? Dans *Le tourisme de l'an 2000* (Presses universitaires de Lyon, p. 13-23). (s. l.) : Presses Universitaires Lyon.
- Boyer, M. (2002). Comment étudier le tourisme ? *Ethnologie française, Vol. 32*(3), 393-404.
- Brumann, C. (2013). Comment le patrimoine mondial de l'Unesco devient immatériel. *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, (18), 22-49. doi: 10.4000/gradhiva.2698
- Camus, S. et Sahut, J.-Mi. (2012). La perception d'authenticité d'un site touristique classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans *Tourisme et patrimoine mondial* (p. 37-49). Québec, CANADA : Les Presses de l'Université Laval. Récupéré de <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3280509>
- Cazella, A. (2001). Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France). *Espace Populations Sociétés, 19*(1), 101-108. doi: 10.3406/espos.2001.1979
- Chambres d'agriculture France. (2020). L'essentiel de l'agriculture française. Dans *Agricultures et territoires*. Récupéré de <https://chambres-agriculture.fr/informations-economiques/chiffres-cles-de-lagriculture/agriculture-francaise/lessentiel-de-lagriculture/>
- Chevalier, M. (1981). Les phénomènes néo-ruraux. *L'espace géographique, 10*(1), 33-47.
- Chevallier, D. (2003). Le patrimoine rural, outil politique ou enjeu de société? *Modern & Contemporary France, 11*(3), 279-292. doi: 10.1080/0963948032000128546
- Chevillon, G. et Timbeau, X. (2006). L'impact du taux de change sur le tourisme en France. *Revue de l'OFCE, no 98*(3), 167-181.
- Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. (s. l.) : Editions du Seuil.
- Choay, F. (2009). Le patrimoine en questions. *Esprit, 194*-222. doi: 10.3917/espri.0911.0194
- Claval, P. (1992). Champ et perspectives de la géographie culturelle. *Géographie et cultures, 1*(1), 7-38. doi: 10.4000/gc.2448

- Clergeau, C. et Etcheverria, O. (2013). La mise en tourisme et le développement local par la création d'une atmosphère gastronomique. Analyse à partir du cas de Vonnas. *Mondes du Tourisme*, (7), 52-67. doi: 10.4000/tourisme.185
- Costes-Marre, M. (2017). Reconnaissance mondiale d'un patrimoine agropastoral : Les Causses et Cévennes. Dans *Terres pastorales. Diversité et valeurs des milieux ouverts méditerranéens*. (p. 159). France : Rouergue.
- Cousin, S. (2006). Le « tourisme culturel », un lieu commun ambivalent. *Anthropologie et Sociétés*, 30(2), 153-173. doi: <https://doi.org/10.7202/014118ar>
- Cousin, S. (2008). L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. Généalogie d'un « bon » tourisme. *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, (57), 41-56. doi: 10.4000/civilisations.1541
- Darly, S. (2010). Agriculture et patrimoine identitaire des parcs naturels régionaux en Île-de-France : des situations contrastées. *Pour*, N° 205-206(2), 103-109.
- Davallon, J. (2002). Comment se fabrique le patrimoine ? Dans *Sciences Humaines*. Récupéré de [https://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine\\_fr\\_12550.html](https://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html)
- Davallon, J. (2014). À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. Communication présentée au Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123906>
- David, E. (2018). *L'agropastoralisme en Causses et Cévennes : le rôle du paysage patrimonialisé dans la construction d'une identité territoriale*. Séminaire territorialités, architecture et paysage. Récupéré de [https://issuu.com/emiliandavid/docs/m\\_moire\\_sans\\_annexes](https://issuu.com/emiliandavid/docs/m_moire_sans_annexes)
- Decroly, J.-M. (2015). Introduction - au coeur de l'expérience touristique. Dans *Le tourisme comme expérience: regards interdisciplinaires sur le vécu touristique* (p. 1-20). Presses de l'Université du Québec. Récupéré de <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.2307/j.ctt1f1hd9s>
- Decroly, J.-M., Duquesne, A.-M., Delbaere, R. et Diekmann, A. (2006). La massification du tourisme - introduction. Dans *Tourisme et société: mutations, enjeux et défis* (Jean-Michel Decroly, Anne-Marie Duquesne, Roland Delbaere, Anya Diekmann, p. 15-17). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. Récupéré de <https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/37388/9782800413631.pdf?sequence=1>

- Demanget, M. et Dumoulin Kervran, D. (2010). Étudier le tourisme : vers de nouveaux horizons. *Cahiers des Amériques latines*, 2010/3(65), 19-33. doi: 10.4000/cal.577
- Dépelteau, F. (2000). Le temps des conjectures (ou la problématique). Dans *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats* (Les presses de l'université de Laval, p. 127-199). Québec : (s. é.).
- Des brebis et des Hommes. (2020). Des Brebis et des Hommes - Visite de la ferme sur le Causse Méjean - Hyelzas. Dans *Des Brebis et des Hommes*. Récupéré de <http://www.desbrebisetdeshommes.com/page-daccueil/>
- Di Méo, G. (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires (p. 87-109). Communication présentée au Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Geste éditions. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document>
- Dogru, T. et Bulut, U. (2018). Is tourism an engine for economic recovery? Theory and empirical evidence. *Tourism Management*, 67, 425-434. doi: 10.1016/j.tourman.2017.06.014
- Dormaels, M. (2012). Entre l'expérience du touriste et le quotidien de l'habitant: les enjeux locaux du patrimoine mondial. Dans *Tourisme et patrimoine mondial* (p. 21-32). Québec, CANADA : Les Presses de l'Université Laval. Récupéré de <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3280509>
- Dubois, C. et Schmitz, S. (2011). L'agritourisme au cœur de la transition socio-écologique européenne. Dans *Acts of the annual international conference* (p. 289). Belgique.
- Durrande-Moreau, A., Courvoisier, F. H. et Bocquet, A. M. (2017). Le nouvel agritourisme intégré, une tendance du tourisme durable. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 36(36, 1). Récupéré de <http://journals.openedition.org/teoros/3009>
- Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2014). *Plan d'action Causses et Cévennes 2015/2020*. Récupéré de [http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2014/04/Plan-dAction-2015\\_2021.pdf](http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2014/04/Plan-dAction-2015_2021.pdf)
- Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2016). *Dossier de candidature des Ambassadeurs des Causses & Cévennes, patrimoine mondial de l'UNESCO*. Entente interdépartementale des Causses et Cévennes. Récupéré de <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad>

=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiapv-3k6buAhXNGFkFHeMvBnoQFjAAegQIAxAC&url=http%3A%2F%2Fwww.causses-et-cevennes.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F2016%2F04%2FAmbassadeurs-CC-dossier-de-candidature.docx&usg=AOvVaw0yZ5hBRXpzpojaoumciQ-F

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020a). La Gouvernance. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/la-gouvernance/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020b). Les Ambassadeurs Causses & Cévennes UNESCO. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/je-decouvre/les-ambassadeurs-cc/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020c). Les Groupes de travail. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/les-groupes-de-travail/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020d). Les jeudis de l'Entente 2020. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/actualites/les-jeudis-de-lentente-2020/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020e). Les types d'agropastoralisme dans les Causses et Cévennes. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/je-decouvre/agropastoralisme/les-types-dagropastoralisme-dans-les-causses-et-cevennes/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020f). Plan du territoire. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/je-decouvre/plan-du-territoire/>

Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. (2020g). Produits gastronomiques. Dans *Causses et Cévennes*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/je-sejourne/produits-gastronomiques/>

Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière éducation.

Fowler, P. (2003). *World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002*. Récupéré de <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001331/133121e.pdf>,

- François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Economie Regionale Urbaine, décembre(5)*, 683-700.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche - 2<sup>e</sup> édition* (Presses de l'université de Laval). Québec : (s. é.).
- Gallo, J.-C. (2013). Causses et Cévennes - un patrimoine de l'humanité et d'humanité. *Vent Sud*, 66.
- Gamache, N., Domon, G. et Jean, Y. (2004). Pour une compréhension des espaces ruraux: représentations du paysage de territoires français et québécois. *INRA Editions, (73)*, 71-102.
- Gautier, G. (2018). *Présentation de l'étude sur la PAC et les Causses et Cévennes*. Entente interdépartementale des Causses et Cévennes. Récupéré de <https://www.calameo.com/books/0035810507c38acb81d8d>
- Giacopelli, J.-M. (2003). Un nouvel espace de communication autour du patrimoine agricole : rôle et place du réseau agricole en Ardèche méridionale. *Domaine Olivier de Serre*, 17.
- Goodson, L. et Phillimore, J. (2004). *Qualitative Research in Tourism: Ontologies, Epistemologies and Methodologies*. Routledge. Récupéré de [https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=3WGBAgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=Goodson+et+Phillimore,+2004&ots=-C54Gr1fVe&sig=CjkMQUpKZf-lbPOhPpjLniP80So&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=false](https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=3WGBAgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=Goodson+et+Phillimore,+2004&ots=-C54Gr1fVe&sig=CjkMQUpKZf-lbPOhPpjLniP80So&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false)
- Gravari-Barbas, M. (1995). *Le sang et le sol : Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain*. Le territoire, lien ou frontière ? Récupéré de </paper/Le-sang-et-le-sol-%3A-Le-patrimoine%2C-facteur-%C3%A0-un-Gravari%E2%80%91Barbas/d997f679b20b87afbc08c05251f6ed68b95be584>
- Gravari-Barbas, M. (2004). Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace. *Annales de Géographie, 113(640)*, 588-611.
- Gravari-Barbas, M., Bourdeau, L. et Robinson, M. (2012). *Tourisme et patrimoine mondial*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Guicheney, H. (2001). *Du patrimoine rural au développement local: les atouts de la race bazadaise*. (s. l.) : Educagri Editions.

- Haulot, A. (2006). Une conquête sociale majeure du XX<sup>e</sup> siècle. Dans *Tourisme et société: mutations, enjeux et défis* (Jean-Michel Decroly, Anne-Marie Duquesne, Roland Delbaere, Anya Diekmann, p. 19-25). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. Récupéré de <https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/37388/9782800413631.pdf?sequence=1>
- Heinich, N. (2014). *La Fabrique du patrimoine: De la cathédrale à la petite cuillère*. (s. l.) : Les Editions de la MSH.
- Héritier, S. et Guichard-Anguis, S. (2008). Présentation. Le patrimoine « naturel », entre culture et ressource. *Géographie et cultures*, (66), 3-10. doi: 10.4000/gc.3638
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France. Récupéré de [https://www.researchgate.net/publication/200457091\\_Les\\_representations\\_sociales](https://www.researchgate.net/publication/200457091_Les_representations_sociales)
- Jokilehto, J. (2006). Considerations on authenticity and integrity in world heritage context. *City & Time*. Récupéré de <http://www.cecibr.org/novo/revista/docs2006/CT-2006-44.pdf>
- Kadri, B. (2008a). La question du statut scientifique du tourisme : présentation. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 27(27-1). Récupéré de <http://journals.openedition.org/teoros/345>
- Kadri, B. (2008b). L'identité scientifique du tourisme : Un mythe ou une réalité en construction ? *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 27(27-1), 51-58.
- Kadri, B., Bondarenko, M. et Pharicien, J.-P. (2019). *La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction*. Récupéré de <https://journals.openedition.org/teoros/3413>
- La ferme de Pinet. (2020). La ferme de Pinet - Millau, Aveyron. Dans *La ferme de Pinet - Thierry Valette - éleveur et berger*. Récupéré de <https://www.lafermedepinet.fr/ferme-produits.php>
- Landel, P.-A., Delfosse, C., Canova, N., Robinet, N. et Caritey, P. (2008). *L'événementiel « agricole » en Rhône-Alpes*. Récupéré de [halshs.archives-ouvertes.fr : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00913557](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00913557)
- Landel, P.-A. et Senil, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires. Économie, géographie*,

*politique, droit, sociologie,* (Dossier 12). doi: 10.4000/developpementdurable.7563

- Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées. (2011). *Les Causses et les Cévennes-Paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen* [Candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco]. Récupéré de <https://whc.unesco.org/uploads/nominations/1153rev.pdf>
- Lapompe-Paironne, L. (2015). L'expérience touristique, un fondement des tourisms alternatifs ? Dans *Le tourisme comme expérience: Regards interdisciplinaires sur le vécu touristique* (Presses de l'Université du Québec, p. 47-59). Montréal. Récupéré de <https://www-deslibris-ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ID/468178>
- Larousse. (2020a). Définitions : acteur. Dans *Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acteur/885>
- Larousse. (2020b). Définitions : label. Dans *Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/label/45761>
- Larousse. (2020c). Définitions : pastoralisme. Dans *Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pastoralisme/58565>
- Larousse. (2020d). Définitions : rural. Dans *Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rural/70273>
- Lazarotti, O. (2003). Tourisme et patrimoine: ad augusta per angustia / Tourism and heritage: ad augusta per angustia. *Annales de Géographie*, 112(629), 91-110.
- Luo, Y. et Deng, J. (2008). The New Environmental Paradigm and Nature-Based Tourism Motivation. *Journal of Travel Research*, 46(4), 392-402. doi: 10.1177/0047287507308331
- Marcilhac, V. (2016). L'agritourisme truffier dans le Vaucluse. La découverte d'un produit gastronomique de prestige chez le producteur. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 35(35, 2). Récupéré de <http://journals.openedition.org/teoros/2917>
- Marcotte, P. et Bourdeau, L. (2010). La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? *Management Avenir*, n° 34(4), 270-288.

- Marcotte, P., Bourdeau, L. et Doyon, M. (2006). Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 25(25-3), 59-67.
- Marcotte, P., Bourdeau, L. et Leroux, E. (2011). Branding et labels en tourisme : réticences et défis. *Management Avenir*, n° 47(7), 205-222.
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. (2012). *Combien y-a-t-il d'agriculteurs en France ?* Récupéré de <https://agriculture.gouv.fr/combien-y-t-il-dagriculteurs-en-france>
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. (2020). Labels et signes de qualité. Dans *Alimentation*. Récupéré de <https://agriculture.gouv.fr/alimentation/labels-et-signes-de-qualite>
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2020). Tourisme. Dans *France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*. Récupéré de <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/tourisme/>
- Mitchell, N., Rössler, M. et Tricaud, P.-M. (2011). *Paysages culturels du patrimoine mondial. Guide pratique de conservation et de gestion* (Cahier 26 du patrimoine mondial). Paris : UNESCO. Récupéré de [http://whc.unesco.org/documents/publi\\_wh\\_papers\\_26\\_fr.pdf](http://whc.unesco.org/documents/publi_wh_papers_26_fr.pdf)
- Moliner, P. et Guimelli, C. (2015). *Les représentations sociales*. France : Presses universitaires de Grenoble. doi: 10.3917/pug.guime.2015.01
- Muller, P. (1991). Vers une agriculture de services ? *Économie rurale*, 202(1), 67-70. doi: 10.3406/ecoru.1991.4192
- Nuryanti, W. (1996). Heritage and postmodern tourism. *Annals of Tourism Research*, 23(2), 249-260. doi: 10.1016/0160-7383(95)00062-3
- Orbaslı, A. et Woodward, S. (2009). Tourism and heritage conservation. Dans *The SAGE Handbook of Tourism Studies* (p. 314-320). SAGE. Récupéré de [https://sk-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/reference/hdbk\\_tourism](https://sk-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/reference/hdbk_tourism)
- Origet du Cluzeau, C. (1998). *Le tourisme culturel* (De Boeck). Bruxelles : (s. é.).
- Panosso Netto, A. (2009). What is tourism? Definitions, Theoretical Phases and Principles. Dans *Philosophical Issues in Tourism* (John Tribe, p. 43-61). (s. l.) : Channel View Publications.
- Park, H. Y. (2013). *Heritage Tourism*. (s. l.) : Routledge.

- Paugam, S. (2010). Concepts. Dans *Les 100 mots de la sociologie* (Presses Universitaires de France, p. 44-102). Paris. Récupéré de <https://www.cairn.info/les-100-mots-de-la-sociologie--9782130574057-page-44.htm>
- Peeters, P. M., Gössling, S., Klijs, J., Milano, C., Novelli, M., Dijkmans, C. H. S. et Mitas, O. (2018). *Research for TRAN Committee-Overtourism: Impact and possible policy responses*. (European Parliament Think Tank.). (s. l. : n. é.).
- Phillip, S., Hunter, C. et Blackstock, K. (2010). A typology for defining agritourism. *Tourism Management*, 31(6), 754-758. doi: 10.1016/j.tourman.2009.08.001
- Picard, M. et Michaud, J. (2001). Présentation : tourisme et sociétés locales. *Anthropologie et Sociétés*, 25(2), 5-13. doi: <https://doi.org/10.7202/000230ar>
- Poulot, D. (2006). De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine. *Socio-anthropologie*, (19). Récupéré de <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/753>
- Prentice, R. (1993). *Tourism and heritage attractions* (Routledge). London. Récupéré de <https://www.cabdirect.org/cabdirect/abstract/19931852137>
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. (s. l.) : Dunod.
- Ribeiro. (2013). Nature et culture dans la liste du patrimoine mondial : l'expérience de Rio de Janeiro. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Hors-série 16). doi: 10.4000/vertigo.13719
- Rodwell, D. (2012). The Unesco World Heritage Convention, 1972–2012: Reflections and Directions. *The Historic Environment: Policy & Practice*, 3(1), 64-85. doi: <https://doi.org/10.1179/1756750512Z.0000000004>
- Rössler, M. (2006). World Heritage cultural landscapes: A UNESCO flagship programme 1992 – 2006. *Landscape Research*, 31(4), 333-353. doi: 10.1080/01426390601004210
- Salin, É. (2007). Les paysages culturels entre tourisme, valorisation patrimoniale et émergence de nouveaux territoires. La Quebrada de Humahuaca (Nord-Ouest argentin). *Cahiers des Amériques latines*, (54-55), 121-136. doi: 10.4000/cal.2126
- Service de presse de Matignon. (2019). *Dossier de presse du 4ème conseil interministériel du Tourisme*. Récupéré de

[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/dossier\\_de\\_presse\\_-\\_4eme\\_conseil\\_interministeriel\\_du\\_tourisme\\_-\\_17.05.20\\_cle0cd41a.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_-_4eme_conseil_interministeriel_du_tourisme_-_17.05.20_cle0cd41a.pdf)

Sgard, J. et Grahal, J. (2010). *Exposé synthétique de la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco*. Récupéré de <http://www.causses-et-cevennes.fr/telechargements/outils-decouverte/dossier-de-candidature-a-linscription-au-patrimoine-mondial/>

Sommet de Montréal. (2002). *Le développement local*. Groupe de travail du développement local. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement\\_local.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf)

Stock, M. (2007). *Habiter touristiquement la ville*. Les mondes urbains du tourisme. Récupéré de [https://www.researchgate.net/profile/Mathis\\_Stock/publication/336899843\\_Habiter\\_touristiquement\\_la\\_ville\\_Introduction/links/5db9a9ee92851c818018c3a4/Habiter-touristiquement-la-ville-Introduction.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Mathis_Stock/publication/336899843_Habiter_touristiquement_la_ville_Introduction/links/5db9a9ee92851c818018c3a4/Habiter-touristiquement-la-ville-Introduction.pdf)

Stock, M. et Lucas, L. (2012). La double révolution urbaine du tourisme. *Espaces et sociétés*, n° 151(3), 15-30.

Timothy, D. et Boyd, S. (2006). Heritage Tourism in the 21st Century : Valued Traditions and New Perspectives. *Journal of Heritage Tourism*, 1(1), 1-16. doi: <https://doi.org/10.1080/17438730608668462>

Timothy, D. J. (2011). *Cultural Heritage and Tourism: An Introduction*. (s. 1.) : Channel View Publications.

Tourisme Aveyron. (2020a). Causses et Cévennes: sur les traces des brebis. *Mag Aveyron*. Récupéré de [https://www.tourisme-aveyron.com/sites/default/files/upload/infos-pratiques/brochures/mag-aveyron-2020-bdef\\_0.pdf](https://www.tourisme-aveyron.com/sites/default/files/upload/infos-pratiques/brochures/mag-aveyron-2020-bdef_0.pdf)

Tourisme Aveyron. (2020b). Roquefort. *Mag Aveyron*. Récupéré de [https://www.tourisme-aveyron.com/sites/default/files/upload/infos-pratiques/brochures/mag-aveyron-2020-bdef\\_0.pdf](https://www.tourisme-aveyron.com/sites/default/files/upload/infos-pratiques/brochures/mag-aveyron-2020-bdef_0.pdf)

Tourisme Aveyron. (2020c). Territoire de sensations. *Mag Aveyron*, 32.

Tourisme Aveyron. (2020d). Tourisme Roquefort – la visite des caves de Roquefort. Dans *Tourisme Aveyron*. Récupéré de <https://www.tourisme-aveyron.com/fr/voir-faire/decouvrir-aveyron/sites-visiter/roquefort-et-ses-caves/la-visite-caves-roquefort>

Tourisme Gard. (2020a). Randonnée en famille et balade en VTT au cœur du Parc National des Cévennes. Dans *Tourisme Gard*. Récupéré de <https://www.tourismegard.com/accueil/decouvrir/ses-destinations/mont-aigoual-causses-cevennes>

Tourisme Gard. (2020b). Trouvez votre camping dans le Gard avec Gard Tourisme. Dans *Tourisme Gard*. Récupéré de <https://www.tourismegard.com/accueil/dormir/campings>

Tourisme Hérault. (2020). Sites majeurs. Dans *Sites touristiques – Hérault - Languedoc Roussillon tourisme*. Récupéré de <http://m.herault-tourisme.com/decouvrir/sites-majeurs-8-1.html>

Tourisme Lozère. (2015). Le granite du Mont Lozère. *Respire, Hors-série Patrimoine*, 84.

UNESCO. (1972). Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

UNESCO. (2011). *UNESCO - Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?* Récupéré de <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>

UNESCO. (2012). L'UNESCO en bref - Mission et Mandat. Dans *Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*. Récupéré de <https://fr.unesco.org/about-us/introducing-unesco>

UNESCO. (2020a). Biens Culturels - Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen (France). Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/decisions/4310/>

UNESCO. (2020b). La Convention du patrimoine mondial. Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/convention/>

UNESCO. (2020c). Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/list/1153/>

UNESCO. (2020d). Les critères de sélection. Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>

UNESCO. (2020e). Paysages Culturels. Dans *UNESCO Centre du patrimoine mondial*. Récupéré de <https://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/>

- UNESCO et Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. (2012). *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Récupéré de <https://whc.unesco.org/archive/opguide12-fr.pdf>
- UNWTO. (2008). Glossary of tourism terms. Dans *World Tourism Organization*. Récupéré de <https://www.unwto.org/fr/glossary-tourism-terms>
- UNWTO. (2019). *Why Tourism ?* Récupéré de <https://www.unwto.org/why-tourism>
- Veschambre, V. (2007). *Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace*. Les Cafés géographiques. Récupéré de [https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/40860020/processus-patrimonialisation.pdf?1450959308=&response-content-disposition=inline%3B+filename%3DProcessus\\_patrimonialisation.pdf&Expires=1610494180&Signature=DNqEWK9VO~INoztINXzsuWj3Oh3veeSZ6nZlvczDl7E17J~Wdm0UdONSt6XdDqwW7V7Wf~zRgWmMmJOBcvriPw1B2Qqh5UjhA5G5xueuFosmtszWPLg2gKQDDbwrBxX2B3VmEcsadQEh3~CSunKwWLMsfuUdjXc2YqXGzbpKh9~6R-jlhCP9gM5OvZ8~ThIkFZeSsvjbnt3W~lxI4BbzMTIJENuXltpcwuVP-1JFDrs3U-fCXp6Qyoj-Q2yc6AF1buAeBHwgFZYRvhGWn-D6O8YvWrRjJcAWhOQzr45yxITusgoESaK3pmDPpR344X5wCbnitP6ulCvlwwgxXlu8lQ\\_\\_&Key-Pair-Id=APKAJLOHF5GGSLRBV4ZA](https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/40860020/processus-patrimonialisation.pdf?1450959308=&response-content-disposition=inline%3B+filename%3DProcessus_patrimonialisation.pdf&Expires=1610494180&Signature=DNqEWK9VO~INoztINXzsuWj3Oh3veeSZ6nZlvczDl7E17J~Wdm0UdONSt6XdDqwW7V7Wf~zRgWmMmJOBcvriPw1B2Qqh5UjhA5G5xueuFosmtszWPLg2gKQDDbwrBxX2B3VmEcsadQEh3~CSunKwWLMsfuUdjXc2YqXGzbpKh9~6R-jlhCP9gM5OvZ8~ThIkFZeSsvjbnt3W~lxI4BbzMTIJENuXltpcwuVP-1JFDrs3U-fCXp6Qyoj-Q2yc6AF1buAeBHwgFZYRvhGWn-D6O8YvWrRjJcAWhOQzr45yxITusgoESaK3pmDPpR344X5wCbnitP6ulCvlwwgxXlu8lQ__&Key-Pair-Id=APKAJLOHF5GGSLRBV4ZA)
- Zamant, V. (2017). Le paysage culturel, entre préservation et développement. Les enjeux institutionnels de la patrimonialisation du paysage de Rio de Janeiro. *L'Information géographique*, Vol. 81(2), 94-120.